



Office of the
Privacy Commissioner
of Canada

Commissariat
à la protection de
la vie privée du Canada

Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la protection de la vie privée de 2024-2025

Rapport final

Préparé pour le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro du marché : CW2385984

Date d'attribution : 19 décembre 2024

Valeur du contrat : 99 934,94 \$ (taxes applicables comprises)

Date de livraison : 31 mars 2025

Numéro d'enregistrement : ROP N° 093-24

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à l'adresse courriel suivante : publications@priv.gc.ca

This report is also available in English.

Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la protection de la vie privée de 2024-2025

Rapport final

Préparé pour le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Mars 2025

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage par téléphone et en ligne réalisé par Phoenix SPI au nom du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. Le sondage par téléphone a été mené auprès de 1 500 Canadiennes et Canadiens âgés de 16 ans ou plus entre le 10 février et le 3 mars 2025 et le sondage en ligne a été mené auprès de 302 parents et de 109 enseignants d'écoles primaires et secondaires entre le 25 et le 28 février 2025.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Veuillez obtenir au préalable une permission écrite du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le présent rapport, veuillez communiquer avec le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada par courriel à l'adresse suivante : publications@priv.gc.ca, ou par la poste à l'adresse suivante :

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

30, rue Victoria

Gatineau (Québec) K1A 1H3

Numéro de catalogue : IP54-118/2025F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-77186-1

Documents connexes (numéro d'enregistrement de la ROP : 093-24)

Numéro de catalogue (rapport final, anglais) : IP54-118/2025E-PDF

ISBN : 978-0-660-77185-4

Also available in English under the title: *2024-2025 Public Opinion Research on Privacy Issues.*

Table des matières

Résumé.....	1
Introduction	5
1. Contexte et objectifs.....	5
2. Méthodologie.....	6
3. Avis aux lecteurs.....	6
Résultats détaillés	8
1. Sondage téléphonique	8
1.1 Niveau de préoccupation général et connaissances générales en matière de protection de la vie privée	8
1.2 Confiance envers les organisations pour protéger les renseignements personnels	14
1.3 Préoccupations relatives à la protection de la vie privée	18
1.4 Atteintes, protection de la vie privée et politiques de confidentialité	24
1.5 Attitudes à l'égard de la communication des renseignements.....	27
1.6 Connaissance du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada et utilisation des ressources en matière de protection de la vie privée.....	29
1.7 Enjeux liés aux communications.....	33
2. Sondage en ligne	35
2.1 Parents.....	35
2.1.1 Préoccupations et opinion concernant les risques.....	35
2.1.2 Responsabilité de la protection de la vie privée des enfants	37
2.1.3 Rôle des parents	38
2.1.4 Opinions concernant les entreprises et la protection des renseignements personnels de leur enfant	41
2.1.5 Opinions concernant les pratiques en matière de protection de la vie privée et les contrôles parentaux.....	42
2.1.6 Connaissance du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada et utilisation des ressources	44
2.1.7 Besoins en matière d'information	46
2.2 Enseignants.....	47
2.2.1 Groupes d'élèves	47
2.2.2 Préoccupations et opinion concernant les risques.....	47
2.2.3 Protéger la vie privée des enfants en ligne	49
2.2.4 Discussions sur la protection de la vie privée en classe	49
2.2.5 Connaissance et utilisation des ressources en classe.....	52
2.2.6 Connaissance des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée	53
2.2.7 Besoins en matière d'information	54
Profil des répondants au sondage	56

**Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la
protection de la vie privée de 2024-2025**

Annexe	62
1. Caractéristiques techniques.....	62
2. Questionnaire de sondage – Téléphone	66
3. Questionnaire de sondage – En ligne.....	75

Liste des figures

Figure 1 : Niveau de préoccupation concernant la protection de la vie privée	8
Figure 2 : Connaissance générale du droit en matière de vie privée.....	9
Figure 3 : Connaissance sur la façon de protéger la vie privée.....	10
Figure 4 : Connaissance des lois canadiennes existantes sur la protection des renseignements personnels	11
Figure 5 : Connaissance de l'incidence des nouvelles technologies sur la protection de la vie privée.....	12
Figure 6 : Connaissance des mesures à prendre en cas d'atteinte à la vie privée	13
Figure 7 : Opinion concernant le respect du droit à la vie privée par les entreprises	14
Figure 8 : Opinion concernant le respect du droit à la vie privée par le gouvernement du Canada	15
Figure 9 : Confiance envers différentes organisations pour protéger les renseignements personnels.....	16
Figure 10 : Confiance envers différentes organisations pour protéger les renseignements personnels au fil du temps....	17
Figure 11 : Niveau de préoccupation relatif à différentes activités.....	18
Figure 12 : Préoccupation concernant l'utilisation de renseignements personnels pour créer des profils marketing	19
Figure 13 : Préoccupation concernant la façon dont leurs renseignements personnels seront utilisés pour prendre des décisions à leur sujet	20
Figure 14 : Préoccupations au sujet du vol d'identité	21
Figure 15 : Préoccupation concernant la vente ou la communication des renseignements personnels.....	22
Figure 16 : Préoccupation concernant l'utilisation des renseignements personnels pour entraîner des systèmes d'IA ...	23
Figure 17 : Pourcentage de personnes touchées par une atteinte à la vie privée.....	24
Figure 18 : Mesures prises pour protéger la vie privée	25
Figure 19 : Facilité de compréhension des politiques de confidentialité	26
Figure 20 : Facilité de modification des paramètres de confidentialité	26
Figure 21 : Disposition à communiquer des renseignements personnels à des organisations par rapport à il y a cinq ans	27
Figure 22 : Attitudes à l'égard de la communication de renseignements personnels.....	28
Figure 23 : Connaissance des institutions fédérales qui traitent de la protection de la vie privée	29
Figure 24 : Connaissance du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada	30
Figure 25 : Utilisation des ressources du Commissariat	31
Figure 26 : Pourcentage de personnes ayant déposé une plainte concernant la protection de la vie privée	31
Figure 27 : Type de plainte	32
Figure 28 : Sujets relatifs à la protection de la vie privée sur lesquels les Canadiennes et les Canadiens aimeraient avoir plus de renseignements	33
Figure 29 : Façons d'obtenir de l'information sur la protection de la vie privée.....	34
Figure 30 : Préoccupations relatives aux activités en ligne et à leurs conséquences sur la protection de la vie privée.....	35
Figure 31 : Perceptions à l'égard de la connaissance qu'ont leur enfant ou leur adolescent des risques que peut représenter la communication des renseignements personnels	36
Figure 32 : Classement des personnes et des organisations responsables de la protection de la vie privée des enfants et des adolescents	37
Figure 33 : Perception de la responsabilité de guider leur enfant ou leur adolescent dans la prise de décisions sûres en ligne	38
Figure 34 : Opinion concernant le rôle des parents dans les activités en ligne de leur enfant ou de leur adolescent	38
Figure 35 : Proportion des parents qui ont discuté de la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent	39
Figure 37 : Fréquence des discussions sur la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent	40
Figure 38 : Sujets discutés avec leur enfant ou leur adolescent.....	41
Figure 39 : Confiance à l'égard des entreprises pour protéger les renseignements personnels des jeunes	41
Figure 42 : Raisons de ne pas utiliser les contrôles parentaux	43
Figure 43 : Connaissance de ressources ou de programmes destinés aux enfants sur la protection de la vie privée et les pratiques sécuritaires en ligne	44
Figure 44 : Connaissance des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens en matière de protection de la vie privée et des renseignements personnels.....	45
Figure 46 : Sujets de ressources utiles pour les parents.....	46
Figure 47 : Sources d'information sur les sujets liés à l'éducation des enfants.....	46
Figure 48 : Groupes d'élèves	47

Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la protection de la vie privée de 2024-2025

Figure 49 : Sujets de préoccupation concernant les élèves et la vie privée	47
Figure 51 : Perception de la capacité des élèves de protéger leur vie privée en ligne	48
Figure 52 : Classement des personnes et des organisations responsables de la protection de la vie privée	49
Figure 53 : Proportion des enseignants ayant discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves.....	49
Figure 54 : Autoévaluation de la capacité de discuter de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves.....	50
Figure 55 : Contexte des discussions sur la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec les élèves	50
Figure 56 : Sujets discutés en classe	51
Figure 57 : Connaissance de programmes ou de ressources pédagogiques sur la protection de la vie privée et les pratiques sécuritaires en ligne.....	52
Figure 58 : Proportion d'enseignants qui examinent les pratiques de protection de la vie privée des outils éducatifs avant de les utiliser en classe	52
Figure 59 : Raisons pour lesquelles les enseignants n'examinent pas les pratiques de protection de la vie privée des outils éducatifs	53
Figure 61 : Utilisation des ressources du Commissariat	54
Figure 62 : Ressources utiles pour les éducateurs.....	54
Figure 63 : Sources utilisées pour obtenir du matériel pédagogique	55
Figure 64 : Formats préférés pour les ressources pédagogiques	55

Résumé

La société Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) a été mandatée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (le Commissariat) pour réaliser un sondage par téléphone auprès de Canadiennes et de Canadiens et un sondage en ligne auprès de parents et d'enseignants sur les enjeux liés à la protection de la vie privée.

1. But et objectifs de la recherche

Le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada est un agent du Parlement dont la mission consiste à protéger et à promouvoir le droit à la vie privée des Canadiennes et des Canadiens. Pour remplir ce mandat, le Commissariat doit comprendre quelles connaissances ont les Canadiennes et les Canadiens de leur droit à la vie privée et les principaux défis qu'ils doivent relever pour protéger leurs renseignements personnels. Cette recherche avait deux objectifs principaux : évaluer la connaissance et la compréhension qu'ont les Canadiennes et les Canadiens de leur droit à la vie privée et des enjeux connexes, et découvrir les préoccupations des parents et des enseignants concernant la protection de la vie privée des enfants et des adolescents.

Le Commissariat utilisera les résultats du sondage pour mieux comprendre les préoccupations et les attitudes des Canadiennes et des Canadiens à l'égard de la protection de la vie privée, leur connaissance des institutions chargées de la protection de la vie privée et leur opinion sur la gestion de leurs renseignements personnels. Les renseignements obtenus éclaireront et orienteront ses efforts de sensibilisation. De plus, le Commissariat utilise les données aux fins de reddition de comptes, par exemple pour préparer les rapports sur les résultats ministériels, et de suivi de ses progrès à l'égard de ses priorités clés, dont la protection de la vie privée des enfants et l'intelligence artificielle (IA).

2. Méthodologie

Un sondage téléphonique par composition aléatoire d'une durée de 19 minutes a été réalisé entre le 10 février et le 3 mars 2025 auprès de 1 500 résidents canadiens de 16 ans ou plus. Les données du sondage ont été pondérées en fonction de l'âge, du genre et de la région afin que les résultats soient représentatifs de la population. On peut considérer que les résultats du sondage sont représentatifs de la population canadienne âgée de 16 ans ou plus. Les résultats obtenus au moyen d'un échantillon de cette taille comportent une marge d'erreur de $\pm 2,5$ %, 19 fois sur 20.

En outre, un sondage en ligne non probabiliste de huit minutes a été réalisé entre le 25 et le 28 février 2025 auprès de 302 parents d'enfants âgés de 6 à 17 ans et de 109 enseignants d'écoles primaires et secondaires. Les données des parents ont été pondérées en fonction de la région et de l'âge afin que les résultats soient représentatifs de la population. Les données des enseignants n'ont pas été pondérées. Comme les échantillons étaient composés d'individus qui se sont portés volontaires pour faire partie du panel, il est impossible d'établir une estimation de l'erreur d'échantillonnage.

3. Principales constatations

La grande majorité des répondants sont à tout le moins quelque peu préoccupés par la protection de leur vie privée. Ils sont moins nombreux à connaître les lois en matière de protection de la vie privée, leur droit à la vie privée et la façon de protéger leur vie privée.

Neuf Canadiennes et Canadiens sur dix (89 %) sont à tout le moins quelque peu préoccupés par la protection de leur vie privée, dont 36 % sont énormément préoccupés. Bien que la protection de la vie privée soit une préoccupation répandue, seule une minorité de Canadiennes et de Canadiens ont évalué leur connaissance des lois actuelles en matière de protection de la vie privée comme étant bonne (27 %) ou très bonne (6 %). Près de la moitié des répondants ont indiqué avoir de bonnes (34 %) ou de très bonnes (13 %) connaissances en ce qui concerne leur droit à la vie privée et plus de la moitié ont affirmé avoir de bonnes (45 %) ou de très bonnes (14 %) connaissances sur la façon de protéger leur vie privée. Cinquante-cinq pour cent des répondants jugent qu'ils en savent assez pour comprendre l'incidence des nouvelles technologies sur la protection de leur vie privée.

Six Canadiennes et Canadiens sur dix sont convaincus que le gouvernement respecte leurs droits en matière de vie privée; ils sont moins nombreux à penser ainsi au sujet des entreprises. C'est aux organismes d'application de la loi ainsi qu'aux banques et aux institutions financières que la population canadienne fait le plus confiance.

Six Canadiennes et Canadiens sur dix (62 %, en hausse par rapport à 58 % en 2022) croient que le gouvernement du Canada respecte leur droit à la vie privée et quatre Canadiennes et Canadiens sur dix (40 %) croient que c'est le cas des entreprises. Lorsque l'on parle plus précisément de la confiance, huit répondants sur dix (80 %) font confiance aux organismes d'application de la loi et environ les trois quarts (77 %) font confiance aux banques et aux institutions financières pour protéger les renseignements personnels qu'ils leur communiquent. Quant aux fournisseurs de services de télécommunications et de services Internet, moins de la moitié des répondants (42 %) leur font confiance. Cette proportion est plus faible encore lorsqu'il s'agit des détaillants (37 %) et des grandes entreprises du domaine de la technologie (28 %). Les entreprises de médias sociaux sont au bas de l'échelle : seulement 12 % des Canadiennes et des Canadiens leur font confiance pour protéger leurs renseignements personnels.

La population canadienne est préoccupée par la protection de la vie privée dans le cadre de ses activités en ligne et par la façon dont ses renseignements personnels peuvent être utilisés.

Bien que le degré de préoccupation varie, la plupart des répondants sont à tout le moins quelque peu préoccupés par la protection de leur vie privée lorsqu'ils utilisent les médias sociaux (87 %), les téléphones intelligents (86 %), les outils d'IA (83 %) et d'autres appareils connectés à Internet (84 %), ainsi que lorsqu'ils fournissent des renseignements personnels ou des données biométriques (85 %) et participent à des activités en ligne (87 %). Les outils d'IA et les médias sociaux, particulièrement, soulèvent beaucoup de préoccupations, alors qu'environ un tiers des Canadiennes et des Canadiens (34 % et 32 %, respectivement) se disent extrêmement préoccupés à leur égard.

Les répondants sont aussi préoccupés par la façon dont leurs renseignements personnels sont utilisés. Neuf personnes sur dix (91 %) ont exprimé au moins une certaine préoccupation quant à l'utilisation de leurs données pour créer des profils marketing ou commettre un vol d'identité. De même, 87 % des gens s'inquiètent de voir leurs renseignements utilisés pour prendre des décisions qui peuvent avoir des répercussions sur leur vie, par exemple pour un emploi, une réclamation

d'assurance, un prêt ou une assurance-maladie. Signe de ce malaise croissant, une vaste majorité de Canadiennes et de Canadiens craignent particulièrement que leurs données personnelles soient vendues ou communiquées à des tiers (92 %) ou utilisées pour entraîner des systèmes d'IA (88 %).

Signe de leurs préoccupations en matière de protection de la vie privée, bon nombre de Canadiennes et de Canadiens ont pris des mesures pour se protéger et la plupart sont moins disposés qu'il y a cinq ans à communiquer leurs renseignements personnels à des organisations. Toutefois, des améliorations sont encore possibles, notamment en ce qui concerne les politiques de confidentialité.

Par rapport à il y a cinq ans, les trois quarts des Canadiennes et des Canadiens sont plutôt moins (28 %) ou beaucoup moins (47 %) disposés à communiquer leurs renseignements personnels à des organisations. En ce qui concerne les mesures prises pour protéger leur vie privée, plus des trois quarts des gens (78 %) ont indiqué qu'il leur arrive de refuser de fournir des renseignements personnels à une organisation ou à une entreprise en raison de préoccupations relatives à la protection de la vie privée. Les trois quarts (75 %) des répondants ont modifié les paramètres de confidentialité d'un compte de médias sociaux, tandis que les deux tiers (67 %) les ont modifiés pour d'autres comptes en ligne ou applications mobiles. En outre, un peu plus de la moitié (52 %) des gens ont supprimé un compte ou cessé d'utiliser un compte en raison de préoccupations relatives à la protection de la vie privée, et 41 % ont cessé de faire affaire avec une entreprise ayant subi une atteinte à la vie privée.

Bien qu'il soit encourageant de constater que nombre de Canadiennes et de Canadiens prennent des mesures pour protéger leur vie privée, une majorité d'entre eux estiment qu'il est difficile de comprendre les politiques de confidentialité (71 %) et de modifier les paramètres de confidentialité de leurs comptes en ligne (53 %). De plus, deux tiers (67 %) des gens ne savent pas à qui sont transmis les renseignements personnels qu'ils communiquent en ligne ni comment ils sont utilisés, 50 % se sentent souvent piégés ou poussés à fournir plus de renseignements personnels que ce qu'ils croient nécessaire pour configurer un compte en ligne et 43 % ne trouvent pas qu'il est facile de supprimer un compte en ligne.

La moitié des Canadiennes et des Canadiens connaissent l'existence du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, mais peu d'entre eux ont utilisé les ressources, les conseils ou d'autres renseignements offerts par le Commissariat au sujet de la protection de la vie privée.

Les répondants ont indiqué dans une proportion de 26 % qu'ils connaissaient une institution fédérale qui aide les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient déjà entendu parler du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, 50 % d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Les résultats mettent en évidence une lacune en matière de sensibilisation et de mobilisation du public, puisque seulement 8 % des Canadiennes et des Canadiens ont accédé à des ressources, des conseils ou d'autres renseignements relatifs à la protection de la vie privée offerts par le Commissariat. Malgré des préoccupations généralisées relatives à la protection des renseignements personnels, la plupart des Canadiennes et des Canadiens n'utilisent pas le soutien et l'information que leur offre le Commissariat.

Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la protection de la vie privée de 2024-2025

Les parents et les enseignants sont préoccupés par la protection de la vie privée des jeunes, et nombre d'entre eux ne connaissent pas les ressources qui pourraient les aider à avoir des discussions sur la vie privée et les sujets connexes avec les enfants et les adolescents.

Les parents et les enseignants sont à tout le moins moyennement préoccupés par la quantité de renseignements personnels que les entreprises recueillent sur les jeunes (69 % des parents; 78 % des enseignants), par la quantité de renseignements personnels que les jeunes communiquent en ligne (65 % et 78 %, respectivement), par le fait que les jeunes utilisent des sites Web et des applications destinés aux adultes (69 % et 80 %, respectivement) et par les risques pour les jeunes qui peuvent découler de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de leurs renseignements personnels (73 % et 75 %, respectivement). Malgré de vives inquiétudes quant à la protection de la vie privée des jeunes, de nombreux enseignants et parents ne connaissent pas les outils qui peuvent les aider : 31 % des enseignants et encore moins de parents (18 %) connaissent des programmes ou des ressources qui permettent d'enseigner aux enfants ou aux adolescents ce qu'est la protection de la vie privée et ce que sont les pratiques sécuritaires en ligne.

Attestation de neutralité politique

À titre de cadre supérieure de Phoenix Strategic Perspectives, j'atteste que le rapport livré est entièrement conforme aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et à la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, ce rapport ne renferme pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Le montant du marché était de 99 934,94 \$ (incluant la TVH).

Introduction

La société Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) a été mandatée par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (le Commissariat) pour réaliser un sondage par téléphone auprès de Canadiennes et de Canadiens et un sondage en ligne auprès de parents et d'enseignants sur les enjeux liés à la protection de la vie privée.

1. Contexte et objectifs

Le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada est un agent du Parlement dont la mission consiste à protéger et à promouvoir le droit fondamental à la vie privée des Canadiennes et des Canadiens. Le Commissariat veille au respect de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), laquelle porte sur les pratiques de traitement des renseignements personnels utilisées par les ministères et organismes fédéraux, et de la [Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques](#), la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé au Canada.

Le Commissariat mène à bien sa mission, qui consiste à protéger et à promouvoir le droit des personnes à la vie privée, en ayant recours à une variété de moyens. Par exemple :

- enquêter sur les plaintes, mener des vérifications et intenter des poursuites judiciaires en vertu des deux lois fédérales;
- publier de l'information sur les pratiques relatives au traitement des renseignements personnels d'organisations des secteurs public et privé;
- appuyer, entreprendre et publier des travaux de recherche sur les enjeux liés à la protection de la vie privée;
- sensibiliser la population aux enjeux concernant la protection de la vie privée et les lui faire comprendre.

Pour remplir ce mandat, le Commissariat doit comprendre quelles connaissances ont les Canadiennes et les Canadiens de leur droit à la vie privée et les principaux défis qu'ils doivent relever pour protéger leurs renseignements personnels. C'est pourquoi le Commissariat mène des sondages auprès de la population canadienne tous les deux ans. La dernière vague remontait à 2022-2023. Cette recherche sur l'opinion publique vise à évaluer les connaissances, la compréhension et les perceptions des Canadiennes et des Canadiens à l'égard des questions liées à la protection de la vie privée et à mesurer leur connaissance des ressources, des programmes et des services du Commissariat.

Cette année, en plus du sondage téléphonique mené auprès des Canadiennes et des Canadiens, la recherche sur l'opinion publique comprenait un sondage en ligne auprès des parents et des enseignants. Celui-ci avait pour but d'évaluer les préoccupations des parents et des enseignants quant à la protection de la vie privée des enfants et des adolescents.

Le Commissariat utilisera les résultats des deux sondages pour mieux comprendre les préoccupations et les attitudes des Canadiennes et des Canadiens à l'égard de la protection de la vie privée, leur connaissance des institutions chargées de la protection de la vie privée et leur opinion sur la gestion de leurs renseignements personnels. Les renseignements obtenus éclaireront et orienteront ses efforts de sensibilisation. De plus, le Commissariat utilise les données aux fins de

reddition de comptes, par exemple pour préparer les rapports sur les résultats ministériels, et de suivi de ses progrès à l'égard de ses priorités clés, dont la protection de la vie privée des enfants et l'intelligence artificielle (IA). Enfin, les résultats servent à améliorer la prestation de services à la population canadienne et à lui offrir des ressources.

2. Méthodologie

Pour répondre aux objectifs de cette étude, deux sondages ont été menés comme suit :

- Un sondage téléphonique par composition aléatoire d'une durée de 19 minutes a été réalisé entre le 10 février et le 3 mars 2025 auprès de 1 500 résidents canadiens de 16 ans ou plus. Une base d'échantillonnage double avec chevauchement (téléphones fixes et cellulaires) a été utilisée pour réduire le plus possible les erreurs de couverture. Les données du sondage ont été pondérées en fonction de l'âge, du genre et de la région afin que les résultats soient représentatifs de la population. On peut considérer que les résultats du sondage sont représentatifs de la population canadienne âgée de 16 ans ou plus. Les résultats obtenus au moyen d'un échantillon de cette taille comportent une marge d'erreur de $\pm 2,5\%$, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus grande dans le cas des résultats qui concernent des sous-groupes de l'échantillon.
- Un sondage en ligne non probabiliste de huit minutes a été réalisé auprès de 302 parents d'enfants âgés de 6 à 17 ans et de 109 enseignants d'écoles primaires et secondaires. Le travail sur le terrain s'est déroulé du 25 au 28 février 2025. Les données des parents ont été pondérées en fonction de la région et de l'âge afin que les résultats soient représentatifs de la population. Les données des enseignants n'ont pas été pondérées. Comme les échantillons étaient composés d'individus qui se sont portés volontaires pour faire partie du panel, il est impossible d'établir une estimation de l'erreur d'échantillonnage.

Pour obtenir une description plus complète de la méthode, consultez l'annexe 1 — [Caractéristiques techniques](#).

3. Avis aux lecteurs

- Le rapport se divise en deux chapitres. Le premier présente les résultats du sondage téléphonique et le deuxième, ceux du sondage en ligne.
- On trouve sous chaque figure du rapport le libellé de la question, le nombre de répondants et la population cible.
- À moins d'indication contraire, tous les résultats sont exprimés en pourcentage. En raison des chiffres arrondis et des réponses multiples, il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.
- **Sondage téléphonique**
 - Le nombre total de répondants est de 1 500. Parfois, le nombre de répondants change dans le rapport, car des questions ont été posées à des sous-échantillons de la population du sondage. Les lecteurs doivent donc faire preuve de prudence lorsqu'ils interprètent des résultats obtenus auprès d'un plus petit nombre de répondants.

- Le présent rapport met en évidence les différences dans les réponses entre certains sous-groupes de l'échantillon. Seules les différences statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 % et celles se rapportant à un sous-groupe d'au moins 30 répondants sont présentées dans le rapport. Lorsqu'aucune variation entre les sous-groupes n'est mentionnée, il est présumé qu'il n'y avait aucune variation importante.
- Le rapport comporte des renvois aux résultats de sondages similaires réalisés par le passé. Les changements au fil du temps sont indiqués seulement s'ils dépassent la marge d'erreur pour l'ensemble de l'échantillon.
- **Sondage en ligne**
 - Le nombre total de répondants est de 302 parents et de 109 enseignants. Les résultats des parents sont présentés d'abord, suivis de ceux des enseignants. Les lecteurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils interprètent des résultats obtenus auprès d'un plus petit nombre de répondants.
 - Comme il s'agit d'un sondage non probabiliste, il n'est pas possible de fournir une marge d'erreur d'échantillonnage pour les résultats.
- Deux ensembles de données totalisées peuvent être fournis sous pli séparé.
- Les questionnaires des sondages et de plus amples renseignements sur les caractéristiques techniques de la recherche se trouvent dans l'[annexe](#).

Résultats détaillés

1. Sondage téléphonique

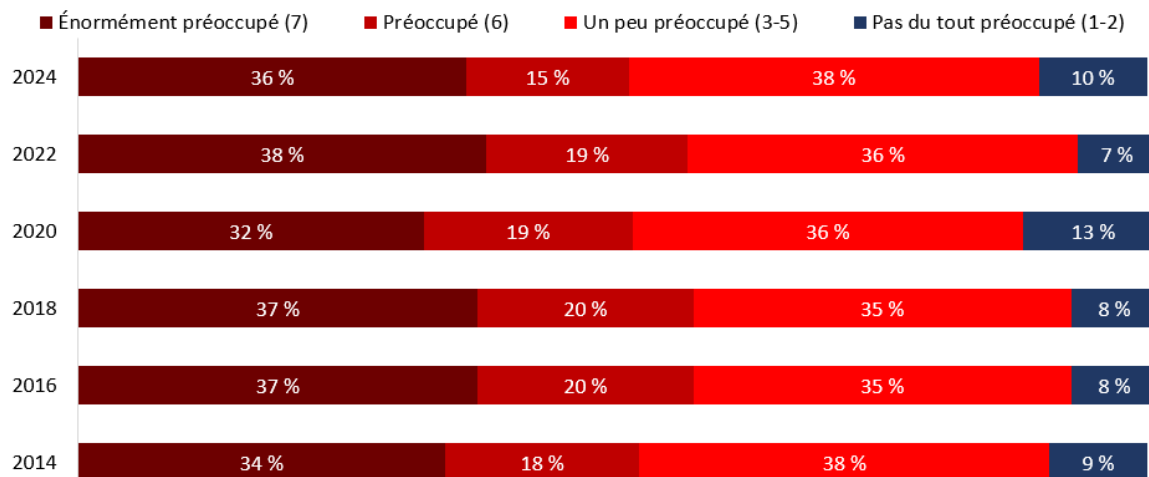
Cette section du rapport présente les résultats du sondage téléphonique par composition aléatoire bisannuel mené auprès de 1 500 Canadiennes et Canadiens.

1.1 Niveau de préoccupation général et connaissances générales en matière de protection de la vie privée

La grande majorité des répondants sont à tout le moins quelque peu préoccupés par la protection de leur vie privée.

Neuf Canadiennes et Canadiens sur dix (89 %) sont au moins quelque peu préoccupés par la protection de leur vie privée, dont 36 % sont énormément préoccupés. Très peu de Canadiennes et de Canadiens (10 %) ne sont pas du tout préoccupés par la protection de leur vie privée. Au fil du temps, le niveau de préoccupation est resté très stable, la proportion de répondants qui sont extrêmement préoccupés variant entre 32 % en 2020 et 38 % en 2022. Entre 2022 et 2024, le niveau de préoccupation au sein de la population canadienne n'a pratiquement pas changé.

Figure 1 : Niveau de préoccupation concernant la protection de la vie privée



Q1. En général, la protection de votre vie privée vous préoccupe-t-elle? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie « pas du tout » et « 7 », « énormément ». QUESTION MODIFIÉE EN 2020. Base en 2024 : n = 1500; tous les répondants.

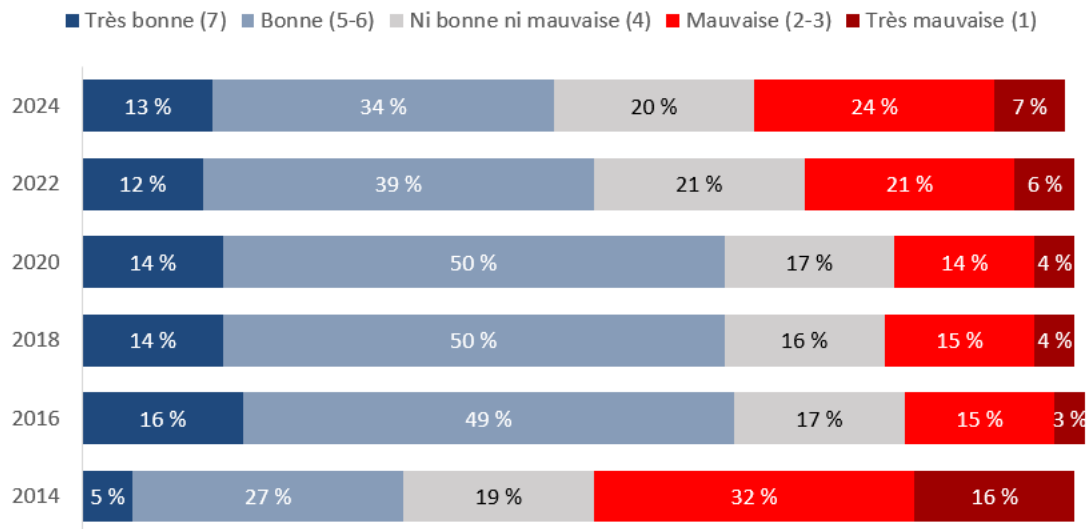
Comme en 2022 et en 2020, le niveau de préoccupation concernant la protection de la vie privée est plus élevé au Québec et parmi les répondants de 35 ans ou plus. Au Québec, 61 % des répondants ont indiqué être très préoccupés ou énormément préoccupés par la protection de la vie privée, contre 51 % au Canada atlantique, 52 % en Ontario, 47 % dans les Prairies et 43 % en Colombie-Britannique. Le niveau de préoccupation augmente également avec l'âge : 29 % des personnes âgées de 16 à 24 ans et 41 % des personnes âgées de 25 à 34 ans se disent très préoccupées, contre 57 % des personnes âgées de 35 à 54 ans, 62 % des personnes âgées de 55 à 64 ans et 56 % des personnes âgées de 65 ans ou plus. En outre, les personnes qui estiment avoir

de très bonnes connaissances sur la façon de protéger leur droit à la vie privée sont plus susceptibles d'être très préoccupées (60 %) que celles qui disent avoir des connaissances moyennes (49 %) ou mauvaises (42 %).

Près de la moitié des Canadiennes et des Canadiens affirment connaître leur droit en matière de vie privée.

Près de la moitié des répondants ont indiqué avoir une bonne (34 %) ou une très bonne (13 %) connaissance de leur droit à la vie privée. À l'inverse, à peine moins d'un tiers considère avoir une mauvaise (24 %) ou une très mauvaise (7 %) connaissance de ce droit. Tandis que le niveau de connaissance sur leur droit à la vie privée indiqué par les Canadiennes et les Canadiens a été très constant de 2016 à 2020, on a observé un changement marqué en 2022, où le niveau de connaissance autoévalué a diminué de 13 points de pourcentage par rapport à 2020. La tendance s'est poursuivie cette année, même si la baisse est bien moins marquée (de 51 % en 2022 à 47 % en 2024). Dans l'ensemble, le niveau de connaissance autoévalué des Canadiennes et des Canadiens quant à leur droit à la vie privée a diminué depuis 2020.

Figure 2 : Connaissance générale du droit en matière de vie privée



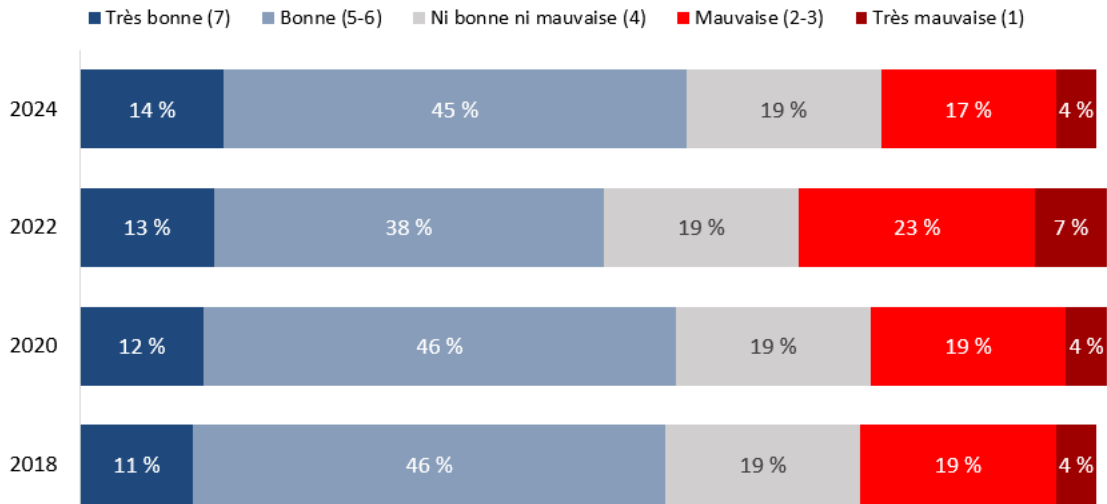
Q2a. En utilisant une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie « très mauvaise » et 7, « très bonne », comment évalueriez-vous votre connaissance de... votre droit à la vie privée? QUESTION MODIFIÉE EN 2016. Base en 2024 : n = 1 500; tous les répondants. Ne sait pas : 2 %.

Les résultats de l'autoévaluation des connaissances étaient beaucoup plus élevés au Québec (62 %) et dans le Canada atlantique (54 %) qu'en Ontario (42 %), que dans les Prairies (42 %) et qu'en Colombie-Britannique (41 %). Ils étaient aussi plus élevés parmi les personnes âgées de 55 ans ou plus (55 %) par rapport aux personnes âgées de 16 à 24 ans (31 %). De plus, ils étaient supérieurs chez les Canadiennes et les Canadiens qui sont très préoccupés par la protection de leur vie privée (56 %) et chez les Canadiennes et les Canadiens qui estiment avoir de très bonnes connaissances sur la façon de protéger leur vie privée (77 %).

Bon nombre de Canadiennes et de Canadiens croient savoir comment protéger leur vie privée.

Quand on leur a demandé s'ils savaient comment protéger leur vie privée, six Canadiennes et Canadiens sur dix (59 %) ont répondu que leur connaissance à cet égard était bonne (45 %) ou très bonne (14 %). Au contraire, deux répondants sur dix ont dit que leur connaissance sur ce sujet était mauvaise (17 %) ou très mauvaise (4 %)¹.

Figure 3 : Connaissance sur la façon de protéger la vie privée



Q2b. En utilisant une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie « très mauvaise » et 7, « très bonne », comment évalueriez-vous votre connaissance de... la façon de protéger votre vie privée? QUESTION MODIFIÉE EN 2024. Base en 2024 : n = 1 500; tous les répondants. Ne sait pas : 1 %.

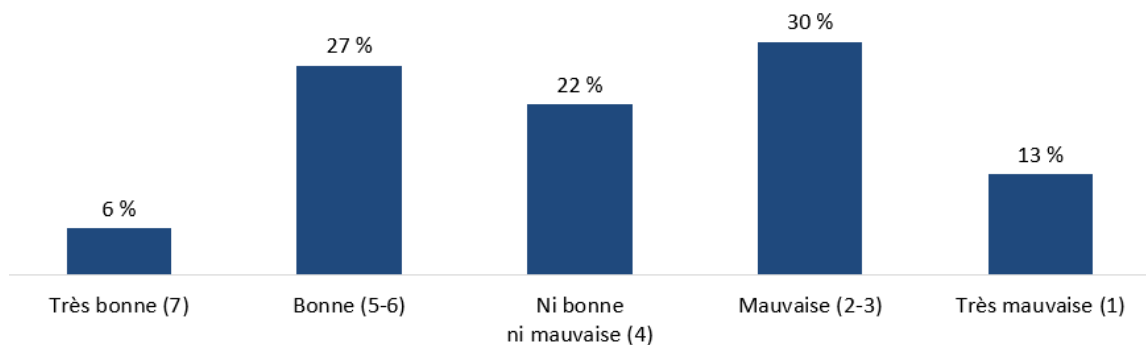
La connaissance sur la façon de protéger sa vie privée est plus élevée au Québec : 66 % des répondants québécois ont déclaré avoir une bonne ou une très bonne connaissance dans ce domaine contre 55 % en Ontario, 57 % dans les Prairies et 56 % en Colombie-Britannique.

¹ Le libellé a changé en 2024. Auparavant, on avait « la façon de protéger votre droit à la vie privée ». Le changement de formulation peut expliquer la variation par rapport à 2022.² Le libellé a changé en 2024. Auparavant, l'énoncé était le suivant : *Je suis convaincu d'en savoir assez pour connaître l'incidence que les nouvelles technologies pourraient avoir sur la protection de ma vie privée*. Le changement de formulation peut expliquer la hausse par rapport à 2022.³ Le libellé de l'énoncé a changé en 2024. Auparavant, il se lisait comme suit : *Les entreprises de médias sociaux qui recueillent vos renseignements personnels sur leur plateforme pour créer un profil de vos champs d'intérêt et traits de personnalité aux fins de marketing*.

Les Canadiennes et les Canadiens évaluent que leur connaissance des lois existantes sur la protection des renseignements personnels est inférieure à leur compréhension du droit à la vie privée et de la façon de le protéger.

Environ un tiers (33 %) des répondants ont indiqué avoir une bonne (27 %) ou une très bonne (6 %) connaissance des lois existantes sur la protection des renseignements personnels. Au contraire, 43 % ont déclaré avoir une mauvaise (30 %) ou une très mauvaise (13 %) connaissance de ces lois.

Figure 4 : Connaissance des lois canadiennes existantes sur la protection des renseignements personnels



Q2c. En utilisant une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie « très mauvaise » et 7, « très bonne », comment évalueriez-vous votre connaissance des... lois canadiennes existantes sur la protection des renseignements personnels? Base : n = 1 500; tous les répondants. Ne sait pas : 2 %.

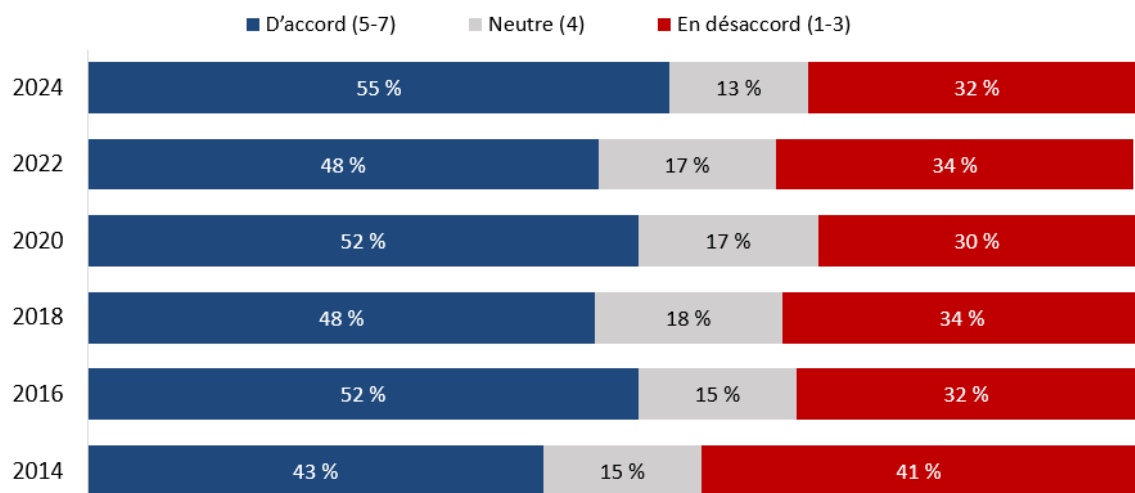
Les groupes suivants étaient plus susceptibles de dire qu'ils avaient une bonne ou une très bonne connaissance des lois existantes sur la protection des renseignements personnels :

- résidents du Canada atlantique (41 %) et du Québec (40 %) par rapport à ceux des Prairies (28 %);
- Canadiennes et Canadiens âgés de 25 ans ou plus (30 % des Canadiennes et des Canadiens âgés de 25 à 34 ans, 39 % des Canadiennes et des Canadiens âgés de 35 à 54 ans et 38 % des Canadiennes et des Canadiens âgés de 55 ans ou plus par rapport à 12 % des Canadiennes et des Canadiens âgés de 16 à 24 ans);
- personnes ayant un diplôme universitaire (37 % par rapport à 28 % des personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires);
- Canadiennes et Canadiens ayant indiqué être très préoccupés par la protection de leur vie privée (41 %, contre 25 % de ceux qui sont quelque peu préoccupés) et Canadiennes et Canadiens ayant indiqué avoir une très bonne connaissance sur la façon de protéger leur vie privée (62 %, contre 23 % de ceux dont les connaissances sont moyennes).

La majorité de la population canadienne est convaincue de connaître l'incidence que les nouvelles technologies pourraient avoir sur la protection de sa vie privée.

Plus de la moitié des répondants (55 %) sont convaincus de connaître l'incidence que les nouvelles technologies pourraient avoir sur la protection de leur vie privée. Au contraire, 45 % n'en sont pas convaincus; de ce nombre, 32 % ont indiqué être en désaccord avec l'énoncé suivant : « Je suis convaincu(e) de connaître l'incidence que les nouvelles technologies pourraient avoir sur la protection de ma vie privée. » Le niveau de confiance a augmenté depuis 2022 et atteint aujourd'hui son niveau le plus élevé en dix ans².

Figure 5 : Connaissance de l'incidence des nouvelles technologies sur la protection de la vie privée



Q3c. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants, en utilisant encore une fois une échelle de 1 à 7, mais où « 1 » signifie que vous êtes « complètement en désaccord » et « 7 », « complètement d'accord ». QUESTION MODIFIÉE EN 2024. Base en 2024 : n = 1 500; tous les répondants.

Les groupes suivants étaient moins susceptibles d'être convaincus de connaître l'incidence que les nouvelles technologies pourraient avoir sur la protection de leur vie privée : les Canadiennes et les Canadiens âgés de 55 ans ou plus (49 %, contre 66 % chez les 25 à 34 ans et 57 % chez les 35 à 54 ans); les femmes (51 %); et les personnes qui ont déclaré ne pas savoir comment protéger leur vie privée (43 %, comparé à 75 % de ceux qui ont indiqué avoir de très bonnes connaissances à ce sujet).

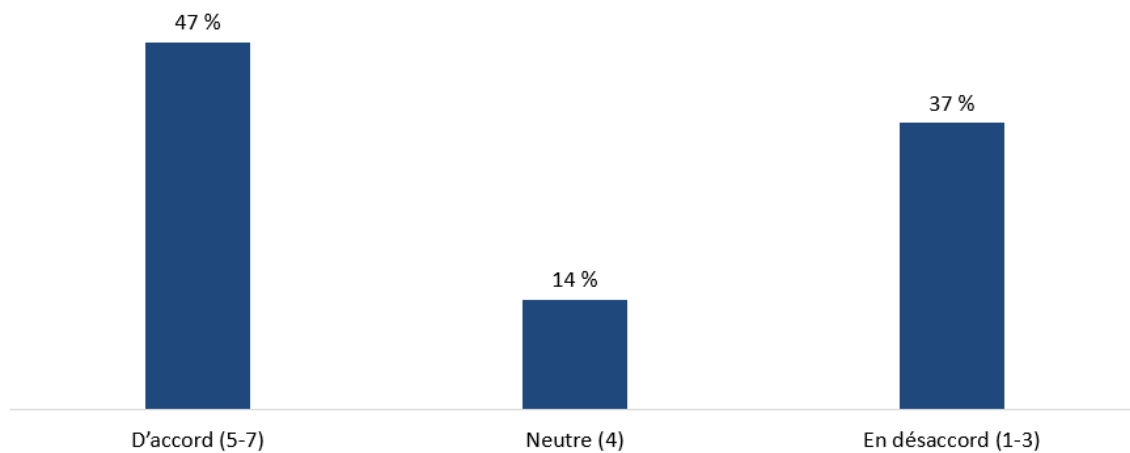
² Le libellé a changé en 2024. Auparavant, l'énoncé était le suivant : *Je suis convaincu d'en savoir assez pour connaître l'incidence que les nouvelles technologies pourraient avoir sur la protection de ma vie privée.* Le changement de formulation peut expliquer la hausse par rapport à 2022.³ Le libellé de l'énoncé a changé en 2024. Auparavant, il se lisait comme suit : *Les entreprises de médias sociaux qui recueillent vos renseignements personnels sur leur plateforme pour créer un profil de vos champs d'intérêt et traits de personnalité aux fins de marketing.*

Près de la moitié des Canadiennes et des Canadiens ne savent pas quelles mesures prendre en cas d'atteinte à la vie privée.

Quarante-sept pour cent des Canadiennes et des Canadiens étaient d'accord avec cet énoncé : *Je ne sais pas quelles mesures prendre si je crois que mes renseignements personnels sont visés par une atteinte à la vie privée*. Au contraire, un peu plus du tiers (37 %) des répondants savent quelles mesures prendre s'ils croient que leurs renseignements personnels sont visés par une atteinte à la vie privée.

Figure 6 : Connaissance des mesures à prendre en cas d'atteinte à la vie privée

« Je ne sais pas quelles mesures prendre si je crois que mes renseignements personnels sont visés par une atteinte à la vie privée. »



Q3d. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants, en utilisant encore une fois une échelle de 1 à 7, mais où « 1 » signifie que vous êtes « complètement en désaccord » et « 7 », « complètement d'accord ». Base : n = 1 500; tous les répondants. Ne sait pas : 1 %.

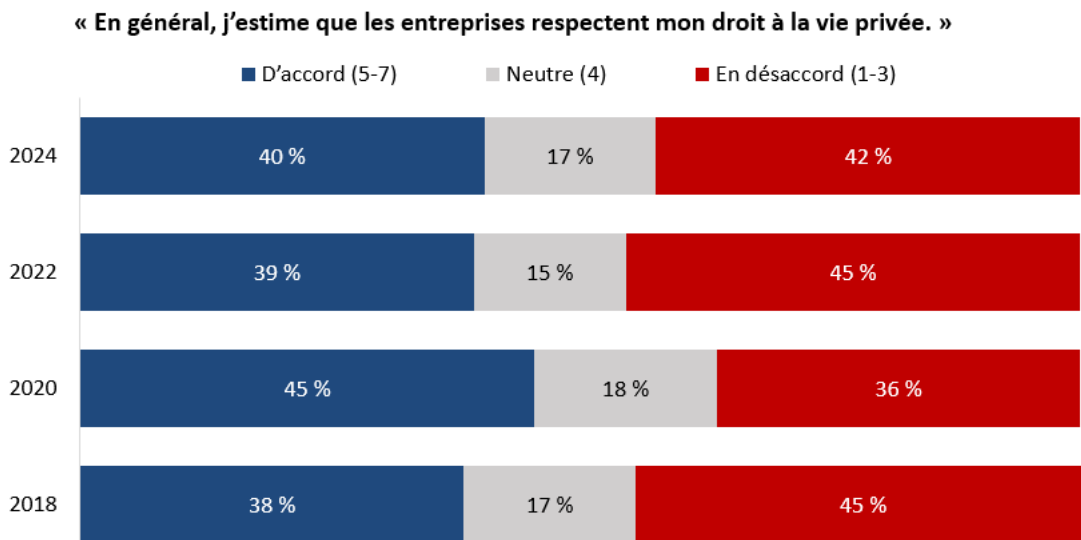
Les Canadiennes et les Canadiens âgés de 55 ans ou plus (49 %, contre 43 % des 35 à 54 ans) et ceux dont le ménage a un revenu inférieur à 40 000 \$ (53 %, contre 40 % des personnes dont le revenu est compris entre 80 000 \$ et un peu moins de 150 000 \$ et 43 % des personnes dont le revenu est de 150 000 \$ ou plus) étaient plus susceptibles de dire qu'ils ne savent pas quelles mesures prendre s'ils croient que leurs renseignements personnels sont visés par une atteinte à la vie privée.

1.2 Confiance envers les organisations pour protéger les renseignements personnels

Quatre Canadiennes et Canadiens sur dix croient que les entreprises respectent leur droit à la vie privée.

Quatre Canadiennes et Canadiens sur dix (40 %) estiment que les entreprises respectent leur droit à la vie privée, tandis qu'une proportion similaire (42 %) ne croit pas que c'est le cas. La confiance envers les entreprises est passée de 38 % en 2018 à 45 % en 2020, mais est restée stable depuis 2022. Les résultats de cette année suivent les résultats de référence de 2018.

Figure 7 : Opinion concernant le respect du droit à la vie privée par les entreprises



Q3a. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants, en utilisant encore une fois une échelle de 1 à 7, mais où « 1 » signifie que vous êtes « complètement en désaccord » et « 7 », « complètement d'accord ». [ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : 50 % Q3a / 50 % Q3b]
Base en 2024 : n = 750; la moitié des répondants. Ne sait pas : 1 %.

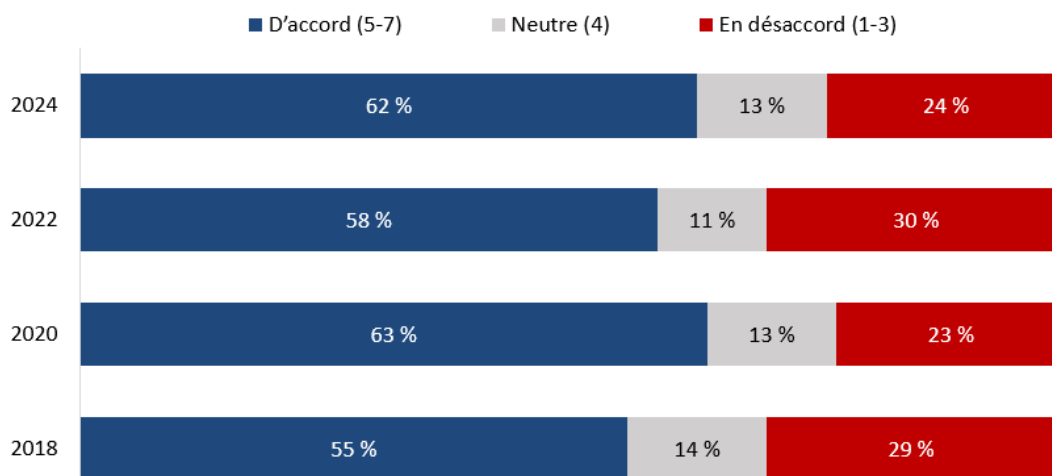
Les résidents du Québec (49 %) sont plus susceptibles de penser que les entreprises respectent le droit à la vie privée des gens que ceux de la Colombie-Britannique (35 %), tout comme les personnes dont le ménage a un revenu inférieur à 40 000 \$ (53 %), par rapport à celles qui gagnent entre 80 000 \$ et 149 999 \$ (34 %) et 150 000 \$ ou plus (36 %). De même, les personnes qui estiment avoir de très bonnes connaissances sur la façon de protéger leur droit à la vie privée sont plus susceptibles d'être d'accord (54 %) que celles qui disent avoir des connaissances moyennes (36 %) ou mauvaises (23 %).

Six Canadiennes et Canadiens sur dix croient que le gouvernement fédéral respecte leur droit à la vie privée.

Six Canadiennes et Canadiens sur dix (62 %) croient que le gouvernement du Canada respecte leur droit à la vie privée. Il s'agit d'une augmentation de quatre points de pourcentage par rapport à 2022, alors que 58 % des répondants étaient d'accord pour affirmer que le gouvernement fédéral respecte en général leur droit à la vie privée. Un quart des répondants (24 %) ne sont pas d'accord et croient que leur droit à la vie privée n'est pas respecté par le gouvernement du Canada. C'est au Québec que les gens croient le plus que le gouvernement du Canada respecte le droit à la vie privée (80 %).

Figure 8 : Opinion concernant le respect du droit à la vie privée par le gouvernement du Canada

« En général, j'ai l'impression que le gouvernement du Canada respecte mon droit à la vie privée. »



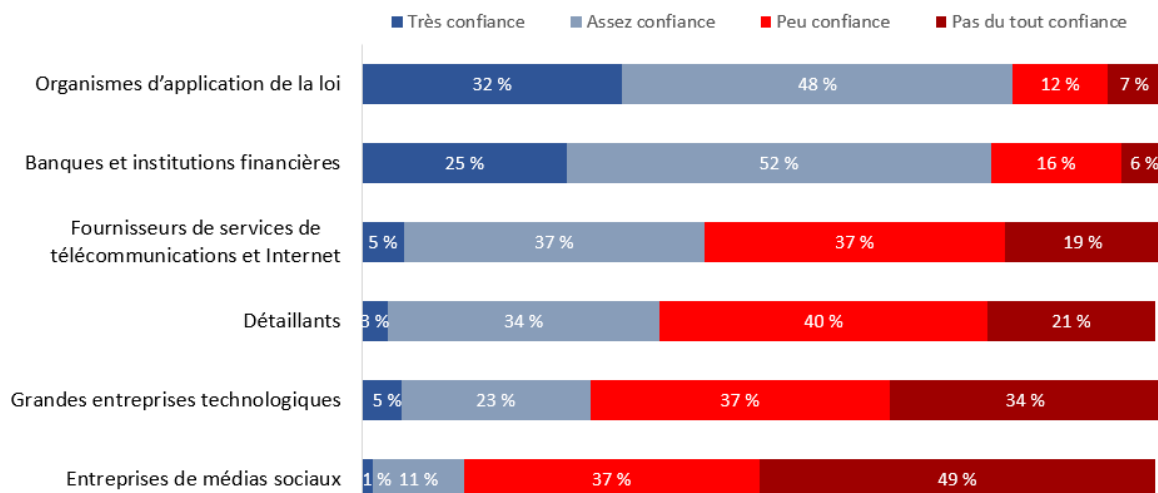
Q3b. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants, en utilisant encore une fois une échelle de 1 à 7, mais où « 1 » signifie que vous êtes « complètement en désaccord » et « 7 », « complètement d'accord ». [ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ : 50 % Q3a / 50 % Q3b]

Base en 2024 : n = 750; la moitié des répondants. Ne sait pas : 1 %.

La majorité des répondants font confiance aux banques et aux organismes d'application de la loi pour protéger leurs renseignements personnels; mais leur confiance envers d'autres organisations est limitée.

Quand on leur a demandé dans quelle mesure ils font confiance à diverses organisations quant à la protection des renseignements personnels qu'ils leur communiquent, huit Canadiennes et Canadiens sur dix (80 %) ont répondu avoir au moins assez confiance dans les organismes d'application de la loi comme les agents de police ou les agents des services frontaliers. Une proportion similaire (77 %) a affirmé avoir au moins assez confiance dans les banques et les institutions financières.

Figure 9 : Confiance envers différentes organisations pour protéger les renseignements personnels



Q4. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux organisations suivantes quant à la protection des renseignements personnels que vous leur communiquez?

Base : n = 1 500; tous les répondants. La proportion de personnes ayant répondu « Je ne sais pas » se situe dans une fourchette allant de moins de 0,5 % à 2 %.

Quant aux fournisseurs de services de télécommunications et de services Internet, moins de la moitié des répondants (42 %) ont indiqué leur faire assez confiance ou très confiance. Cette proportion est plus faible encore lorsqu'il s'agit des détaillants (37 %) et des grandes entreprises du domaine de la technologie (28 %). Les entreprises de médias sociaux sont au bas de l'échelle : seulement 12 % des Canadiennes et des Canadiens leur font assez confiance ou très confiance pour protéger leurs renseignements personnels, alors que 86 % leur font peu ou pas du tout confiance.

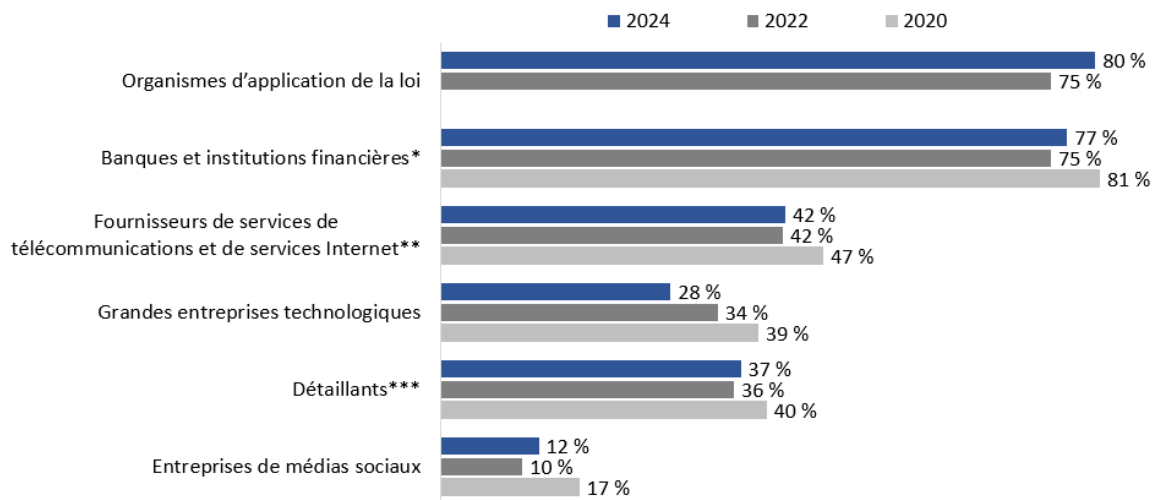
La confiance dans les organismes d'application de la loi (87 %) et les fournisseurs de services de télécommunications et de services Internet (50 %) est supérieure au Québec. Les Canadiennes et les Canadiens âgés de 65 ans ou plus sont plus susceptibles de faire confiance aux détaillants (45 %) alors que les Canadiennes et les Canadiens de moins de 35 ans font davantage confiance aux grandes entreprises de technologie (43 % des 16 à 24 ans et 34 % des 25 à 34 ans). La confiance dans les grandes entreprises de technologie (38 %) et les entreprises de médias sociaux (20 %) est plus élevée chez les groupes racisés. Les personnes qui estiment avoir de bonnes connaissances de la façon de protéger leur vie privée sont plus susceptibles de faire confiance aux organismes d'application de la loi (84 %), aux fournisseurs de services de télécommunications et de services

Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la protection de la vie privée de 2024-2025

Internet (48 %), aux grandes entreprises de technologie (35 %) et aux entreprises de médias sociaux (18 %).

Depuis 2022, la confiance dans les organismes d'application de la loi a légèrement augmenté (elle est passée de 75 % à 80 % en 2024) tandis que la confiance dans les grandes entreprises du domaine de la technologie continue de diminuer (elle est passée de 39 % en 2020 à 34 % en 2022, puis à 28 % cette année). Les perceptions des Canadiennes et des Canadiens à l'égard des autres domaines sont restées stables.

Figure 10 : Confiance envers différentes organisations pour protéger les renseignements personnels au fil du temps



* 2020 et 2022 : « Banques » seulement

** 2020 : « et d'accès Internet »

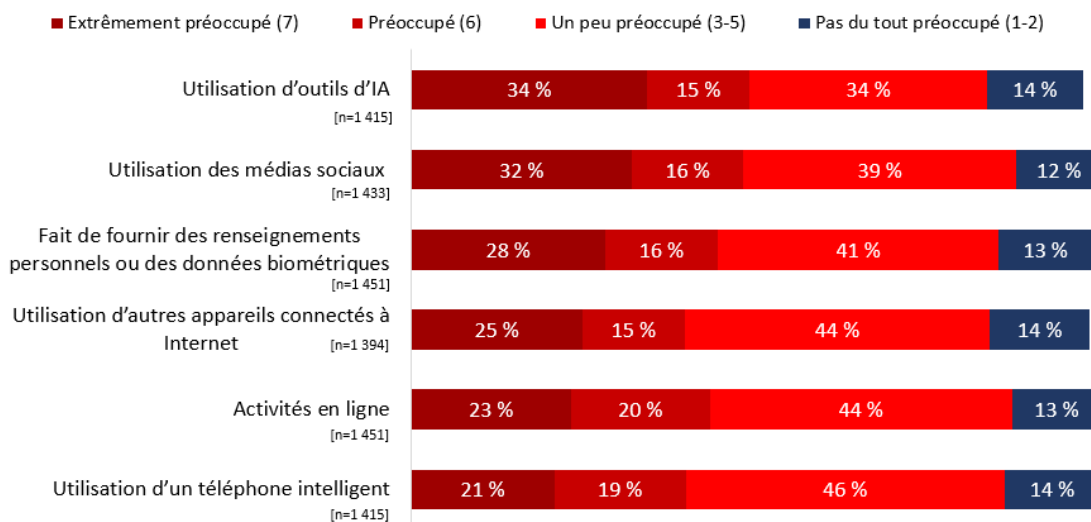
*** 2020 : « Détaillants en ligne »

1.3 Préoccupations relatives à la protection de la vie privée

Une forte majorité de Canadiennes et de Canadiens est préoccupée par la protection de la vie privée dans certaines situations.

Une nouveauté a été ajoutée cette année : on a demandé aux Canadiennes et aux Canadiens s'ils étaient préoccupés par la protection de leur vie privée relativement à différentes situations ou à l'utilisation de certaines technologies. Bien que le degré de préoccupation varie, la plupart des répondants sont à tout le moins quelque peu préoccupés par la protection de leur vie privée. Environ un tiers d'entre eux sont extrêmement préoccupés par la protection de leur vie privée lorsqu'ils utilisent les outils d'IA (34 %) et les médias sociaux (32 %). Environ un quart des répondants sont aussi extrêmement préoccupés lorsqu'ils fournissent des renseignements personnels ou des données biométriques (28 %) et lorsqu'ils utilisent des appareils connectés à Internet comme ceux liés aux maisons et aux voitures intelligentes (25 %). Enfin, 23 % des personnes sont extrêmement préoccupées par la protection de leur vie privée en ce qui concerne leurs activités en ligne et 21 %, en ce qui concerne l'utilisation de leur téléphone intelligent.

Figure 11 : Niveau de préoccupation relatif à différentes activités



Q5. Êtes-vous préoccupés par la protection de votre privée en ce qui concerne... [LISEZ LES ÉLÉMENTS DE LA LISTE]. Utilisez une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie que vous n'êtes pas du tout préoccupé et « 7 », que vous êtes extrêmement préoccupé. Base : ceux qui ont accès à Internet. La proportion de personnes ayant répondu « Je ne sais pas » se situe dans une fourchette allant de moins de 0,5 % à 3 %.

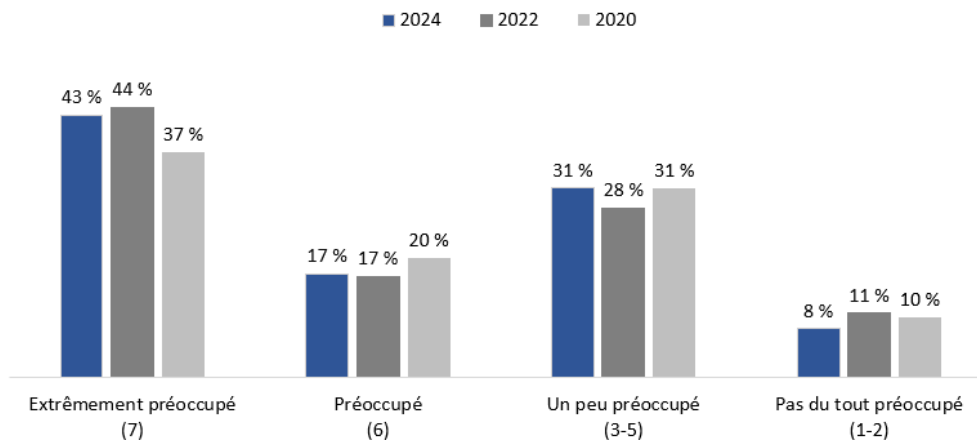
Les personnes qui ont indiqué être très préoccupées par la protection de leur vie privée étaient aussi plus susceptibles d'être très préoccupées par ce sujet dans les différents domaines. La seule autre tendance constante est l'âge. Les Canadiennes et les Canadiens les plus jeunes (de 16 à 24 ans) sont moins susceptibles d'être très préoccupés par l'utilisation des médias sociaux (28 %), des outils d'IA (32 %), de la biométrie (25 %), de leur téléphone intelligent (18 %) et d'autres appareils connectés (21 %).

Les préoccupations concernant l'utilisation de renseignements personnels pour créer des profils sont répandues.

Neuf Canadiennes et Canadiens sur dix (91 %) sont au moins quelque peu préoccupés par l'utilisation de leurs renseignements personnels pour créer des profils marketing basés sur leurs champs d'intérêt et leurs traits de personnalité, dont 43 % sont extrêmement préoccupés. La préoccupation à cet égard est restée constante au fil du temps³.

Figure 12 : Préoccupation concernant l'utilisation de renseignements personnels pour créer des profils marketing

« Vos renseignements personnels sont utilisés pour créer des profils sur vous, vos champs d'intérêt et vos traits de personnalité aux fins de marketing. »



Q6a. Pensez aux renseignements personnels accessibles à votre sujet en ligne et sur les appareils intelligents. Dites-moi si vous êtes préoccupé(e) que « Vos renseignements personnels sont utilisés pour créer des profils sur vous, vos champs d'intérêt et vos traits de personnalité aux fins de marketing ». Pour ce faire, utilisez une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie que vous n'êtes pas du tout préoccupé et « 7 », que vous êtes extrêmement préoccupé. [QUESTION MODIFIÉE EN 2024] Base en 2024 : n = 1 467; personnes ayant accès à Internet.

Les Canadiennes et les Canadiens âgés de 55 ans ou plus sont davantage susceptibles que les Canadiennes et les Canadiens plus jeunes d'exprimer des préoccupations concernant l'utilisation de leurs renseignements personnels pour créer un profil basé sur leurs champs d'intérêt et leurs traits de personnalité aux fins de marketing. La probabilité qu'une personne exprime des préoccupations augmente avec l'âge; en effet, elle va de 47 % chez les 16 à 24 ans à 56 % chez les 25 à 34 ans, à 59 % chez les 35 à 54 ans et finalement à 66 % chez les 55 ans ou plus. Le niveau de préoccupation est également plus élevé chez les personnes ayant fait des études de niveau collégial (63 %) ou universitaire (62 %) et chez celles qui sont très préoccupées par la protection de leur vie privée (71 %).

La majorité des Canadiennes et des Canadiens sont préoccupés par l'utilisation de leurs renseignements personnels pour prendre des décisions à leur sujet.

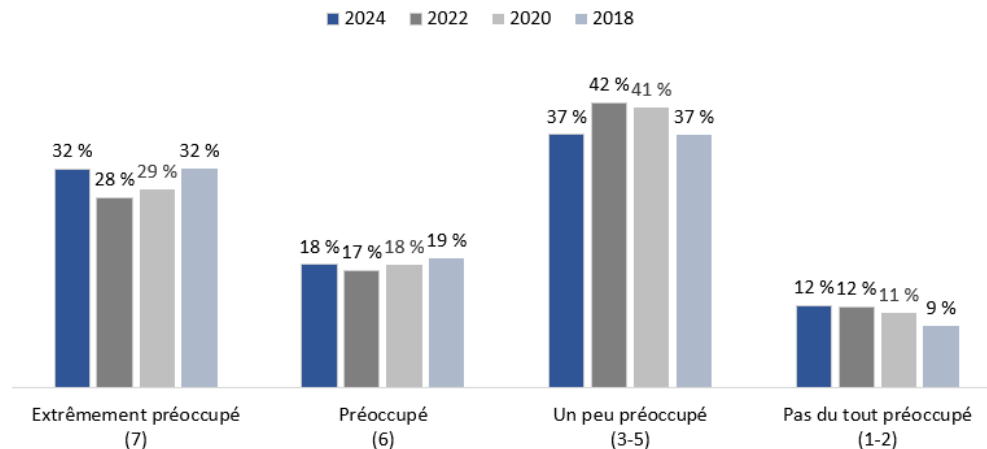
Les répondants ont indiqué dans une proportion de 87 % être au moins quelque peu préoccupés par le fait que leurs renseignements personnels soient utilisés pour prendre des décisions à leur

³ Le libellé de l'énoncé a changé en 2024. Auparavant, il se lisait comme suit : *Les entreprises de médias sociaux qui recueillent vos renseignements personnels sur leur plateforme pour créer un profil de vos champs d'intérêt et traits de personnalité aux fins de marketing.*

sujet, par exemple pour un emploi, une réclamation d'assurance, un prêt ou une assurance-maladie. Le taux de préoccupation à cet égard est stable depuis 2018, mais on note cette année une légère hausse de la proportion de Canadiennes et de Canadiens qui se disent extrêmement préoccupés (32 % en 2024, contre 28 % en 2022)⁴.

Figure 13 : Préoccupation concernant la façon dont leurs renseignements personnels seront utilisés pour prendre des décisions à leur sujet

« Vos renseignements personnels sont utilisés pour prendre des décisions à votre sujet, comme pour un emploi, une réclamation d'assurance, un prêt ou une assurance-maladie. »



Q6b. Pensez aux renseignements personnels accessibles à votre sujet en ligne et sur les appareils intelligents. Dites-moi si vous êtes préoccupé(e) par la possibilité que « Vos renseignements personnels sont utilisés pour prendre des décisions à votre sujet, comme pour un emploi, une réclamation d'assurance, un prêt ou une assurance-maladie ». Pour ce faire, utilisez une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie que vous n'êtes pas du tout préoccupé et « 7 », que vous êtes extrêmement préoccupé. [QUESTION MODIFIÉE EN 2024] Base en 2024 : n = 1 467; personnes ayant accès à Internet. Ne sait pas : 1 %.

La probabilité d'exprimer des préoccupations (cotes de six ou sept sur l'échelle de sept points) quant à l'utilisation des renseignements personnels pour la prise de décision augmente avec l'âge : elle passe de 37 % chez les 16 à 24 ans à 53 % chez les 55 ans ou plus. Le niveau de préoccupation est également plus élevé chez les personnes ayant fait des études de niveau collégial (52 %) ou universitaire (52 %) et chez celles qui sont très préoccupées par la protection de leur vie privée (60 %).

La plupart des Canadiennes et des Canadiens sont préoccupés par le vol d'identité.

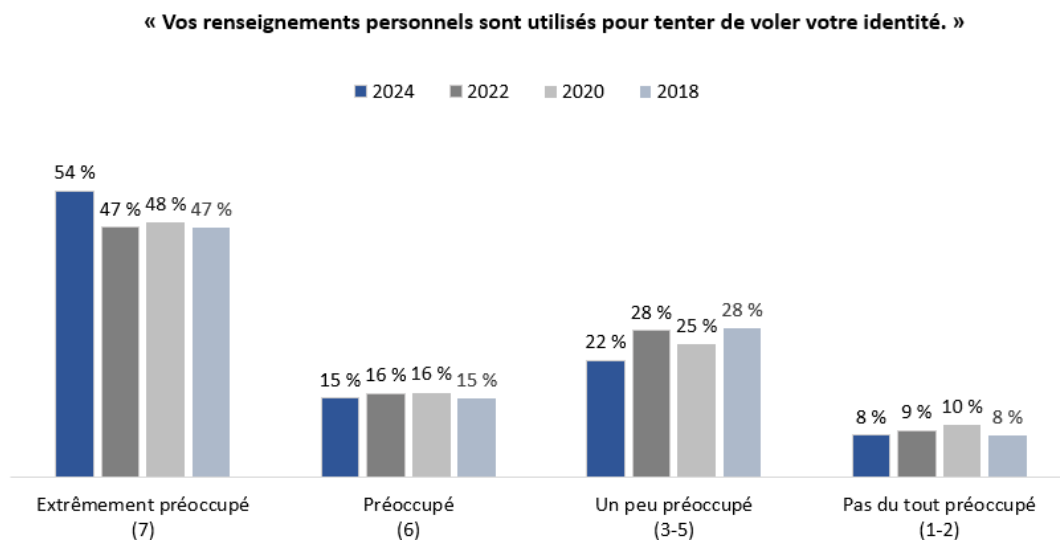
Neuf Canadiennes et Canadiens sur dix (91 %) ont exprimé un certain niveau de préoccupation concernant le fait que leurs renseignements personnels soient utilisés pour tenter de voler leur identité. De ce nombre, 54 % se disent extrêmement préoccupés par le vol d'identité. Le niveau de préoccupation à l'égard du vol d'identité est stable depuis 2018. Toutefois, on note cette année une hausse de la proportion de Canadiennes et de Canadiens qui se disent extrêmement

⁴ Le libellé de l'énoncé a changé en 2024. Auparavant, il se lisait comme suit : *Les entreprises ou les organisations qui utilisent les renseignements vous concernant disponibles en ligne pour prendre des décisions à votre sujet, comme pour un emploi, une réclamation d'assurance ou une assurance-maladie*. Le changement de formulation peut expliquer la hausse par rapport à 2022.

préoccupés; de 47 % en 2022, elle est passée à 54 % en 2024, un sommet depuis que l'on a commencé à faire le suivi de cette question en 2018⁵.

La probabilité qu'une personne exprime des préoccupations (cotes de six ou sept) concernant l'utilisation de ses renseignements personnels pour tenter de voler son identité augmente avec l'âge : de 59 % chez les 16 à 24 ans, elle passe à 64 % chez les 25 à 34 ans, à 68 % chez les 35 à 54 ans, puis à 75 % chez les 55 ans ou plus. Les personnes ayant fait des études collégiales (73 %) ou universitaires (71 %) et celles qui sont très préoccupées par la protection de leur vie privée (79 %) sont également plus susceptibles d'exprimer des préoccupations relatives au vol d'identité. Sur le plan géographique, le niveau de préoccupation est plus élevé au Québec (72 %), en Ontario (72 %), en Colombie-Britannique (70 %) et au Canada atlantique (70 %) que dans les Prairies (60 %).

Figure 14 : Préoccupations au sujet du vol d'identité



Q6c. Pensez aux renseignements personnels accessibles à votre sujet en ligne et sur les appareils intelligents. Dites-moi si vous êtes préoccupé(e) par la possibilité que « Vos renseignements personnels sont utilisés pour tenter de voler votre identité ». Pour ce faire, utilisez une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie que vous n'êtes pas du tout préoccupé et « 7 », que vous êtes extrêmement préoccupé. [QUESTION MODIFIÉE EN 2024] Base en 2024 : n = 1 467; personnes ayant accès à Internet. Ne sait pas : 1 %.

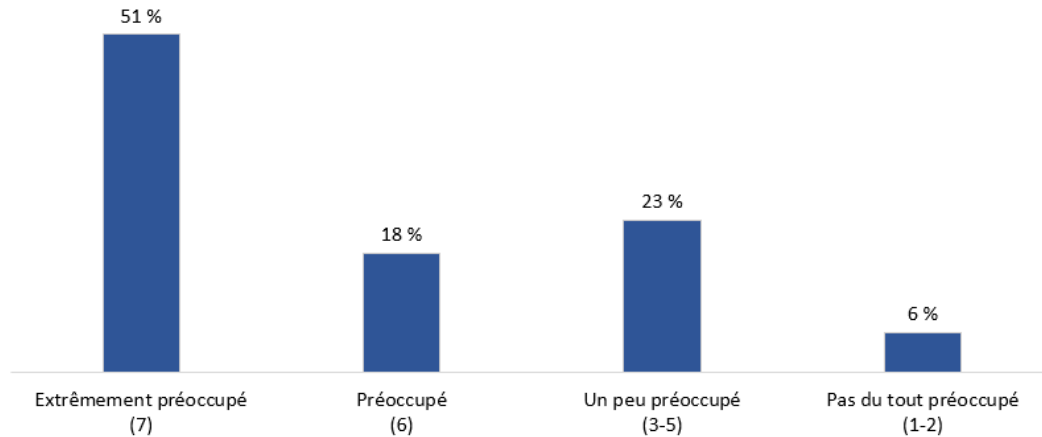
La vaste majorité des répondants sont préoccupés par le fait que leurs renseignements personnels soient vendus ou communiqués à d'autres entreprises ou organisations.

En ce qui concerne la vente ou la communication de leurs renseignements personnels à d'autres entreprises ou organisations, 92 % des Canadiennes et des Canadiens ont exprimé un certain niveau de préoccupation. La moitié des répondants (51 %) sont extrêmement préoccupés, soit plus que le double de ceux qui sont quelque peu préoccupés (23 %). Seulement 6 % des gens ne sont pas préoccupés par la vente ou la communication de leurs renseignements personnels.

⁵ Le libellé de l'énoncé a changé en 2024. Auparavant, il se lisait comme suit : *Les gens qui utilisent des renseignements vous concernant disponibles en ligne pour tenter de voler votre identité*. Le changement de formulation peut expliquer la hausse par rapport à 2022.

Figure 15 : Préoccupation concernant la vente ou la communication des renseignements personnels

« Vos renseignements personnels sont vendus ou communiqués à d'autres entreprises ou organisations. »



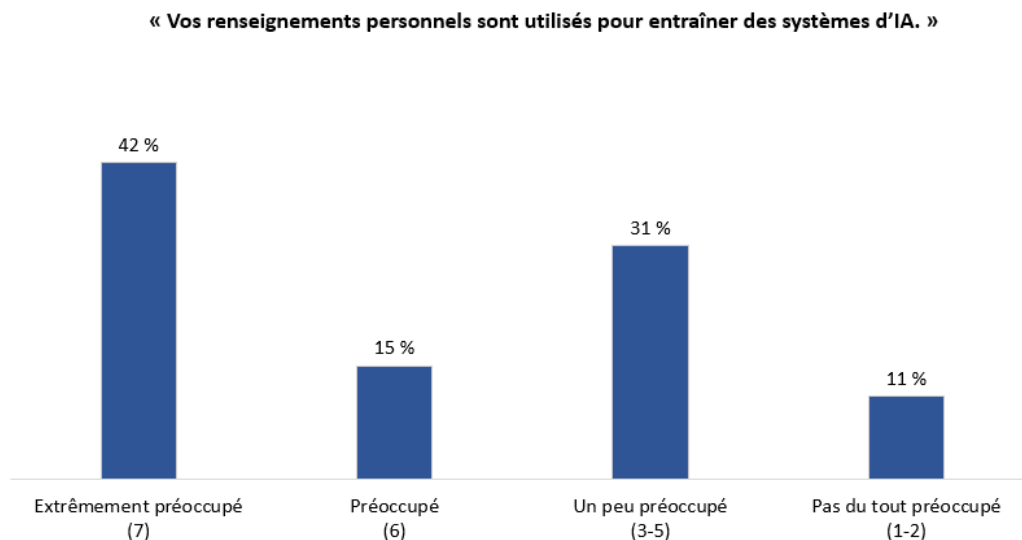
Q6d. Pensez aux renseignements personnels accessibles à votre sujet en ligne et sur les appareils intelligents. Dites-moi si vous êtes préoccupé(e) par la possibilité que « Vos renseignements personnels sont vendus ou communiqués à d'autres entreprises ou organisations ». Pour ce faire, utilisez une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie que vous n'êtes pas du tout préoccupé et « 7 », que vous êtes extrêmement préoccupé. Base : n = 1 467; ceux qui ont accès à Internet. Ne sait pas : 1 %.

Les Canadiennes et les Canadiens âgés de 35 ans ou plus (72 % des 35 à 54 ans et 75 % des 55 ans ou plus), les femmes (73 %), les personnes ayant un diplôme collégial (73 %) ou universitaire (71 %), les personnes en situation de handicap (79 %) et les personnes très préoccupées par la protection de leur vie privée (78 %) sont plus susceptibles d'exprimer des préoccupations (cotes de six ou sept) quant à la vente ou à la communication de leurs renseignements personnels.

La plupart des Canadiennes et des Canadiens sont préoccupés par l'utilisation de leurs renseignements personnels pour entraîner des systèmes d'IA.

Près de neuf Canadiennes et Canadiens sur dix (88 %) sont préoccupés dans une certaine mesure de voir leurs renseignements personnels utilisés pour entraîner des systèmes d'IA. De ce nombre, 42 % sont extrêmement préoccupés. Seulement 11 % des répondants ne sont pas préoccupés à ce sujet.

Figure 16 : Préoccupation concernant l'utilisation des renseignements personnels pour entraîner des systèmes d'IA



Q6e. Pensez aux renseignements personnels accessibles à votre sujet en ligne et sur les appareils intelligents. Dites-moi si vous êtes préoccupé(e) par la possibilité que « Vos renseignements personnels sont utilisés pour entraîner des systèmes d'IA ». Pour ce faire, utilisez une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie que vous n'êtes pas du tout préoccupé et « 7 », que vous êtes extrêmement préoccupé. Base : n = 1 467; ceux qui ont accès à Internet. Ne sait pas : 2 %.

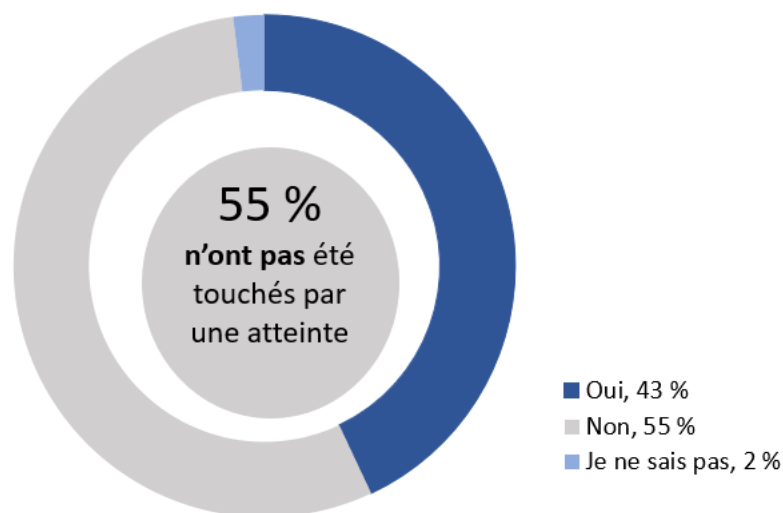
La probabilité qu'une personne exprime des préoccupations concernant l'utilisation de ses renseignements personnels pour entraîner des systèmes d'IA augmente avec l'âge : de 28 % chez les 16 à 24 ans, elle passe à 48 % chez les 25 à 34 ans, à 60 % chez les 35 à 54 ans, puis à 65 % chez les 55 ans ou plus. De plus, les Canadiennes et les Canadiens qui sont très préoccupés par la protection de leur vie privée sont plus susceptibles d'exprimer des préoccupations à cet égard (68 %).

1.4 Atteintes, protection de la vie privée et politiques de confidentialité

Près de la moitié des personnes interrogées ont été touchées par une atteinte à la vie privée.

Environ quatre Canadiennes et Canadiens sur dix (43 %) ont déclaré avoir été touchés par une atteinte à la vie privée. Les personnes ayant un diplôme collégial (42 %) ou universitaire (48 %), les Autochtones (57 %) et les Canadiennes et les Canadiens très préoccupés par la protection de leur vie privée (47 %) sont plus susceptibles d'avoir été touchés par une atteinte. De plus, la probabilité d'avoir été touché par une atteinte augmente généralement avec le revenu du ménage, passant de 31 % chez les personnes ayant un revenu du ménage inférieur à 40 000 \$ à 48 % chez les personnes ayant un revenu du ménage de 150 000 \$ ou plus.

Figure 17 : Pourcentage de personnes touchées par une atteinte à la vie privée



Q9. Est-ce que vous avez été touché par une atteinte à la vie privée?

Base : n = 1 500; tous les répondants.

Parmi les Canadiennes et les Canadiens interrogés, 55 % ont indiqué ne pas avoir été touchés par une atteinte à la vie privée. Sur le plan géographique, les résidents du Québec (60 %) sont plus susceptibles que les résidents du Canada atlantique (50 %) et de l'Ontario (52 %) de ne pas avoir été touchés par une atteinte à la vie privée.

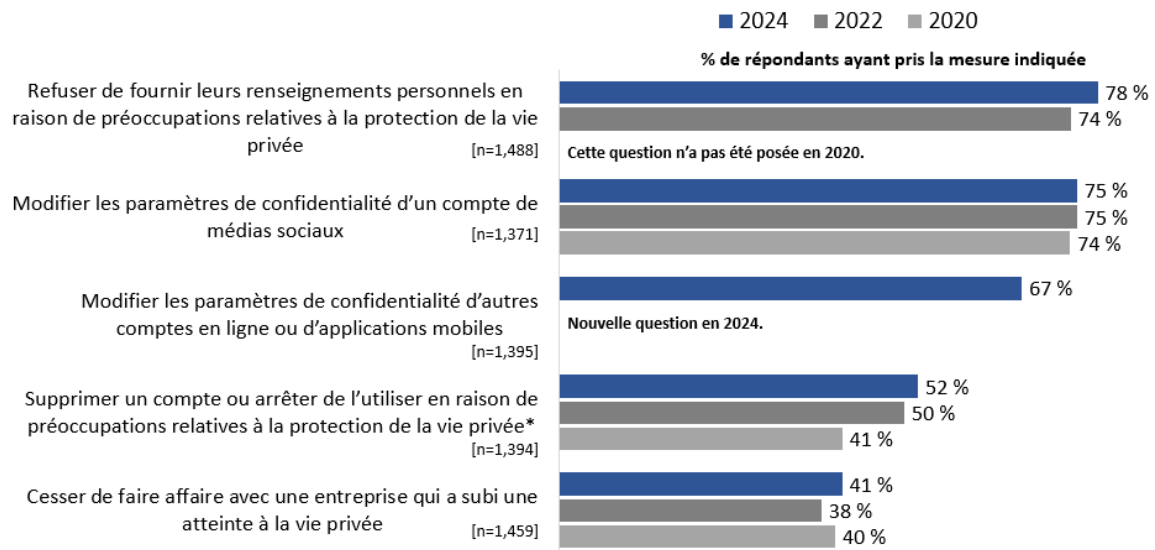
La plupart des Canadiennes et des Canadiens ont pris des mesures pour protéger leur vie privée.

Neuf Canadiennes et Canadiens sur dix (92 %) ont pris au moins une mesure pour protéger leurs renseignements personnels. Plus des trois quarts (78 %) des répondants ont refusé de fournir à une organisation ou à une entreprise des renseignements les concernant en raison de préoccupations relatives à la protection de la vie privée, et les trois quarts exactement (75 %) ont modifié les paramètres de confidentialité d'un compte de médias sociaux. Les deux tiers (67 %) ont ensuite modifié les paramètres de confidentialité d'autres comptes en ligne ou d'applications mobiles. En outre, un peu plus de la moitié (52 %) des gens ont supprimé un compte ou cessé d'utiliser un compte en raison de préoccupations relatives à la protection de la vie privée, et 41 % ont cessé de faire affaire avec une entreprise ayant subi une atteinte à la vie privée.

Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la protection de la vie privée de 2024-2025

Le seul changement notable depuis 2022 est la proportion de Canadiennes et de Canadiens qui refusent de fournir leurs renseignements personnels, qui est passée de 74 % en 2022 à 78 % en 2024.

Figure 18 : Mesures prises pour protéger la vie privée



* Auparavant, la question faisait mention d'un « compte de médias sociaux ».

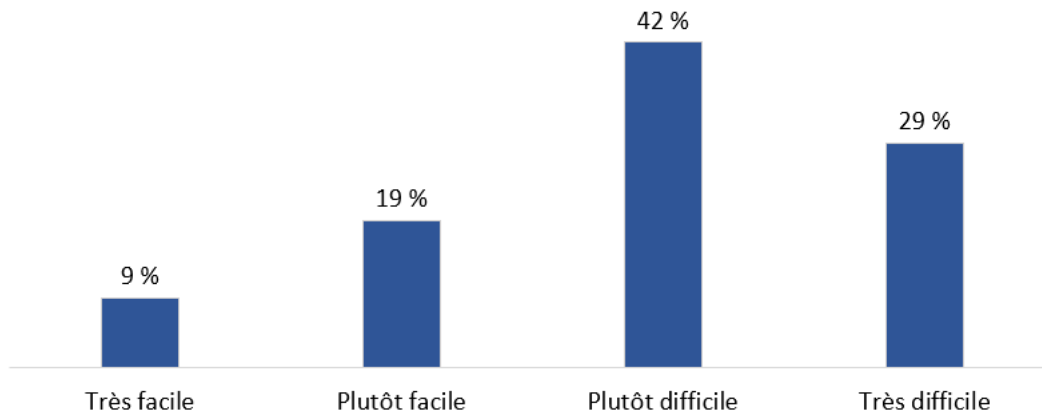
Q7. Les questions suivantes portent sur les mesures que vous avez peut-être prises en ce qui concerne vos renseignements personnels. Vous arrive-t-il de...? Base : ceux pour qui le scénario s'applique. La proportion de personnes ayant répondu « Je ne sais pas » se situe dans une fourchette allant de moins de 0,5 % à 2 %.

La tendance la plus marquée est liée à l'âge et aux préoccupations générales en matière de protection de la vie privée. Les Canadiennes et les Canadiens âgés de 65 ans ou plus sont moins susceptibles que les Canadiennes et les Canadiens plus jeunes de modifier leurs paramètres de confidentialité sur les médias sociaux (51 %) ou d'autres comptes en ligne ou d'applications mobiles (43 %), de supprimer ou d'arrêter d'utiliser un compte (47 %), de refuser de fournir des renseignements personnels (72 %) ou de cesser de faire affaire avec une entreprise ayant subi une atteinte à la vie privée (34 %). Les personnes qui sont très préoccupées par leur vie privée sont plus susceptibles de prendre toutes ces mesures.

La majorité de la population canadienne trouve qu'il est difficile de comprendre les politiques de confidentialité.

Sept répondants sur dix (71 %) sont d'avis qu'il est plutôt (42 %) ou très (29 %) difficile de comprendre les politiques de confidentialité. À l'inverse, un peu plus du quart des répondants ne sont pas de cet avis : 19 % estiment que c'est plutôt facile et 9 %, que c'est très facile.

Figure 19 : Facilité de compréhension des politiques de confidentialité



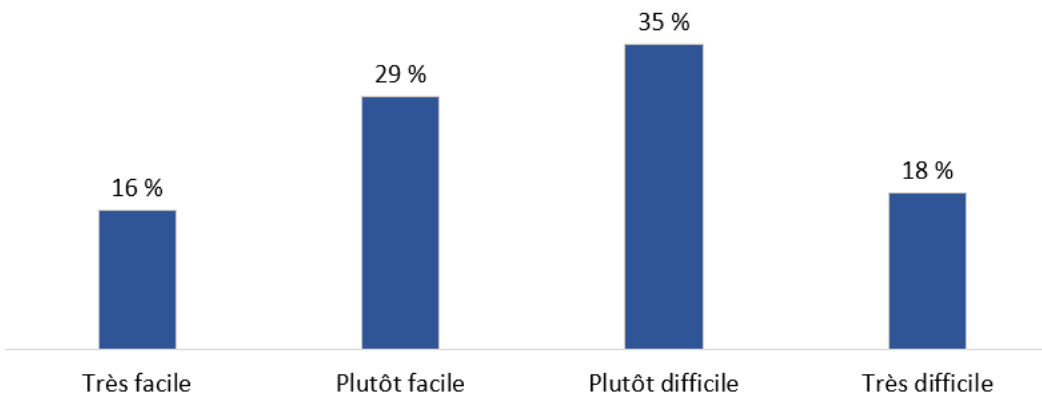
Q8a. Diriez-vous que c'est très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile de [LIRE L'ÉNONCÉ]? Base : n = 1 467; ceux qui ont accès à Internet. Ne sait pas : 1 %.

Les Canadiennes et les Canadiens âgés de 16 à 24 ans (52 %), ceux qui font partie d'un groupe racisé (39 %) et ceux qui savent très bien comment protéger leur vie privée (40 %) sont plus susceptibles de dire qu'il est facile de comprendre les politiques de confidentialité.

Cinq Canadiennes et Canadiens sur dix estiment qu'il est difficile de modifier les paramètres de confidentialité de leurs comptes en ligne.

Un peu plus de la moitié des personnes interrogées ont répondu qu'il était plutôt (35 %) ou très (18 %) difficile de modifier les paramètres de confidentialité d'un compte de médias sociaux ou d'applications mobiles ou d'un autre type de comptes en ligne. À l'inverse, 45 % ont indiqué que c'était assez ou très facile.

Figure 20 : Facilité de modification des paramètres de confidentialité



Q8b. Diriez-vous que c'est très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile de [LIRE L'ÉNONCÉ]? Base : n = 1 467; ceux qui ont accès à Internet. Ne sait pas : 3 %.

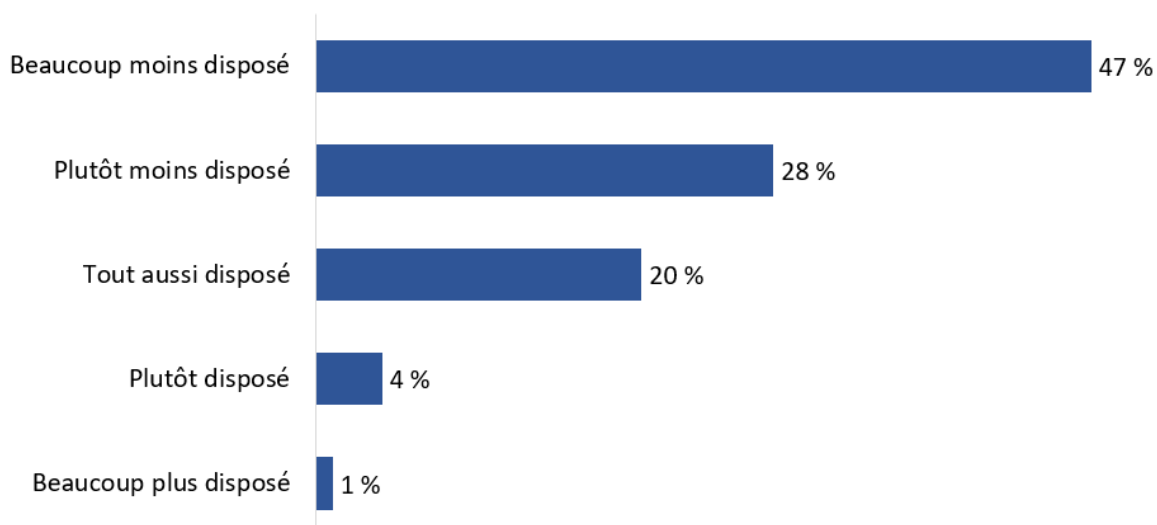
Les Canadiennes et les Canadiens âgés de 16 à 24 ans (68 %), les Autochtones (60 %) et les membres d'un groupe racisé (52 %) étaient plus susceptibles de dire qu'il est facile de modifier les paramètres de confidentialité.

1.5 Attitudes à l'égard de la communication des renseignements

Les trois quarts des Canadiennes et des Canadiens sont moins disposés à communiquer leurs renseignements personnels qu'il y a cinq ans.

Par rapport à il y a cinq ans, les trois quarts des personnes interrogées sont plutôt moins (28 %) ou beaucoup moins (47 %) disposées à communiquer leurs renseignements personnels à des organisations. Les autres répondants ont pour la plupart (20 %) indiqué être tout aussi disposés à communiquer leurs renseignements personnels qu'il y a cinq ans. Une faible proportion (5 %) est plus disposée qu'il y a cinq ans à communiquer ses renseignements personnels à des organisations.

Figure 21 : Disposition à communiquer des renseignements personnels à des organisations par rapport à il y a cinq ans



Q10. Par rapport à il y a cinq ans, dans quelle mesure êtes-vous disposé à communiquer vos renseignements personnels à des organisations? Base : n = 1 500; tous les répondants.

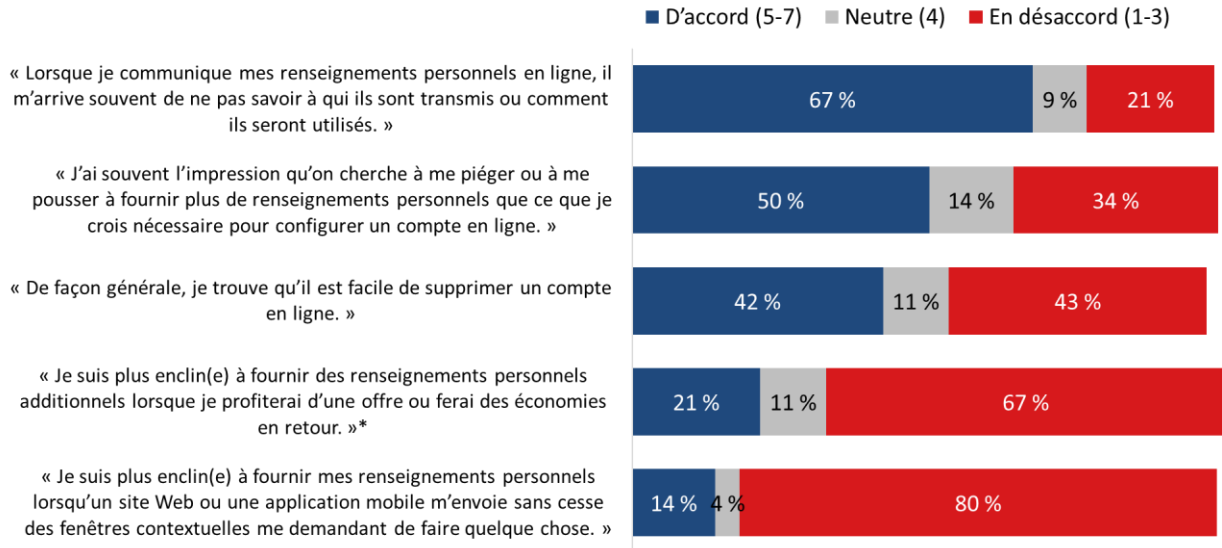
C'est au Québec (84 %) que les gens sont le moins susceptibles de communiquer leurs renseignements personnels, contre 74 % en Ontario, 70 % dans les Prairies et 67 % en Colombie-Britannique. Les personnes âgées de 55 ans et plus sont plus disposées à communiquer leurs renseignements personnels (80 %) que les personnes âgées de 16 à 24 ans (60 %). Les Canadiennes et les Canadiens qui se disent préoccupés par la protection de leur vie privée et ceux qui ont peu de connaissances sur la façon de protéger leur vie privée sont également moins disposés à communiquer leurs renseignements.

Les attitudes à l'égard de la communication des renseignements personnels varient parmi la population canadienne.

Les deux tiers (67 %) des Canadiennes et des Canadiens ne savent pas à qui sont transmis les renseignements personnels qu'ils communiquent en ligne ni comment ils sont utilisés. De plus, la moitié (50 %) des Canadiennes et des Canadiens ont souvent l'impression qu'on cherche à les piéger ou à les pousser à fournir plus de renseignements personnels que ce qu'ils croient nécessaire pour configurer un compte en ligne, tandis que 43 % ne trouvent pas qu'il est facile de supprimer un compte en ligne. Cela dit, peu de gens sont plus enclins à fournir des renseignements personnels additionnels pour profiter d'une offre ou faire des économies (21 %) ou parce qu'un site Web ou

une application mobile leur envoie des fenêtres contextuelles leur demandant de faire quelque chose (14 %).

Figure 22 : Attitudes à l'égard de la communication de renseignements personnels



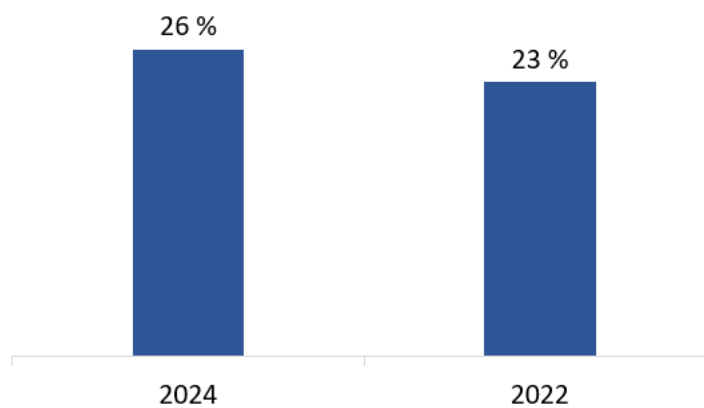
Q11. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants, en utilisant une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie « complètement en désaccord » et « 7 », « complètement d'accord ». Base : n = 1 467; ceux qui ont accès à Internet. * Question posée à tous les répondants (n = 1 500). La proportion de personnes ayant répondu « Je ne sais pas » se situe entre 1 % et 4 %.

1.6 Connaissance du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada et utilisation des ressources en matière de protection de la vie privée

Le quart des Canadiennes et des Canadiens connaissent les institutions fédérales responsables de la protection de la vie privée.

Les répondants ont indiqué dans une proportion de 26 % qu'ils connaissaient une institution fédérale qui aide les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels. La majorité (72 %) des répondants ont indiqué ne connaître aucune institution de ce type. Les résultats à cet égard n'ont pas vraiment changé depuis 2022.

Figure 23 : Connaissance des institutions fédérales qui traitent de la protection de la vie privée



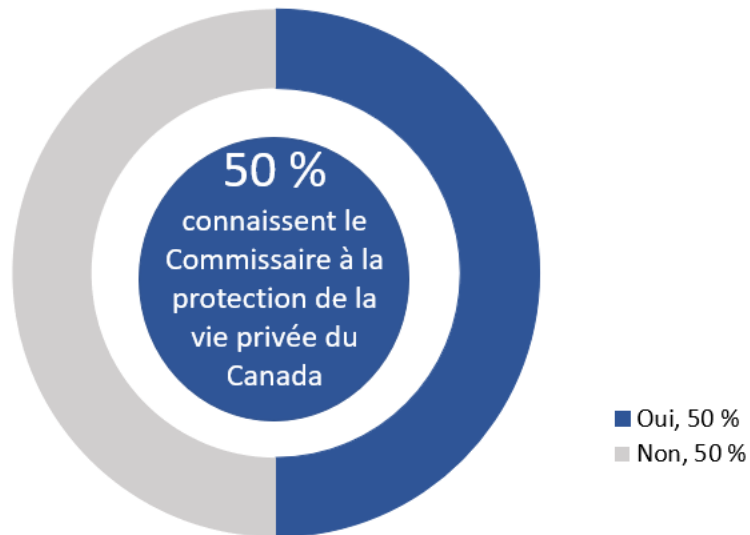
Q12. Connaissez-vous des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels? Base : n = 1 500; tous les répondants. Ne sait pas : 1 %.

La connaissance des institutions fédérales responsables de la protection de la vie privée est moindre au Québec (15 %), alors qu'elle est supérieure parmi les personnes ayant un diplôme universitaire (34 %) et parmi les Canadiennes et les Canadiens qui se disent très au courant de la façon de protéger leur vie privée (36 %).

La moitié de la population canadienne a déjà entendu parler du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient déjà entendu parler du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, la moitié des répondants ont dit oui et l'autre moitié a dit non.

Figure 24 : Connaissance du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada



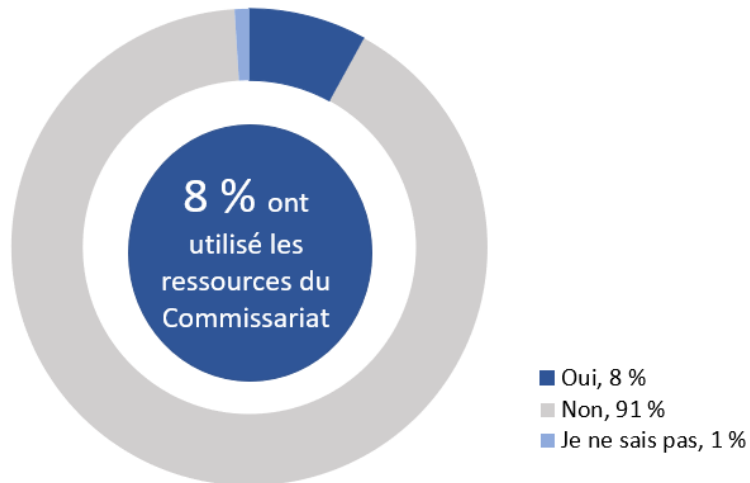
Q13. Avez-vous déjà entendu parler du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada? Base : n = 1 500; tous les répondants.

Le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada est moins connu au Québec (43 %), au sein des groupes racisés (32 %), chez les Autochtones (37 %) ainsi que parmi les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (35 %), les personnes qui ne sont pas préoccupées par la protection de leur vie privée (32 %) et celles qui ne savent pas comment protéger leur vie privée (36 %). De plus, la probabilité de connaître le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada augmente avec l'âge : de 23 % chez les 16 à 24 ans, elle passe à 65 % chez les 65 ans ou plus.

Peu de Canadiennes et de Canadiens ont utilisé les ressources du Commissariat.

Lorsqu'on leur a demandé si le Commissariat leur avait déjà fourni des ressources, des conseils ou d'autres renseignements au sujet de la protection de la vie privée, seulement 8 % des répondants ont répondu par l'affirmative. À l'opposé, 91 % ont répondu non.

Figure 25 : Utilisation des ressources du Commissariat

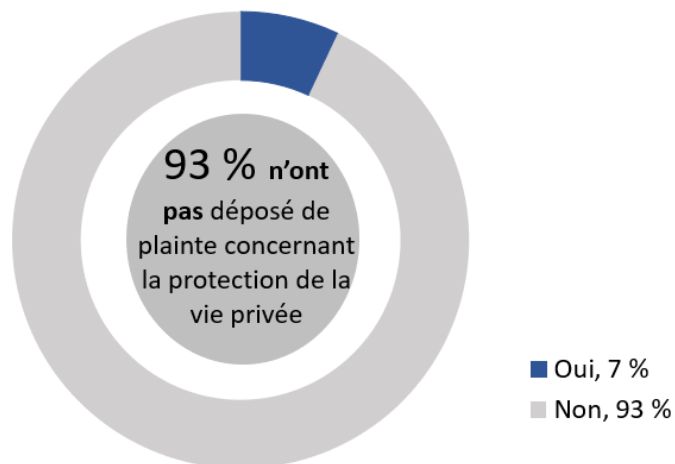


Q14. Le Commissariat vous a-t-il déjà fourni des ressources, des conseils ou d'autres renseignements au sujet de la protection de la vie privée? Base : n = 1 500; tous les répondants. Ne sait pas : 1 %.

Neuf Canadiennes et Canadiens sur dix n'ont jamais déposé de plainte concernant la protection de la vie privée.

La vaste majorité des Canadiennes et des Canadiens (93 %) n'ont jamais déposé de plainte concernant la protection de la vie privée visant une entreprise ou une institution fédérale, alors que 7 % l'ont déjà fait.

Figure 26 : Pourcentage de personnes ayant déposé une plainte concernant la protection de la vie privée

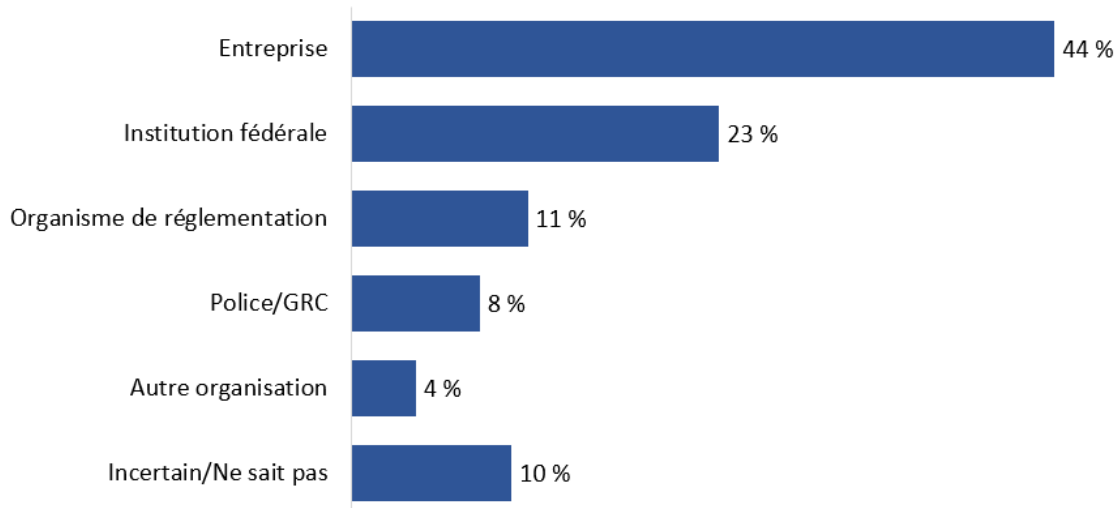


Q15. Avez-vous déjà déposé une plainte concernant la protection de la vie privée visant une entreprise ou une institution fédérale? Base : n = 1 500; tous les répondants.

Les entreprises sont les principales institutions visées par des plaintes.

Parmi les personnes ayant déposé une plainte concernant la protection de la vie privée (n = 106), près de la moitié (44 %) ont déposé une plainte officielle auprès d'une entreprise et environ le quart (23 %) l'ont fait auprès d'une institution fédérale. Certains (11 %) ont déclaré avoir déposé une plainte auprès d'un organisme de réglementation, alors que 8 % ont porté plainte à la police.

Figure 27 : Type de plainte



Q16. S'agissait-il d'une plainte officielle déposée auprès... [Plusieurs réponses acceptées] Base : n = 106; personnes ayant déposé une plainte concernant la protection de la vie privée. Refus de répondre : 4 %.

1.7 Enjeux liés aux communications

Les Canadiennes et les Canadiens aimeraient avoir plus de renseignements sur une variété de sujets relatifs à la protection de la vie privée.

On a demandé aux Canadiennes et aux Canadiens sur quels sujets relatifs à la protection de la vie privée ils aimeraient avoir plus de renseignements. Les sujets les plus fréquemment mentionnés sont les risques pour la vie privée et la protection des renseignements personnels (28 %) et la protection de la vie privée en ligne (27 %). Viennent ensuite la protection contre le vol d'identité et la fraude (20 %), les mesures à prendre si leurs renseignements personnels sont touchés par une cyberattaque ou une atteinte à la sécurité des données (17 %) et les mesures à prendre s'ils croient qu'une entreprise ou une institution fédérale a porté atteinte à leur vie privée (15 %).

D'autres sujets ont aussi été mentionnés moins fréquemment, comme le montre la figure 28, alors qu'une grande partie des répondants (36 %) ne savaient pas exactement quels sujets les intéressaient.

Figure 28 : Sujets relatifs à la protection de la vie privée sur lesquels les Canadiennes et les Canadiens aimeraient avoir plus de renseignements



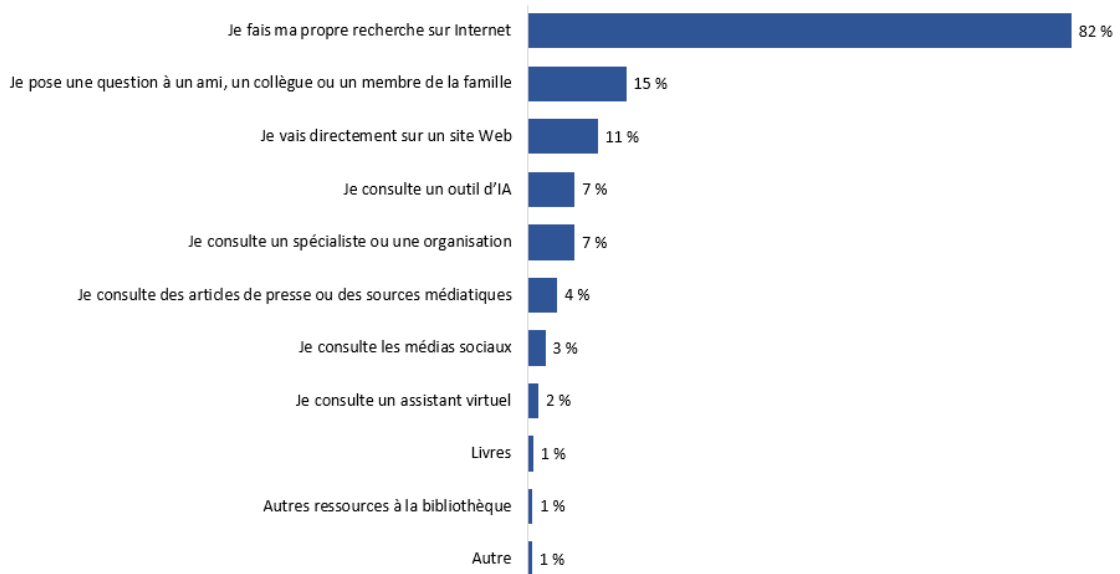
Q17. Le Commissariat produit des ressources à l'intention des individus sur la façon dont ils peuvent protéger leur vie privée. Sur quels sujets relatifs à la protection de la vie privée aimeriez-vous avoir plus de renseignements? [Plusieurs réponses acceptées] Base : n = 1 500; tous les répondants.

Les Canadiennes et les Canadiens qui ont indiqué faire partie d'un groupe racisé (35 %) et ceux qui sont très préoccupés par la protection de la vie privée (30 %) sont plus susceptibles d'être intéressés par les risques pour la vie privée et la protection des renseignements personnels. La protection de la vie privée en ligne intéresse davantage les femmes (30 %), les personnes ayant un diplôme universitaire (32 %, contre 20 % des personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires) ainsi que les personnes qui sont très (29 %) ou quelque peu (27 %) préoccupées par la protection de leur vie privée.

La plupart des Canadiennes et des Canadiens trouvent de l'information sur la protection de la vie privée au moyen d'une recherche sur Internet.

La plupart des Canadiennes et des Canadiens (82 %) font une recherche sur Internet lorsqu'ils ont besoin de se renseigner sur un sujet donné. D'autres méthodes ont été mentionnées, mais dans des proportions bien moindres, comme le montre la figure 29.

Figure 29 : Façons d'obtenir de l'information sur la protection de la vie privée



Q18. Lorsque vous avez besoin de vous renseigner sur un sujet donné, comment vous y prenez-vous pour trouver l'information? [Plusieurs réponses acceptées] Base : n = 1 500; tous les répondants. Ne sait pas : 2 %.

Les Canadiennes et les Canadiens âgés de 65 ans ou plus (69 %) et ceux en situation de handicap (69 %) sont moins susceptibles de trouver de l'information en faisant leur propre recherche sur Internet.

2. Sondage en ligne

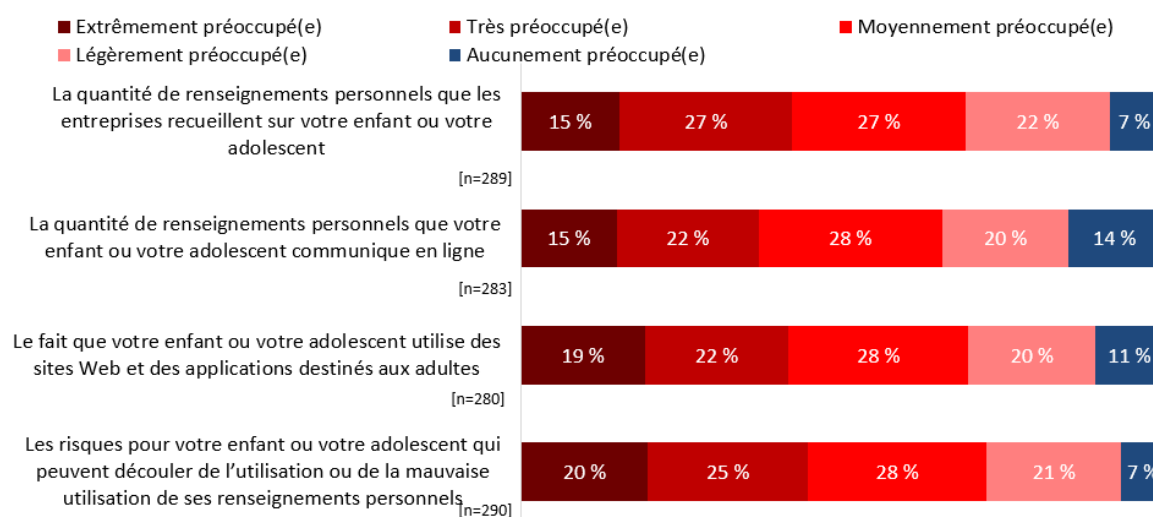
Cette section présente les résultats d'un sondage en ligne réalisé auprès de 302 parents et de 109 enseignants.

2.1 Parents

2.1.1 Préoccupations et opinion concernant les risques

La grande majorité des parents s'inquiètent de la protection de la vie privée en ligne de leurs enfants⁶. En fait, les deux tiers des parents ou plus sont de moyennement à extrêmement préoccupés, dont 45 % sont très préoccupés (très préoccupés et extrêmement préoccupés), par les risques qui peuvent découler de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation des renseignements personnels de leurs enfants. De plus, 42 % des parents sont grandement préoccupés par la quantité de renseignements personnels que les entreprises recueillent sur leurs enfants, 41 %, par le fait que leurs enfants utilisent des sites Web ou des applications destinés aux adultes et 37 %, par la quantité de renseignements personnels que leurs enfants communiquent en ligne.

Figure 30 : Préoccupations relatives aux activités en ligne et à leurs conséquences sur la protection de la vie privée



Q8. En pensant aux activités en ligne de votre ou vos enfants ou adolescents, quel est votre degré de préoccupation par rapport aux éléments suivants? Base : parents, à l'exclusion de ceux qui ont déclaré qu'un élément ne s'appliquait pas à eux. Je ne sais pas : 1 % ou moins.

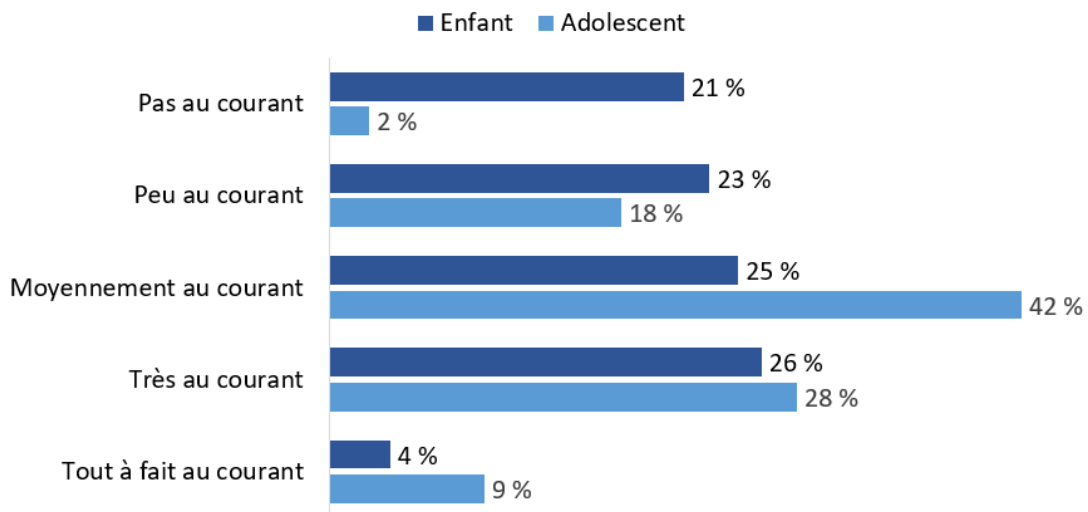
On a demandé aux parents de répondre à chacun de ces énoncés et classé les réponses selon qu'ils avaient un enfant âgé de 6 à 12 ans ou un adolescent âgé de 13 à 17 ans. Les parents ayant un enfant dans les deux groupes d'âge ont été répartis au hasard entre les groupes « enfant » et « adolescent ». La proportion de parents qui sont très ou extrêmement préoccupés se répartit ainsi :

⁶ Le terme « enfants » est utilisé pour faciliter la lecture, mais il faut garder à l'esprit qu'il désigne toute personne à charge âgée de 6 à 17 ans.⁷ Q18. Dans quelle mesure vous sentiriez-vous capable de discuter de la protection de leurs renseignements personnels en ligne avec eux?

- 35 % des parents sont préoccupés par la quantité de renseignements personnels que les entreprises recueillent sur leur enfant et 47 % des parents sont préoccupés par la quantité de renseignements personnels recueillis sur leur adolescent.
- 31 % des parents sont préoccupés par la quantité de renseignements personnels que leur enfant communique en ligne, tandis que 40 % des parents sont préoccupés par la quantité de renseignements personnels que leur adolescent communique en ligne.
- 45 % des parents sont préoccupés par le fait que leur enfant utilise des sites Web et des applications mobiles destinés aux adultes et 39 % des parents sont préoccupés par le fait que leur adolescent utilise de tels sites Web et applications mobiles.
- 41 % des parents sont préoccupés par les risques pour leur enfant qui peuvent découler de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de leurs renseignements personnels et 47 % sont préoccupés par ces risques pour leur adolescent.

Un peu plus de la moitié (55 %) des parents croient que leur enfant est au moins moyennement au courant des risques que peut représenter la communication de ses renseignements personnels en ligne, tandis que 79 % des parents croient la même chose au sujet de leur adolescent.

Figure 31 : Perceptions à l'égard de la connaissance qu'ont leur enfant ou leur adolescent des risques que peut représenter la communication des renseignements personnels

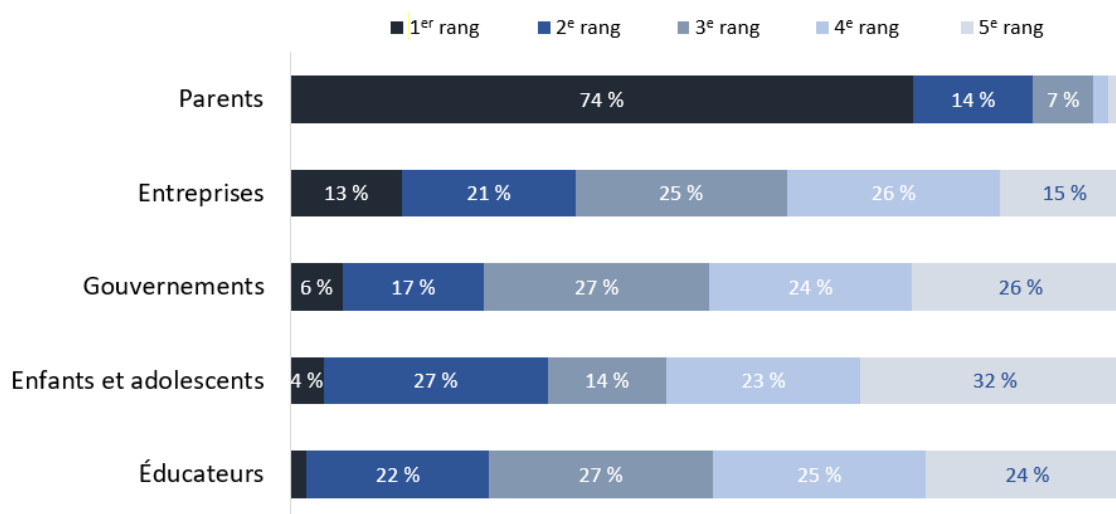


Q9. Dans quelle mesure croyez-vous que votre ou vos enfants ou adolescents sont au courant des risques que peut représenter la communication de leurs renseignements personnels (p. ex. les communiquer en ligne, avec des applications mobiles, sur les médias sociaux, sur des plateformes de jeux ou avec des entreprises)? Base : n = 302; parents. Ne sait pas : 2 %.

2.1.2 Responsabilité de la protection de la vie privée des enfants

Les trois quarts des parents (74 %) estiment que ce sont eux qui devraient être les plus responsables de la protection de la vie privée des enfants et des adolescents. Viennent ensuite les entreprises (13 %), les gouvernements (6 %) et les enfants et adolescents eux-mêmes (4 %).

Figure 32 : Classement des personnes et des organisations responsables de la protection de la vie privée des enfants et des adolescents

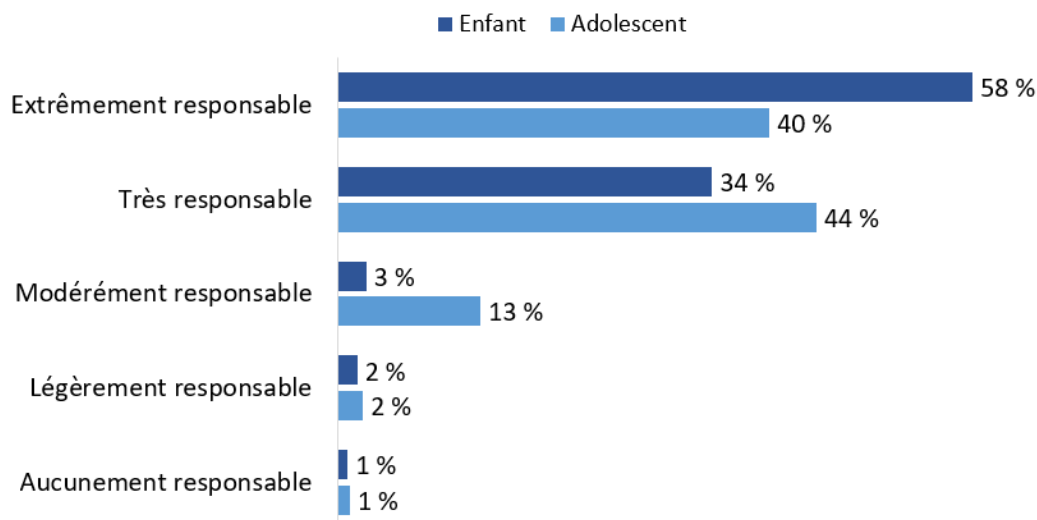


** Les valeurs égales ou inférieures à 2 % ne sont pas incluses dans le graphique.

Q10. Qui devrait être le plus responsable de la protection de la vie privée des enfants et des adolescents? Veuillez classer les options du plus responsable au moins responsable. Base : n = 282; parents, à l'exclusion de ceux qui n'ont pas indiqué de rang pour une option.

Les parents se considèrent non seulement comme les responsables de la protection de la vie privée des enfants et des adolescents, mais la plupart d'entre eux se sentent très responsables ou extrêmement responsables de guider leur enfant (92 %) ou leur adolescent (84 %) pour qu'il fasse des choix sûrs en ligne.

Figure 33 : Perception de la responsabilité de guider leur enfant ou leur adolescent dans la prise de décisions sûres en ligne

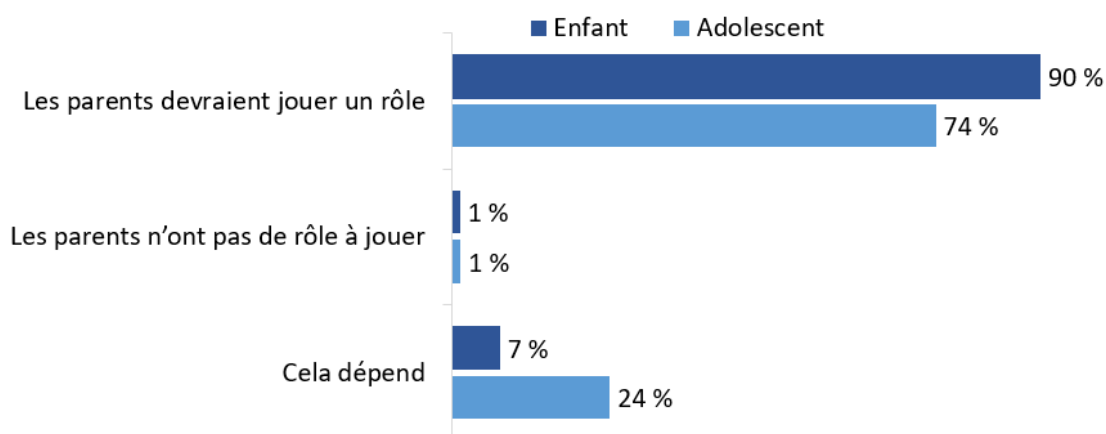


Q11. Dans quelle mesure vous sentez-vous responsable en tant que parent de guider votre ou vos enfants/adolescents pour qu'ils prennent des décisions afin d'assurer leur sécurité en ligne et de protéger leur vie privée? Base : n = 302; parents. Ne sait pas : 1 %.

2.1.3 Rôle des parents

La plupart des parents croient qu'ils devraient jouer un rôle dans les activités en ligne de leur enfant (90 %) ou de leur adolescent (74 %), comme l'ouverture d'un compte de courriel, d'un compte de médias sociaux ou d'un autre compte.

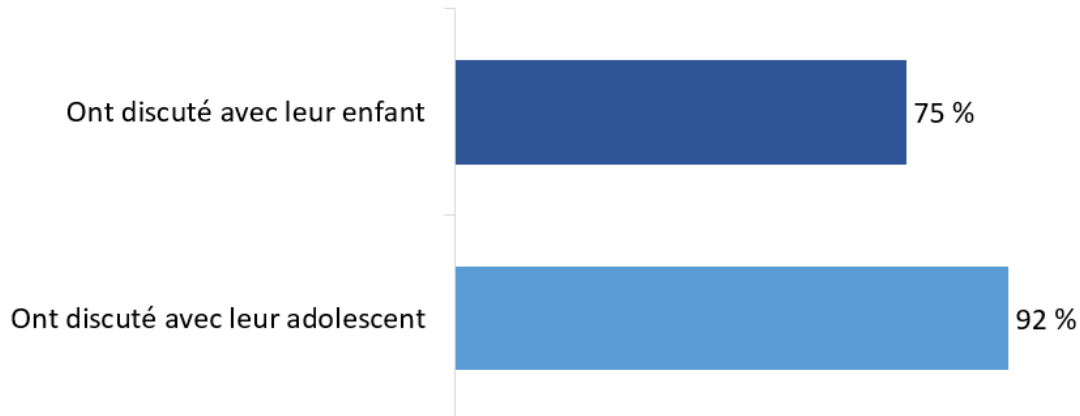
Figure 34 : Opinion concernant le rôle des parents dans les activités en ligne de leur enfant ou de leur adolescent



Q12. Les parents devraient-ils jouer un rôle dans les activités en ligne de leur ou leurs enfants ou adolescents, comme l'ouverture d'un compte de courriel, d'un compte de médias sociaux ou d'un autre compte en ligne? Base : n = 302; parents. Ne sait pas : 1 %.

Neuf parents sur dix (92 %) ont déclaré avoir discuté de la protection des renseignements personnels avec leur adolescent et les trois quarts des parents (75 %) ont fait de même avec leur enfant.

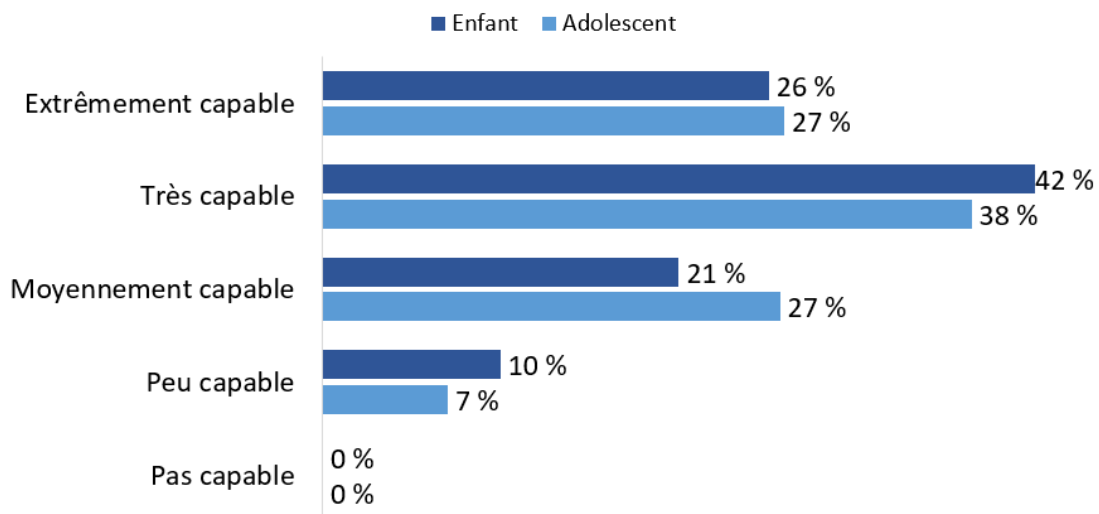
Figure 35 : Proportion des parents qui ont discuté de la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent



Q14. Avez-vous déjà discuté de la protection des renseignements personnels avec votre ou vos enfants ou adolescents? Base : n = 302; parents. Ne sait pas : 3 %.

Les deux tiers des parents ont indiqué se sentir très capables ou extrêmement capables de discuter de la protection des renseignements personnels avec leur enfant (68 %) ou leur adolescent (65 %).

Figure 36 : Autoévaluation de la capacité de discuter de la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent

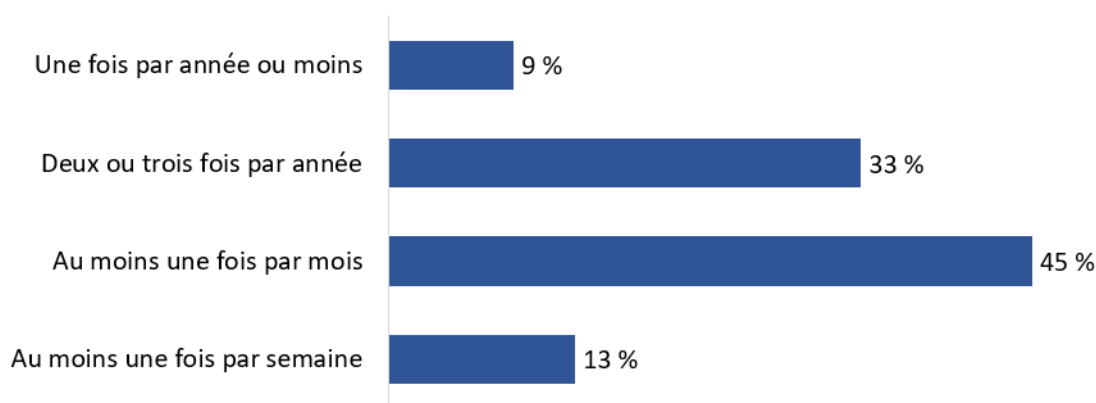


Q15. Dans quelle mesure vous sentiez-vous capable de discuter de la protection des renseignements personnels avec votre ou vos enfants ou adolescents? Base : n = 252; parents ayant discuté de la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent.

Les parents qui n'ont pas discuté de la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent (n = 61)⁷ se sentent moyennement (27 %) ou très (58 %) capables de le faire.

Près de la moitié (45 %) des parents ont déclaré discuter de la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent au moins une fois par mois, tandis que 13 % des parents ont déclaré le faire chaque semaine. Par ailleurs, 33 % des parents discutent de ce sujet de deux à trois fois par année, et 9 %, une fois par année ou moins. La fréquence des discussions sur la protection des renseignements personnels est similaire peu importe le groupe d'âge : 59 % des parents d'enfants de 6 à 12 ans ont déclaré en parler tous les mois ou toutes les semaines et 57 % des parents d'enfants de 12 à 17 ans ont dit la même chose.

Figure 37 : Fréquence des discussions sur la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent



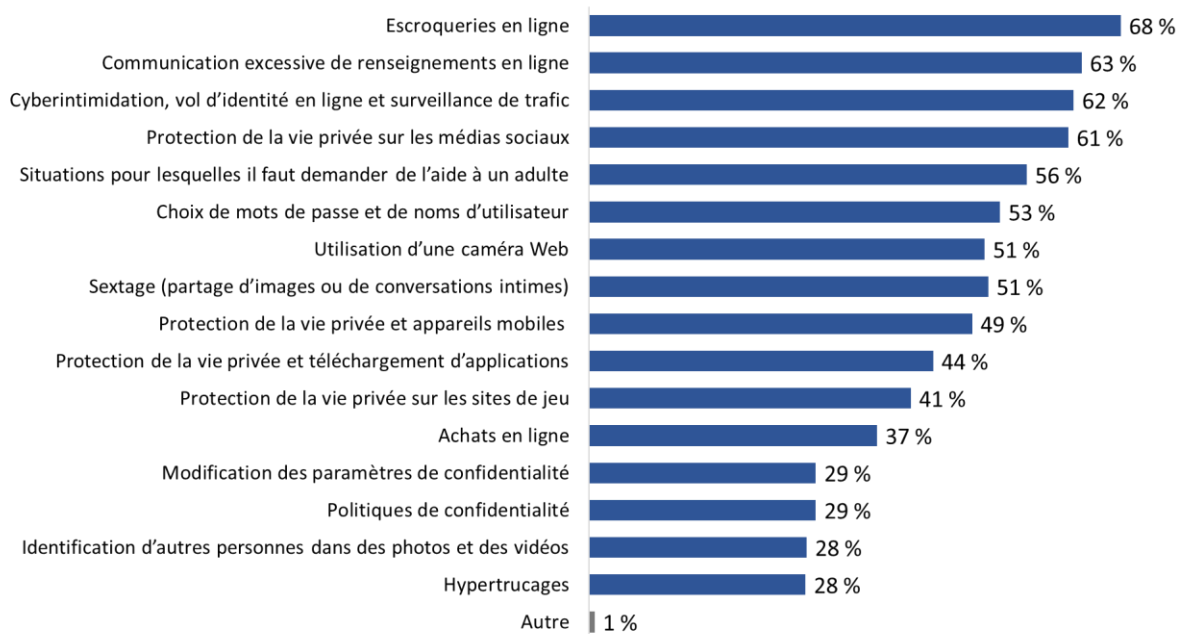
Q16. À quelle fréquence discutez-vous de la protection des renseignements personnels avec votre ou vos enfants ou adolescents? Base : n = 252; parents ayant discuté de la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent.

Les parents qui ont discuté de la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent (n = 252) ont parlé de divers sujets. Parmi eux, 68 % ont parlé des escroqueries en ligne, 63 %, de la communication excessive de renseignements en ligne, 62 %, de cyberintimidation, de vol d'identité en ligne et de surveillance de trafic, et 61 % de la protection de la vie privée sur les médias sociaux. La liste exhaustive des sujets se trouve à la figure 38.

⁷ Q18. Dans quelle mesure vous sentiriez-vous capable de discuter de la protection de leurs renseignements personnels en ligne avec eux?

Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la protection de la vie privée de 2024-2025

Figure 38 : Sujets discutés avec leur enfant ou leur adolescent

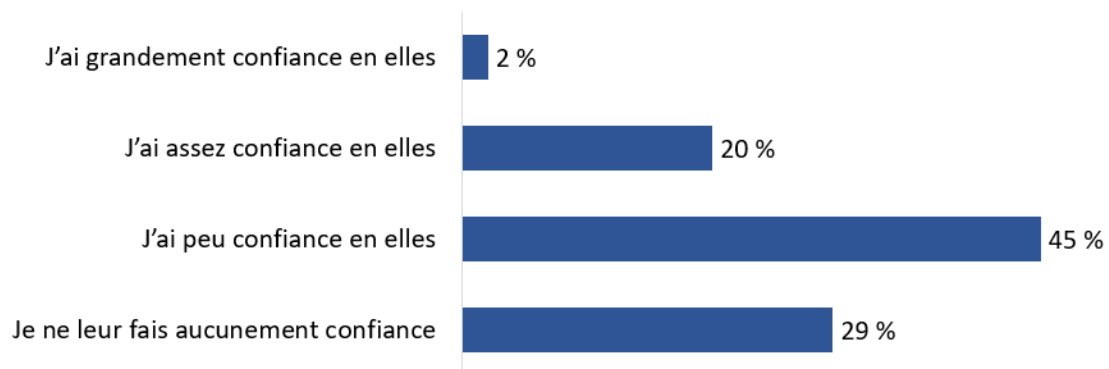


Q17. Parmi les sujets suivants, desquels avez-vous discuté avec votre ou vos enfants ou adolescents? [Plusieurs réponses acceptées] Base : n = 252; parents ayant discuté de la protection des renseignements personnels avec leur enfant ou leur adolescent.

2.1.4 Opinions concernant les entreprises et la protection des renseignements personnels de leur enfant

Près de la moitié des parents (45 %) ne font pas vraiment confiance aux entreprises pour protéger les renseignements personnels des jeunes, tandis que 29 % des parents ne leur font aucunement confiance.

Figure 39 : Confiance à l'égard des entreprises pour protéger les renseignements personnels des jeunes

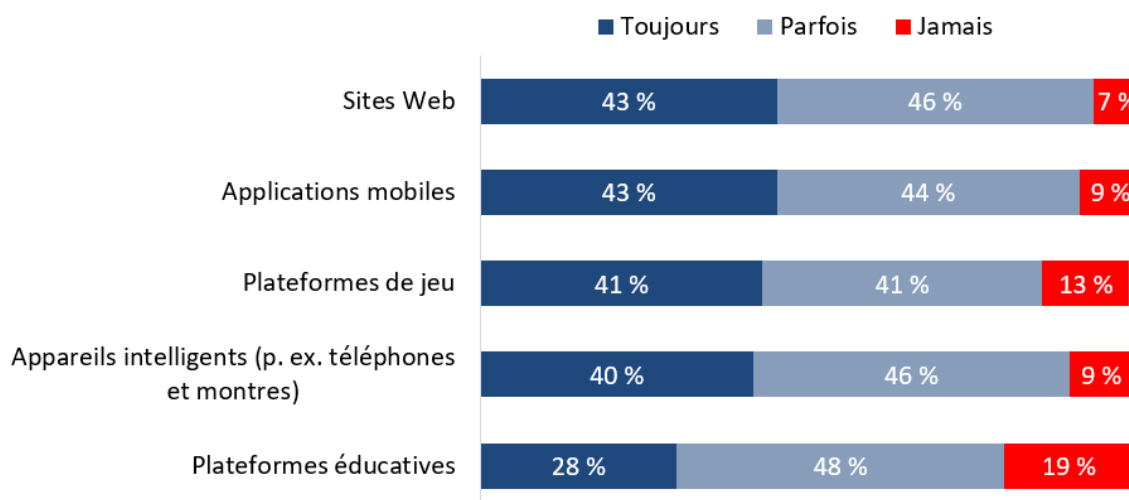


Q19. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux entreprises pour protéger les renseignements personnels des jeunes? Base : n = 302; parents. Ne sait pas : 4 %.

2.1.5 Opinions concernant les pratiques en matière de protection de la vie privée et les contrôles parentaux

La plupart des parents tiennent compte des pratiques en matière de protection de la vie privée des différents services au moins de temps en temps avant de permettre à leur enfant ou à leur adolescent de les utiliser.

Figure 40: Fréquence à laquelle les pratiques en matière de protection de la vie privée des services utilisés par leur enfant ou leur adolescent sont prises en compte



Q20. À quelle fréquence tenez-vous compte des pratiques en matière de protection de la vie privée des services suivants avant de permettre à votre ou vos enfants ou adolescents de les utiliser? Base : n = 302; parents. Je ne sais pas (4 % à 6 %).

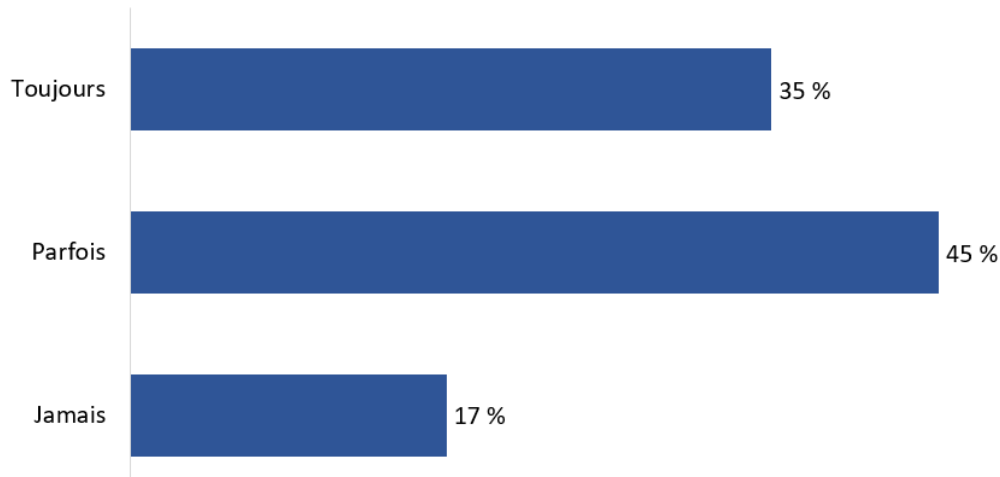
Le pourcentage de parents ayant déclaré qu'ils tiennent toujours compte des pratiques en matière de protection de la vie privée des services suivants varie selon qu'ils ont un enfant ou un adolescent :

- 50 % des parents tiennent toujours compte des pratiques en matière de protection de la vie privée des **sites Web** avant de permettre à leur enfant de les utiliser, tandis que 37 % des parents d'adolescent disent la même chose.
- 47 % des parents tiennent toujours compte des pratiques en matière de protection de la vie privée des **applications mobiles** avant de permettre à leur enfant de les utiliser, tandis que 41 % des parents d'adolescent disent la même chose.
- 46 % des parents tiennent toujours compte des pratiques en matière de protection de la vie privée des **plateformes de jeu** avant de permettre à leur enfant de les utiliser, tandis que 37 % des parents d'adolescent disent la même chose.
- 30 % des parents tiennent toujours compte des pratiques en matière de protection de la vie privée des **plateformes éducatives** avant de permettre à leur enfant de les utiliser, tandis que 28 % des parents d'adolescent disent la même chose.

- 42 % des parents tiennent toujours compte des pratiques en matière de protection de la vie privée des **appareils intelligents** avant de permettre à leur enfant de les utiliser, tandis que 38 % des parents d'adolescent disent la même chose.

Près de la moitié des parents (45 %) utilisent parfois des contrôles parentaux lorsqu'ils sont offerts, tandis que 35 % le font toujours.

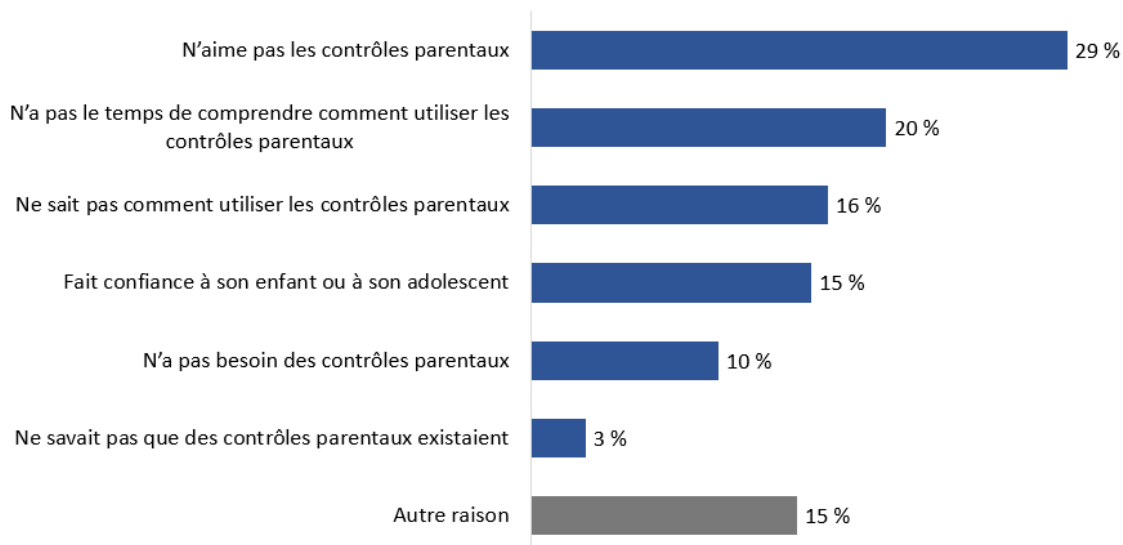
Figure 41 : Utilisation des contrôles parentaux



Q21. Utilisez-vous des contrôles parentaux lorsqu'ils sont offerts (p. ex. sur les appareils mobiles, les sites Web, les applications mobiles ou les plateformes de diffusion en continu)? Base : n = 302; parents. Ne sait pas : 3 %.

Parmi les parents qui n'utilisent jamais les contrôles parentaux (n = 63), la raison principale est qu'ils ne les aiment pas (29 %).

Figure 42 : Raisons de ne pas utiliser les contrôles parentaux

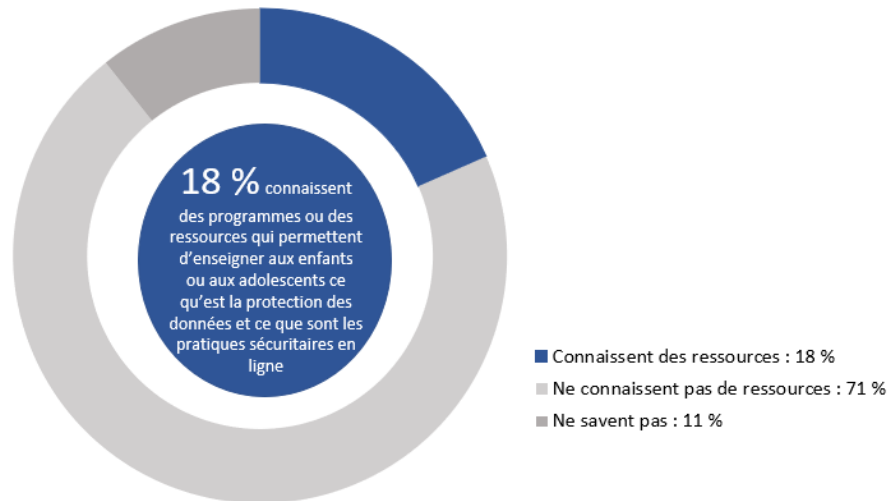


Q22. Pourquoi n'utilisez-vous jamais de contrôles parentaux? Base : n = 63; parents qui n'utilisent jamais les contrôles parentaux. Ne sait pas : 8 %.

2.1.6 Connaissance du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada et utilisation des ressources

Assez peu de parents (18 %) connaissent des programmes ou des ressources qui permettent d'enseigner aux enfants ou aux adolescents ce qu'est la protection des données et ce que sont les pratiques sécuritaires en ligne.

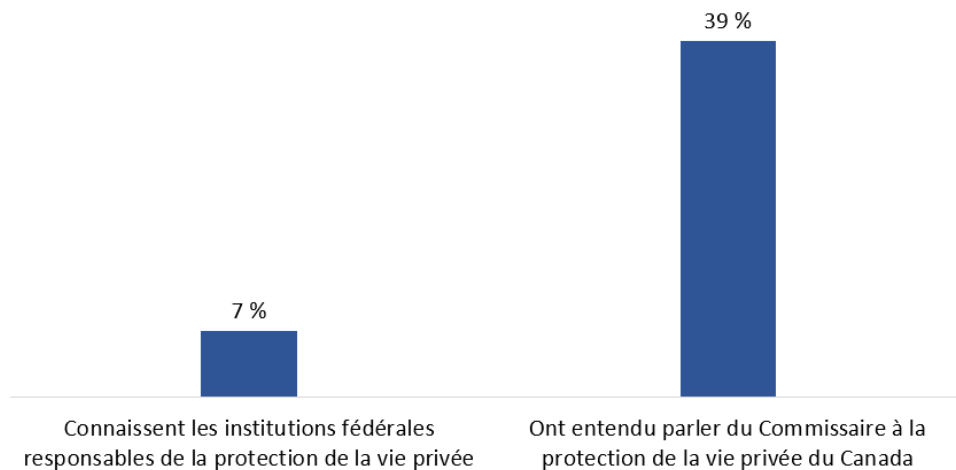
Figure 43 : Connaissance de ressources ou de programmes destinés aux enfants sur la protection de la vie privée et les pratiques sécuritaires en ligne



Q23. Connaissez-vous des programmes ou des ressources qui permettent d'enseigner aux enfants ou aux adolescents ce qu'est la protection des données et ce que sont les pratiques sécuritaires en ligne? Base : n = 302; parents.

Sept pour cent des parents connaissent des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels. Ils sont nettement plus nombreux (39 %) à connaître le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

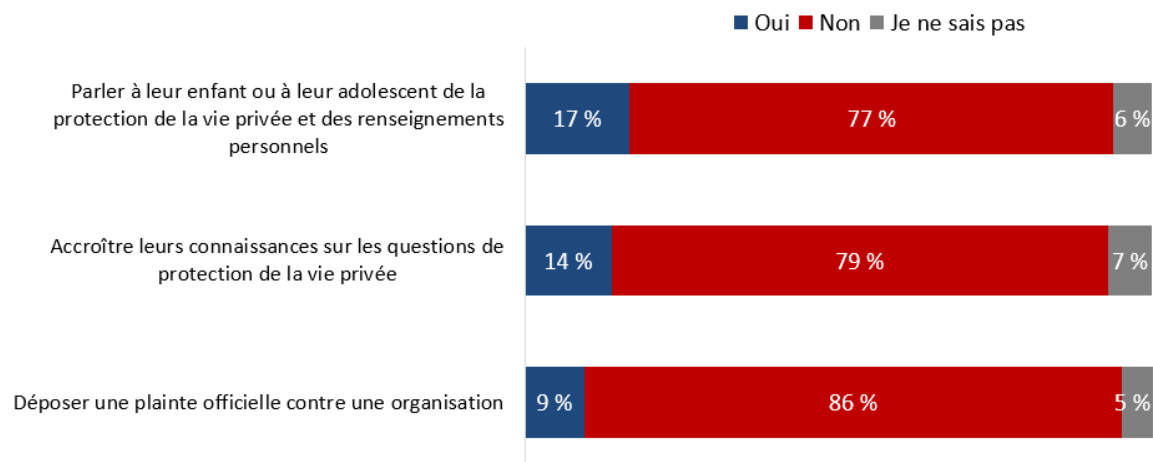
Figure 44 : Connaissance des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens en matière de protection de la vie privée et des renseignements personnels



[GAUCHE] Q25. Connaissez-vous des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels?
[DROITE] Q27. Avez-vous déjà entendu parler du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada?
Base : n = 302; parents.

La grande majorité des parents n'ont utilisé aucune des ressources du Commissariat.

Figure 45 : Utilisation des ressources du Commissariat

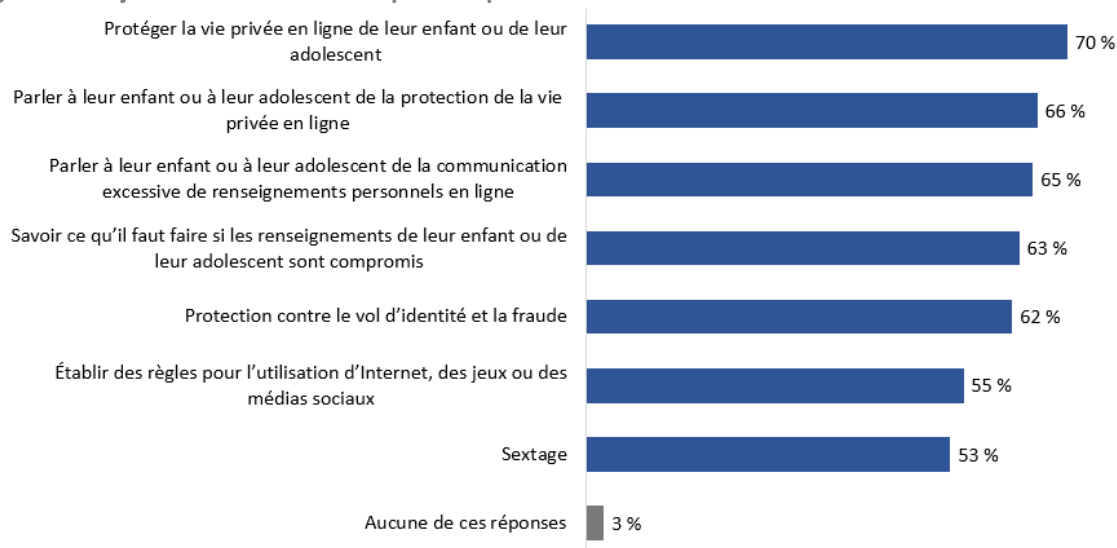


Q28. Avez-vous déjà utilisé des ressources du Commissariat pour vous aider à faire ce qui suit? Base : n = 302; parents.

2.1.7 Besoins en matière d'information

Comme le montre la figure 46, les parents croient qu'il leur serait utile d'avoir de l'information sur une variété de sujets.

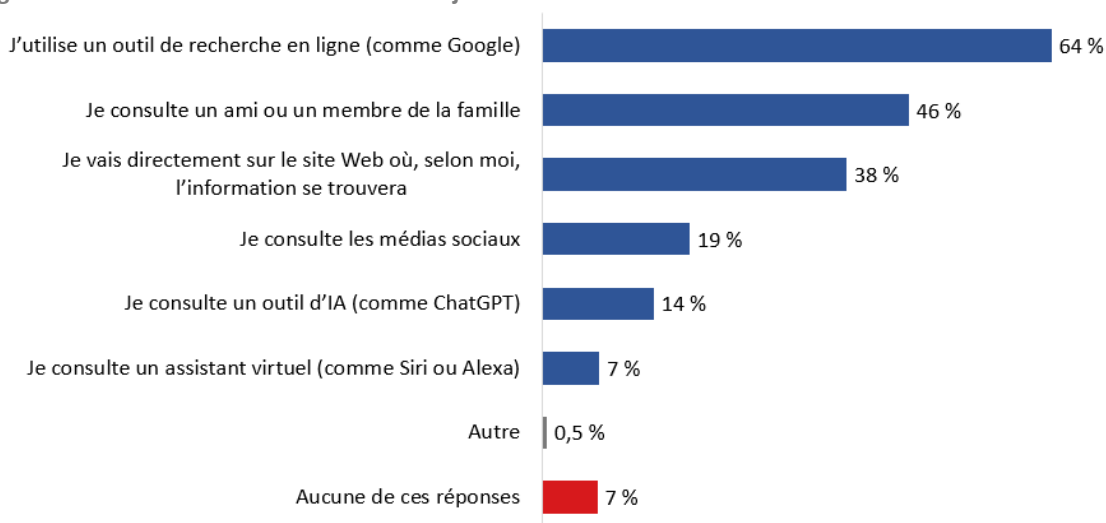
Figure 46 : Sujets de ressources utiles pour les parents



Q29. Le Commissariat produit des ressources à l'intention des individus sur la façon dont ils peuvent protéger leur vie privée. En tant que parent, parmi les sujets de ressources suivants, lesquels vous seraient utiles? [Plusieurs réponses acceptées] Base : n = 302; parents. Je ne sais pas : 6 %.

Six parents sur dix (64 %) ont indiqué utiliser un outil de recherche en ligne comme Google pour trouver de l'information sur un sujet lié à l'éducation des enfants. De plus, 46 % des parents ont dit consulter un ami ou un membre de la famille, tandis que 38 % visitent un site Web où ils pensent pouvoir trouver l'information recherchée.

Figure 47 : Sources d'information sur les sujets liés à l'éducation des enfants



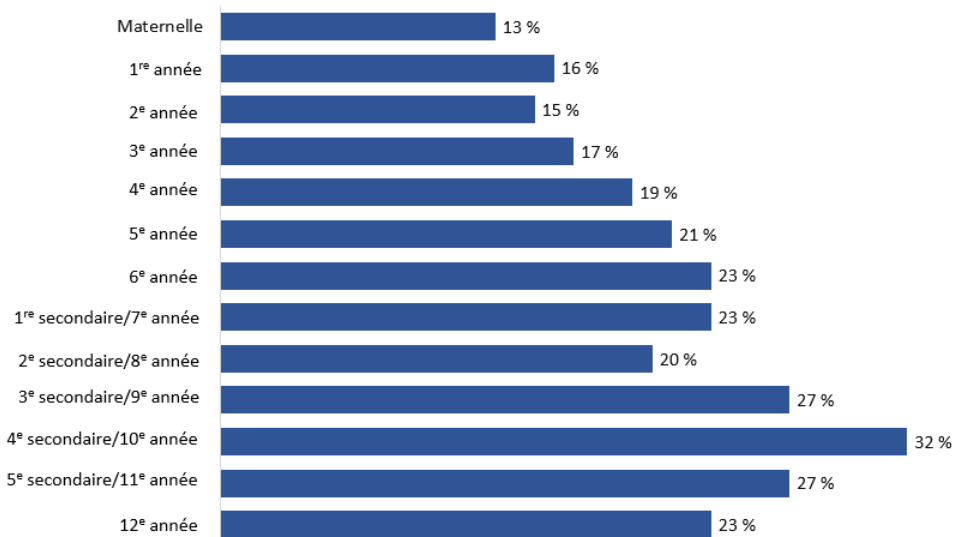
Q30. Lorsque vous essayez de trouver de l'information sur un sujet lié à l'éducation des enfants, que faites-vous habituellement parmi les options suivantes? [Plusieurs réponses acceptées] Base : n = 302; parents. Ne sait pas : 4 %.

2.2 Enseignants

2.2.1 Groupes d'élèves

La figure 48 montre les groupes d'élèves dont sont responsables les enseignants inclus dans l'échantillon du sondage.

Figure 48 : Groupes d'élèves

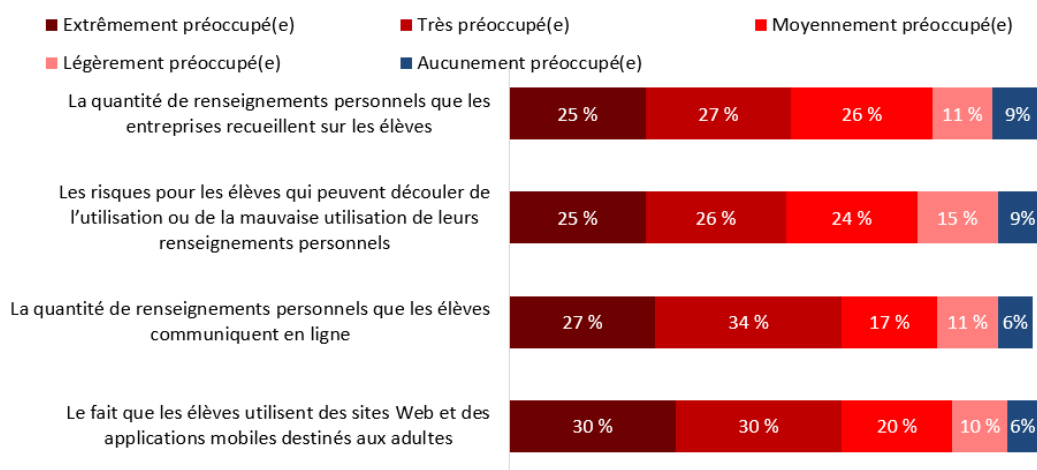


Q31. Aux élèves de quelle année enseignez-vous? [Plusieurs réponses acceptées]. Base : n = 109; enseignants.

2.2.2 Préoccupations et opinion concernant les risques

La majorité des enseignants sont préoccupés par les activités en ligne de leurs élèves.

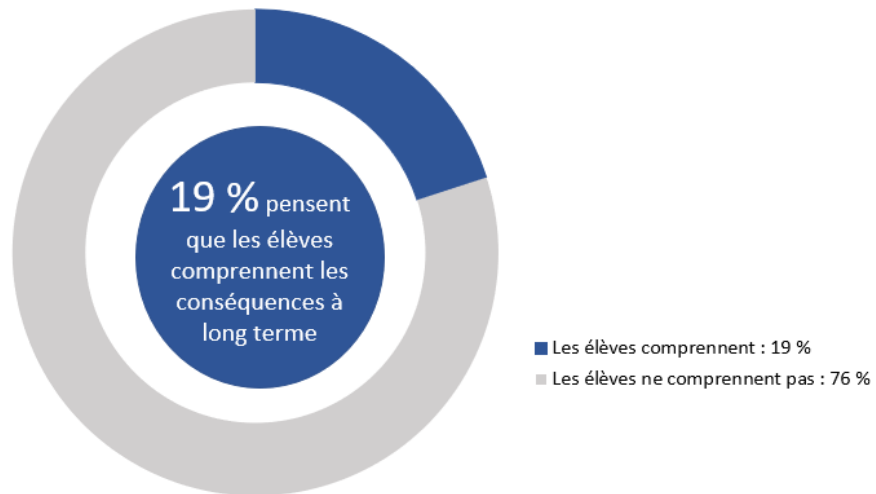
Figure 49 : Sujets de préoccupation concernant les élèves et la vie privée



Q32. En pensant aux élèves à qui vous enseignez habituellement, êtes-vous préoccupé(e) par ce qui suit... Base : n = 109; enseignants. Ne sait pas : 2 % à 5 %.

Peu d'enseignants (19 %) pensent que les élèves comprennent les conséquences à long terme de la publication de certains contenus en ligne.

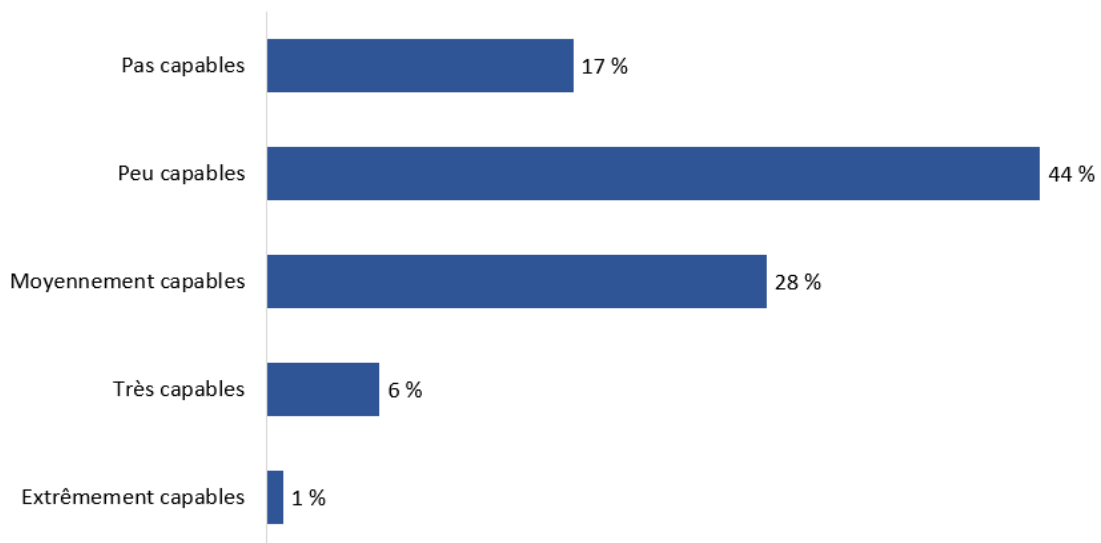
Figure 50 : Proportion des enseignants qui pensent que les élèves comprennent les conséquences à long terme de la publication de certains contenus en ligne



Q33. Pensez-vous que vos élèves comprennent les conséquences possibles à long terme de la publication de certains contenus en ligne? Base : n = 109; enseignants. Ne sait pas : 5 %.

Renforçant le fait que la plupart des enseignants interrogés ne pensent pas que leurs élèves comprennent les conséquences de la publication de certains contenus en ligne, moins de la moitié d'entre eux (35 %) pensent que leurs élèves sont au moins moyennement capables de protéger leur vie privée en ligne.

Figure 51 : Perception de la capacité des élèves de protéger leur vie privée en ligne

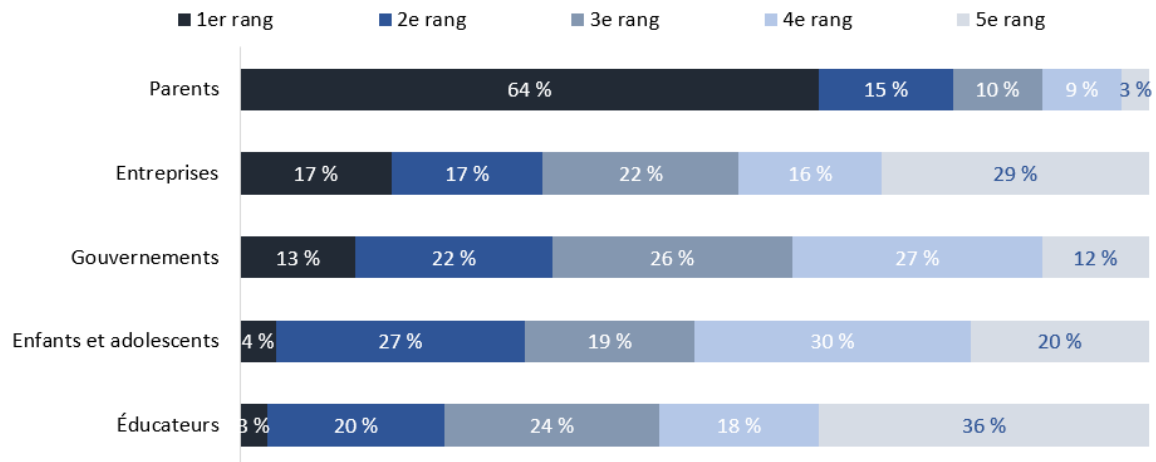


Q34. Selon vous, dans quelle mesure vos élèves sont-ils capables de protéger leur vie privée en ligne? Base : n = 109; enseignants. Ne sait pas : 3 %.

2.2.3 Protéger la vie privée des enfants en ligne

Près des deux tiers des enseignants (64 %) estiment que les parents sont les plus responsables de la protection de la vie privée des enfants, tandis que seulement 3 % d'entre eux sont d'avis que c'est aux éducateurs que revient d'abord cette responsabilité. La figure 52 montre l'ensemble du classement.

Figure 52 : Classement des personnes et des organisations responsables de la protection de la vie privée

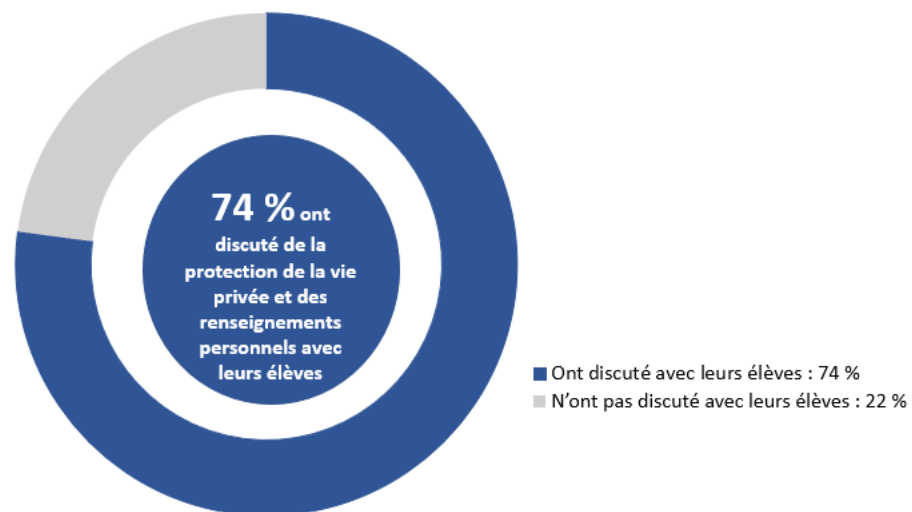


Q35. Qui est le plus responsable de la protection de la vie privée des enfants et des adolescents? Veuillez classer les options du plus responsable au moins responsable. Base : n = 102; enseignants ayant classé les éléments.

2.2.4 Discussions sur la protection de la vie privée en classe

Les trois quarts (74 %) des enseignants interrogés ont déjà discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves.

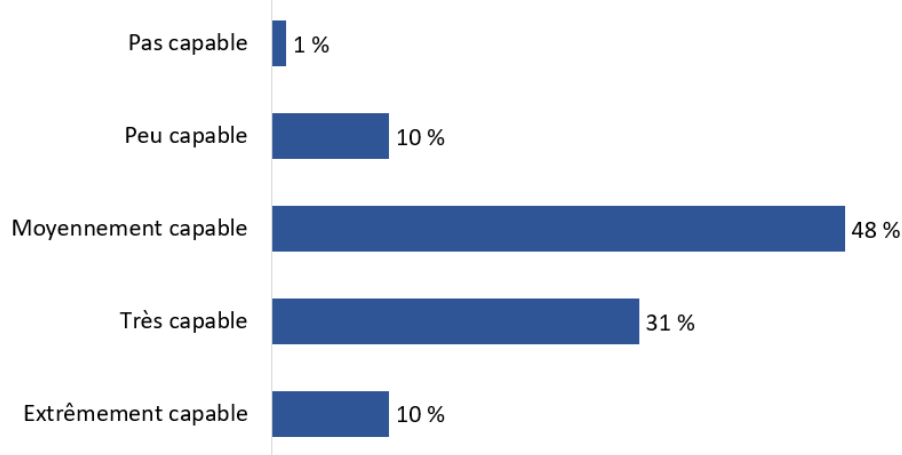
Figure 53 : Proportion des enseignants ayant discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves



Q36. Avez-vous déjà discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec vos élèves? Base : n = 109; enseignants. Ne sait pas : 4 %.

La vaste majorité des enseignants sondés qui ont discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves (n = 81) se sentaient au moins moyennement capables de le faire. Environ la moitié (48 %) se sentaient moyennement capables, tandis que quatre enseignants sur dix se sentaient très (31 %) ou extrêmement (10 %) capables de le faire.

Figure 54 : Autoévaluation de la capacité de discuter de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves



Q37. Dans quelle mesure vous sentiez-vous capable de discuter de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec eux? Base : n = 81; enseignants ayant discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves.

Parmi les enseignants qui discutent de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves (n = 81), la majorité (59 %) le fait lorsque les discussions en classe s'y prêtent. De plus, 46 % des enseignants utilisent du matériel pédagogique, 41 % invitent des experts en classe et 35 % traitent de ces questions dans le cadre d'une unité donnée.

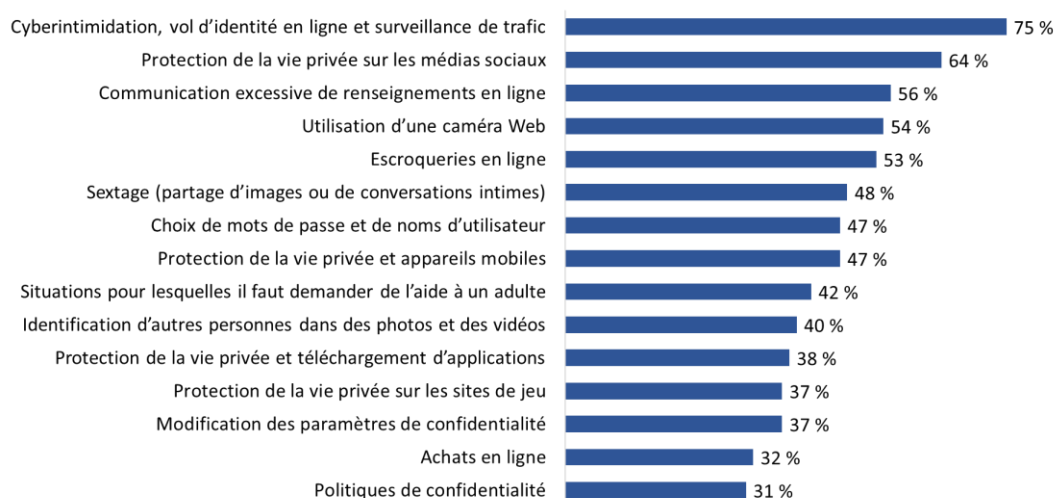
Figure 55 : Contexte des discussions sur la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec les élèves



Q38. Comment discutez-vous de questions liées à la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec vos élèves? [Plusieurs réponses acceptées] Base : n = 81; enseignants ayant discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves.

Parmi les enseignants qui ont discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves (n = 81), 75 % ont parlé de cyberintimidation, de vol d'identité en ligne et de surveillance de trafic, 64 %, de la protection de la vie privée sur les médias sociaux et plus de la moitié ont parlé de la communication excessive de renseignements en ligne (56 %), de l'utilisation d'une caméra Web (54 %) et des escroqueries en ligne (53 %). La liste exhaustive des sujets se trouve à la figure 56.

Figure 56 : Sujets discutés en classe



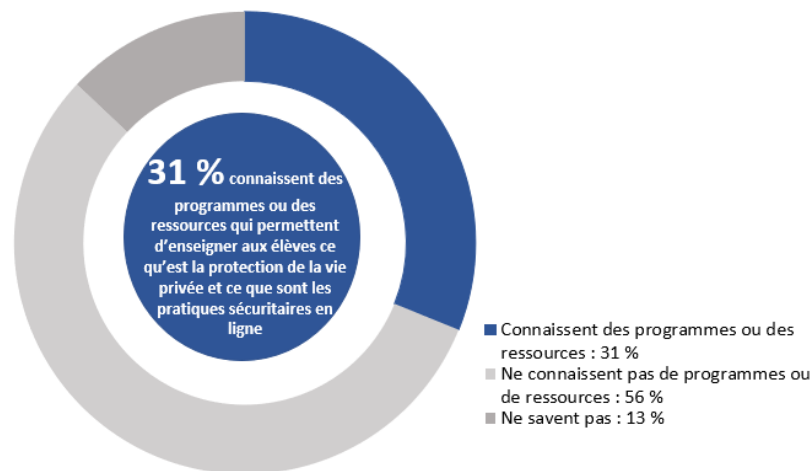
Q39. Parmi les sujets suivants, desquels avez-vous discuté dans votre salle de classe? [Plusieurs réponses acceptées]. Base : n = 81; enseignants ayant discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves.

Parmi les enseignants qui n'ont pas discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec leurs élèves (n = 28), la plupart se sentaient moyennement ou très capables de le faire. S'ils n'en ont pas parlé, c'est principalement parce que ça ne fait pas partie du programme. Quelques-uns ont mentionné ne pas se sentir suffisamment à l'aise, ne pas connaître assez bien le sujet ou ne pas avoir accès à suffisamment de ressources pédagogiques sur le sujet. Enfin, un très petit nombre de répondants ont indiqué que le sujet n'avait jamais été évoqué ou qu'il ne leur semblait pas important.

2.2.5 Connaissance et utilisation des ressources en classe

Trois enseignants sur dix (31 %) connaissent des programmes et des ressources qui permettent d'enseigner aux enfants ou aux adolescents ce qu'est la protection de la vie privée et ce que sont les pratiques sécuritaires en ligne.

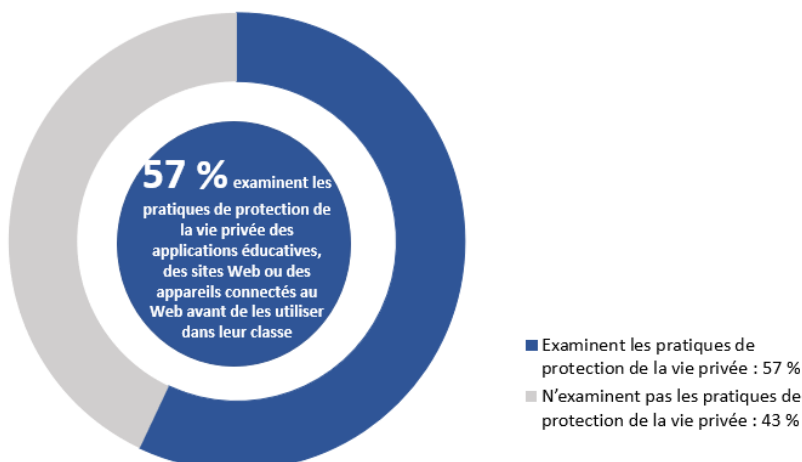
Figure 57 : Connaissance de programmes ou de ressources pédagogiques sur la protection de la vie privée et les pratiques sécuritaires en ligne



Q42. Connaissez-vous des programmes ou des ressources qui permettent d'enseigner aux enfants ou aux adolescents ce qu'est la protection de la vie privée et ce que sont les pratiques sécuritaires en ligne? Base : n = 109; enseignants.

Près de six enseignants sur dix (57 %) ont dit examiner les pratiques de protection de la vie privée des applications éducatives, des sites Web ou des appareils branchés à Internet avant de les utiliser dans leur classe.

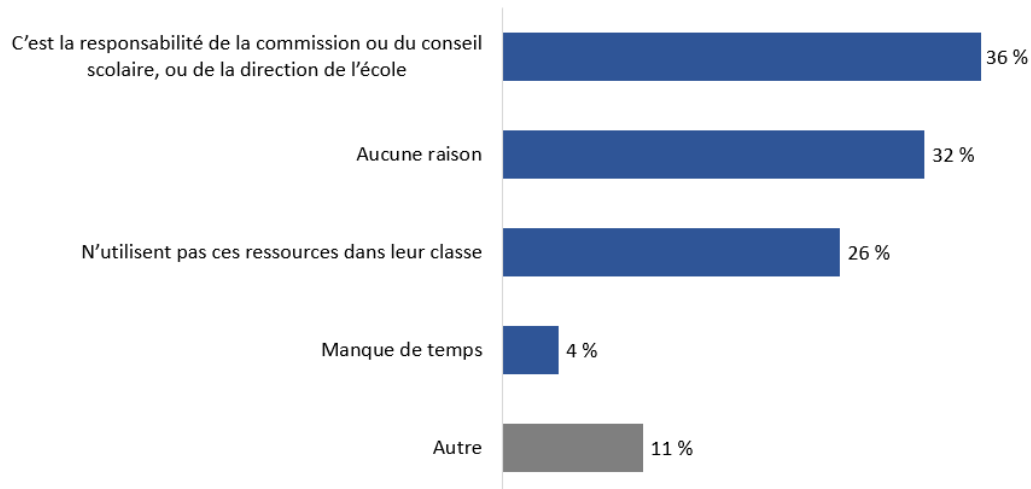
Figure 58 : Proportion d'enseignants qui examinent les pratiques de protection de la vie privée des outils éducatifs avant de les utiliser en classe



Q44. Examinez-vous les pratiques de protection de la vie privée des applications éducatives, des sites Web ou des appareils branchés à Internet avant de les utiliser dans votre classe? Base : n = 109; enseignants.

Parmi les enseignants qui n'examinent pas les pratiques de protection de la vie privée (n = 47), 36 % disent que c'est la responsabilité du centre de services scolaire ou du conseil scolaire ou encore de la direction de l'école, 26 %, qu'ils n'utilisent pas ces ressources dans leur classe et 4 %, qu'ils n'ont pas le temps de les examiner. De plus, 32 % ont répondu n'avoir aucune raison de ne pas le faire.

Figure 59 : Raisons pour lesquelles les enseignants n'examinent pas les pratiques de protection de la vie privée des outils éducatifs

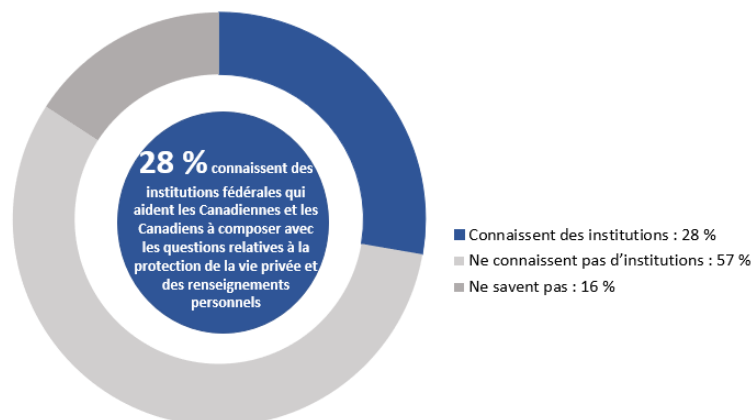


Q45. Pour quelles raisons n'examinez-vous pas les pratiques de protection de la vie privée des applications éducatives, des sites Web ou des appareils branchés à Internet avant de les utiliser dans votre classe? [Plusieurs réponses acceptées]
Base : n = 47; enseignants qui n'examinent pas les pratiques de protection de la vie privée.

2.2.6 Connaissance des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée

Environ trois enseignants sur dix (28 %) connaissent des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels.

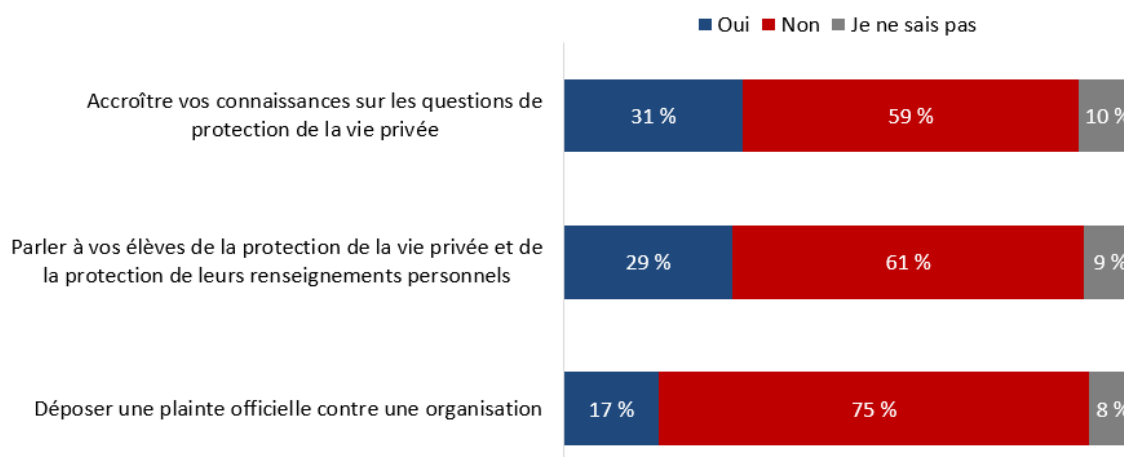
Figure 60 : Connaissance des institutions fédérales responsables de la protection de la vie privée



Q46. Connaissez-vous des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels? Base : n = 109; enseignants.

La grande majorité des enseignants n'ont utilisé aucune des ressources du Commissariat.

Figure 61 : Utilisation des ressources du Commissariat

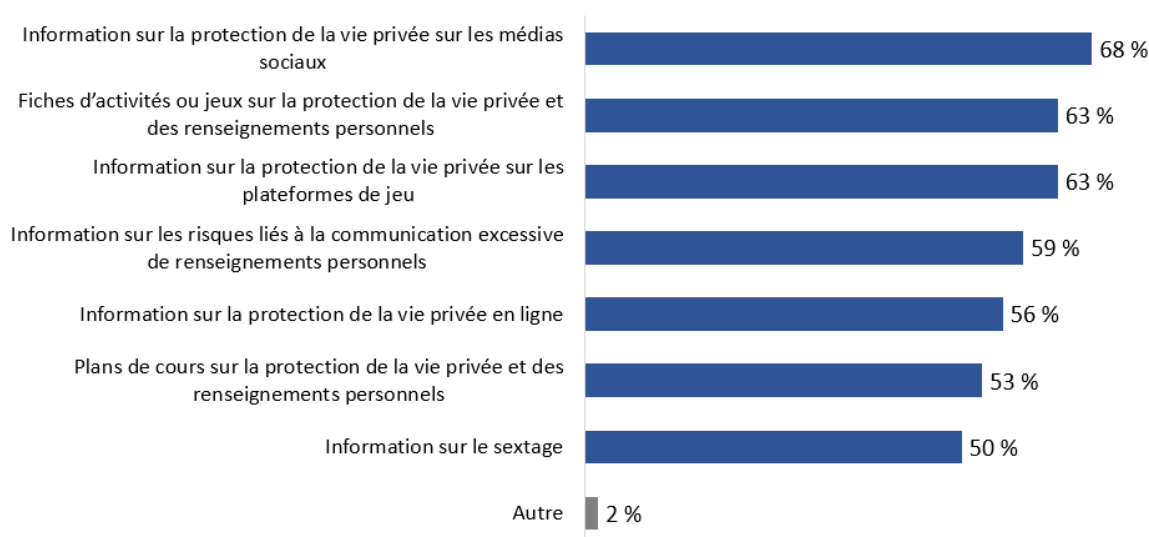


Q47. Avez-vous déjà utilisé des ressources du Commissariat pour vous aider à faire ce qui suit? Base : n = 109; enseignants.

2.2.7 Besoins en matière d'information

Les enseignants sondés ont mentionné diverses ressources qui leur seraient utiles en classe, comme le montre la figure 62.

Figure 62 : Ressources utiles pour les éducateurs

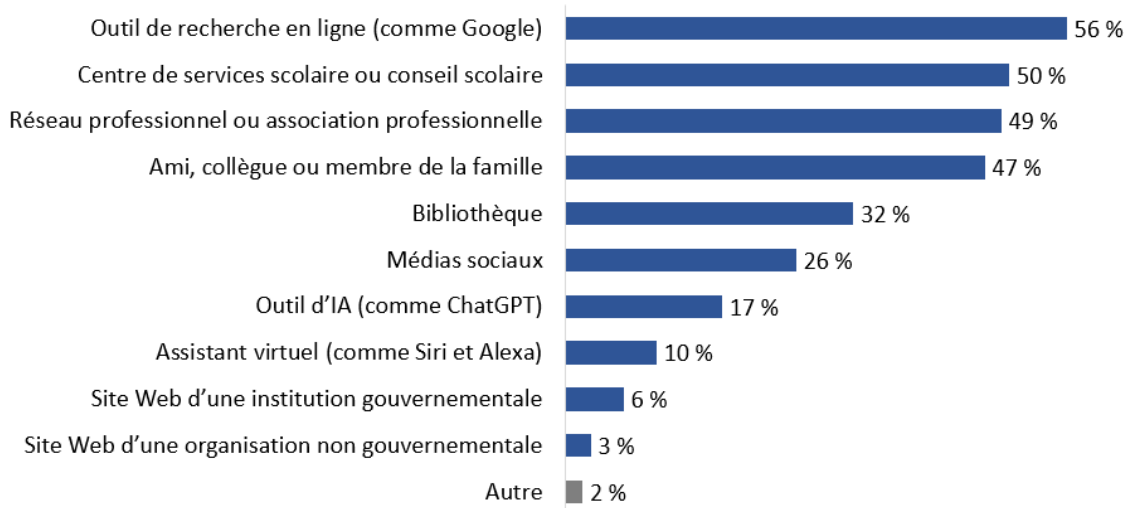


Q48. Le Commissariat produit des ressources à l'intention des individus sur la façon dont ils peuvent protéger leur vie privée. En tant qu'enseignant(e), parmi les ressources suivantes, lesquelles vous seraient utiles? [Plusieurs réponses acceptées]. Base : n = 109; enseignants.

Les enseignants consultent un large éventail de sources pour trouver du matériel pédagogique, entre autres des outils de recherche en ligne (56 %), leur centre de services scolaire ou leur conseil

scolaire (50 %), leur organisation ou leur réseau professionnel (49 %) et leurs amis, collègues ou membres de la famille (47 %). La liste exhaustive des sources se trouve à la figure 63.

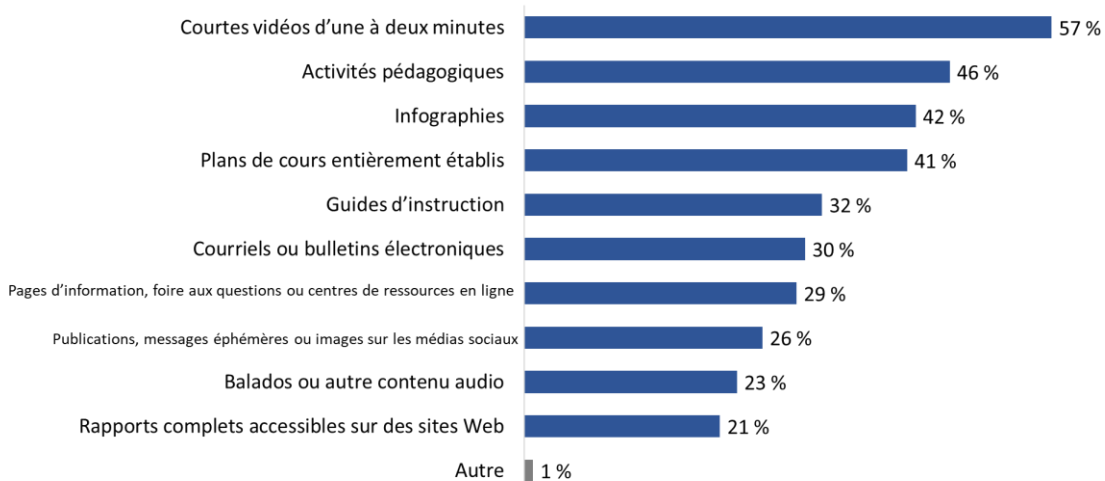
Figure 63 : Sources utilisées pour obtenir du matériel pédagogique



Q49. Où êtes-vous le plus susceptible de chercher du matériel pédagogique? [Plusieurs réponses acceptées]
Base : n = 109; enseignants. Ne sait pas : 5 %.

La majorité des enseignants sondés (57 %) préfèrent de courtes vidéos d'une à deux minutes comme format pour les ressources pédagogiques. Viennent ensuite les activités en classe (46 %), les infographies (42 %) et les plans de cours entièrement établis (41 %). La figure 64 dresse la liste exhaustive des formats préférés pour les ressources pédagogiques.

Figure 64 : Formats préférés pour les ressources pédagogiques



Q50. Quel format préférez-vous pour les ressources pédagogiques que vous utilisez avec vos élèves? [Plusieurs réponses acceptées]. Base : n = 109; enseignants.

Profil des répondants au sondage

Les tableaux ci-dessous présentent les profils des participants au sondage.

1.1 Sondage téléphonique

Province / Territoire	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Canada atlantique	7 %
Québec	23 %
Ontario	38 %
Prairies	17 %
Colombie-Britannique	14 %
Territoires	1 %

Genre	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Homme	49 %
Femme	50 %
Autre genre ou personne non binaire	1 %

Âge	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
De 16 à 24 ans	12 %
De 25 à 34 ans	16 %
De 35 à 54 ans	31 %
55 ans ou plus	39 %

Éducation	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Moins qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	4 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	20 %
Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers	5 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	22 %
Certificat ou diplôme universitaire de niveau inférieur au baccalauréat	9 %
Programme universitaire de premier cycle	21 %
Diplôme d'études supérieures de niveau supérieur au baccalauréat	16 %
Je préfère ne pas répondre	2 %

**Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la
protection de la vie privée de 2024-2025**

Revenu de votre ménage	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Moins de 40 000 \$	15 %
De 40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$	11 %
De 60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$	10 %
De 80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	12 %
De 100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	12 %
150 000 \$ et plus	18 %
Je préfère ne pas répondre	23 %

Handicap	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Personne en situation de handicap	11 %
Aucun handicap	88 %
Je préfère ne pas répondre	1 %

Autochtone	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Autochtone	6 %
Non-Autochtone	93 %
Je préfère ne pas répondre	2 %

Groupe racisé	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Membre d'un groupe racisé	19 %
Ne fait pas partie d'un groupe racisé	79 %
Je préfère ne pas répondre	2 %

Langue parlée à la maison * Réponses multiples acceptées.	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Anglais	72 %
Français	24 %
Autres langues	8 %

1.2 Sondage en ligne – Parents

Région de résidence	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Canada atlantique	7 %
Québec	23 %
Ontario	39 %

**Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la
protection de la vie privée de 2024-2025**

Région de l'Ouest	32 %
-------------------	------

Genre	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Homme	49 %
Femme	51 %
Autre genre	<1 %

Âge du parent	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Moins de 35 ans	8 %
De 35 à 44 ans	53 %
De 45 à 54 ans	32 %
De 55 à 64 ans	7 %

Langue parlée à la maison * Réponses multiples acceptées.	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Anglais	73 %
Français	24 %
Autres langues	7 %

Parents autochtones	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Premières Nations, Métis ou Inuk	4 %
Non-Autochtone	96 %

Parents racisés	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Membre d'un groupe racisé	23 %
Ne fait pas partie d'un groupe racisé	76 %

Niveau de scolarité du parent	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Au plus un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	13 %
Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers	6 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	30 %
Certificat ou diplôme universitaire de niveau inférieur au baccalauréat	7 %
Programme universitaire de premier cycle	27 %
Diplôme d'études supérieures de niveau supérieur au baccalauréat	17 %

**Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la
protection de la vie privée de 2024-2025**

Revenu de votre ménage	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Moins de 40 000 \$	10 %
De 40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$	8 %
De 60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$	18 %
De 80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	16 %
De 100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	24 %
150 000 \$ et plus	17 %
Je préfère ne pas répondre	7 %

Âge de l'enfant	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
6 ans	16 %
7 ans	10 %
8 ans	16 %
9 ans	16 %
10 ans	16 %
11 ans	15 %
12 ans	15 %
13 ans	16 %
14 ans	17 %
15 ans	17 %
16 ans	11 %
17 ans	10 %

Enfant et adolescent * Réponses multiples acceptées.	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Enfants (de 6 à 12 ans)	69 %
Adolescents (de 13 à 17 ans)	56 %

Genre de l'enfant et de l'adolescent * Réponses multiples acceptées.	Pourcentage pondéré de l'échantillon du sondage
Fille	68 %
Garçon	70 %
Autre genre	1 %

1.3 Sondage en ligne – Enseignants

Groupes d'élèves	Pourcentage non pondéré de l'échantillon du sondage
Maternelle	13 %
1 ^{re} année	16 %
2 ^e année	15 %
3 ^e année	17 %
4 ^e année	19 %
5 ^e année	21 %
6 ^e année	23 %
7 ^e année ou 1 ^{re} année du secondaire	23 %
8 ^e année ou 2 ^e année du secondaire	20 %
9 ^e année ou 3 ^e année du secondaire	27 %
10 ^e année ou 4 ^e année du secondaire	32 %
11 ^e année ou 5 ^e année du secondaire	27 %
12 ^e année	23 %

Région d'emploi	Pourcentage non pondéré de l'échantillon du sondage
Canada atlantique	6 %
Québec	35 %
Ontario	38 %
Région de l'Ouest	21 %

Genre	Pourcentage non pondéré de l'échantillon du sondage
Homme	47 %
Femme	52 %
Autre genre	1 %

Âge de l'enseignant	Pourcentage non pondéré de l'échantillon du sondage
Moins de 35 ans	23 %
De 35 à 44 ans	41 %
De 45 à 54 ans	23 %
De 55 à 64 ans	12 %

**Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la
protection de la vie privée de 2024-2025**

Langue parlée à la maison * Réponses multiples acceptées.	Pourcentage non pondéré de l'échantillon du sondage
Anglais	66 %
Français	38 %
Autres langues	4 %

Enseignants racisés	Pourcentage non pondéré de l'échantillon du sondage
Membre d'un groupe racisé	23 %
Ne fait pas partie d'un groupe racisé	76 %

Niveau de scolarité de l'enseignant	Pourcentage non pondéré de l'échantillon du sondage
Inférieur au baccalauréat	14 %
Baccalauréat	52 %
Diplôme d'études supérieures de niveau supérieur au baccalauréat	33 %

Revenu de votre ménage	Pourcentage non pondéré de l'échantillon du sondage
Moins de 80 000 \$	20 %
De 80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	22 %
De 100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	27 %
150 000 \$ et plus	23 %
Je préfère ne pas répondre	8 %

Annexe

1. Caractéristiques techniques

1.1 Sondage téléphonique

Les caractéristiques techniques du sondage sont présentées ci-après :

- Un sondage téléphonique par composition aléatoire d'une durée de 19 minutes a été réalisé entre le 10 février et le 3 mars 2025 auprès de 1 500 résidents canadiens de 16 ans ou plus. Les résultats obtenus au moyen d'un échantillon de cette taille comportent une marge d'erreur de $\pm 2,5\%$, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus grande dans le cas des résultats qui concernent des sous-groupes de l'échantillon.
- Le questionnaire de sondage a fait l'objet d'un prétest avant que le sondage ne soit mené sur le terrain afin de s'assurer qu'il permet bel et bien de mesurer ce que l'on souhaite mesurer et que les répondants comprennent les questions. Après le prétest, plusieurs modifications ont été apportées au questionnaire dans le but de réduire la durée moyenne de l'entrevue. Parmi les modifications apportées, mentionnons le retrait de certaines questions, l'utilisation d'échantillons fractionnés et des révisions mineures aux formulations.
- Une base d'échantillonnage double avec chevauchement (téléphones fixes et cellulaires) a été utilisée pour réduire le plus possible les erreurs de couverture : 600 entrevues ont été réalisées dans l'échantillon de ménages utilisant un téléphone filaire et 900 dans l'échantillon composé de ménages utilisant un téléphone cellulaire. Le même processus de sélection aléatoire a été utilisé pour l'échantillon des utilisateurs d'un téléphone fixe et des utilisateurs de téléphone cellulaire, ce qui garantit l'intégrité de l'échantillon aléatoire.
- On a opté pour une base de sondage géographiquement non proportionnelle afin d'améliorer l'exactitude des résultats régionaux. La répartition des sondages remplis est présentée à la puce ci-après.
- Il fallait faire un minimum de cinq tentatives d'appels avant de retirer ou de remplacer une fiche d'appel. Ces tentatives d'appels variaient en fonction du jour de la semaine et de l'heure de la journée et se déroulaient sur une période minimale de sept jours. Aucun appel n'était effectué après 21 h dans chacun des fuseaux horaires, et on ne tentait jamais de rappeler une personne qui avait manifesté son refus de répondre au sondage.
- Les entrevues ont été réalisées dans la langue officielle choisie par le répondant; 1 160 entrevues ont été réalisées en anglais et 340 en français.
- Le tableau ci-après donne des renseignements sur la répartition finale des appels pour la réalisation du sondage ainsi que les taux de réponse connexes.

	Total	Lignes fixes	Cellulaires
Nombre total de tentatives d'appels	115 310	22 110	93 200
Exclus de la portée – Cas non valides	69 946	10 649	59 297
Cas non résolus (NR)	27 562	6 023	21 539
Pas de réponse/répondeur	27 562	6 023	21 539

**Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la
protection de la vie privée de 2024-2025**

	Total	Lignes fixes	Cellulaires
Unités admissibles non répondantes (UA)	16 169	4 813	11 356
Barrière linguistique	353	100	253
Impossibilité de réaliser l'entrevue	145	85	60
Rappel (répondant non disponible)	1 285	290	995
Refus	13 816	4 201	9 615
Interruption	570	137	433
Unités répondantes (UR)	1 633	625	1 008
Entrevues effectuées	1 500	600	900
Non admissible – travail	21	0	21
Non admissible – âge	50	7	43
Quota atteint	62	18	44

- Le taux de réponse global est de 4 % (5 % dans l'échantillon des utilisateurs de téléphone fixe et 3 % dans celui des utilisateurs de téléphone cellulaire). La formule utilisée pour calculer le taux de réponse est la suivante : $[UR = UR / (NR + UA + UR)]$. Pour calculer ce taux, on divise donc le nombre d'unités répondantes [UR] par la somme du nombre de cas non résolus [NR] plus celui du nombre de ménages et de personnes admissibles qui n'ont pas répondu [UA] et du nombre d'unités répondantes [UR].
- Les données du sondage ont été pondérées en fonction de la région, de l'âge et du genre à partir des données sur la population provenant du Recensement de 2021 de Statistique Canada. Les pondérations redressent l'échantillonnage régional non proportionnel. On a attribué une pondération neutre à tout répondant qui refusait de donner son âge, afin de ne pas fausser les proportions. Les proportions pondérées et non pondérées pour les variables utilisées dans le calcul des pondérations sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Non pondérée	Pondérée
Base	n = 1 500	n = 1 500
Région		
Canada atlantique	200	104
Québec	350	340
Ontario	400	576
Prairies*	350	267
Colombie-Britannique**	200	212
Âge		
De 16 à 24 ans	80	185
De 25 à 34 ans	142	236
De 35 à 54 ans	377	461
55 ans ou plus	866	582
Refus	35	35
Genre		
Femme	730	754
Homme	760	736

Autre genre ou personne non binaire	10	10
-------------------------------------	----	----

* Comprend le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.
 ** Comprend le Yukon.

- Une analyse de la non-réponse a été effectuée pour évaluer le risque de biais de non-réponse. La non-réponse à un sondage peut fausser les résultats lorsqu'il existe des différences systématiques entre les répondants et les non-répondants. L'échantillon du sondage (les pourcentages non pondérés dans les tableaux ci-dessus) reflète très fidèlement la répartition de la population par genre et par région (les pourcentages pondérés dans les tableaux ci-dessus). Des différences sont toutefois plus marquées sur le plan de l'âge, ce qui est souvent le cas des sondages menés auprès de la population en général. Plus précisément, les répondants âgés de 16 à 34 ans sont sous-représentés. Ce déséquilibre a été corrigé au moyen de la pondération.

1.2 Sondage en ligne

Les caractéristiques techniques du sondage sont présentées ci-après :

- Un sondage en ligne a été mené auprès de 411 panélistes en ligne qui répondaient aux critères d'admissibilité.
- L'échantillon du sondage a été constitué à partir du panel Léger Opinion (LEO). Les résultats des sondages qui utilisent des échantillons tirés de panels en ligne ne peuvent être considérés comme étant statistiquement extrapolables à la population cible.
- Les panélistes ont reçu par courriel une invitation à participer au sondage qui contenait une URL protégée par mot de passe permettant d'accéder au sondage.
- Les répondants ont été informés que leur participation était volontaire et que les renseignements recueillis étaient protégés au titre des lois sur la protection des renseignements personnels.
- Il était indiqué que le sondage était mené au nom du gouvernement du Canada.
- Les panélistes étaient récompensés pour leur participation au sondage conformément au programme incitatif du panel, qui est conçu pour refléter la durée du sondage et la nature de l'échantillon.
- La durée moyenne du sondage était de huit minutes, et l'étude a été menée sur le terrain entre le 25 et le 28 février 2025.
- La programmation du questionnaire du sondage a été faite au moyen de la technologie d'interview Web assistée par ordinateur (IWAQ). L'enchaînement logique a été testé par le programmeur initial, puis par un second programmeur principal.
- Conformément aux pratiques exemplaires en matière d'enquêtes, le questionnaire a fait l'objet d'un prétest avant le travail sur le terrain. Le prétest n'a révélé aucun problème.
- Afin que les résultats soient représentatifs de la population, les données du sondage auprès des parents ont été pondérées en fonction de la région et du genre à partir des données du Recensement de 2021. Les données du sondage auprès des enseignants n'ont pas été pondérées.

Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la protection de la vie privée de 2024-2025

- Le taux de participation a été de 11 %. Il a été calculé au moyen de la formule décrite dans les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Sondages en ligne.

Taux de participation = $UR / (NR + UA + UR)$	
Échantillon total	5 142
Cas non résolus (NR)	2
Invitations par courriel non livrables	2
Unités admissibles non répondantes (UA)	4 579
<i>Interruption par le répondant</i>	57
<i>N'a pas terminé/n'a pas accepté l'invitation à participer</i>	4 522
Unités répondantes (UR)	561
<i>Sondage terminé</i>	411
<i>Disqualifié</i>	60
<i>Quota atteint</i>	33
Taux de participation = $UR / (NR + UA + UR)$	11 %

2. Questionnaire de sondage – Téléphone

Introduction

Bonjour (pause), le gouvernement du Canada mène un sondage en vue d'explorer des questions d'intérêt pour les Canadiens. Préférez-vous que je continue en français ou en anglais? Would you prefer that I continue in English or French?

Je m'appelle [nom de l'intervieweur]. Je vous téléphone au nom de Phoenix SPI, l'entreprise embauchée pour effectuer le sondage. Le sondage vous prendra environ 15 minutes. Si vous avez des questions à propos du sondage, je peux vous donner les coordonnées d'une personne-ressource du gouvernement du Canada.* Votre participation est volontaire et confidentielle. Vos réponses demeureront anonymes. Les informations que vous fournissez seront traitées conformément aux exigences des lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels. Est-ce que je peux continuer?

*[AU BESOIN, VEUILLEZ FOURNIR CE QUI SUIT : communications@priv.gc.ca ou Centre d'information du Commissariat :1-800-282-1376]

[UNIQUEMENT POUR LES RÉPONDANTS DE L'ÉCHANTILLON DES UTILISATEURS DE TÉLÉPHONE AVEC LIGNE FIXE]

A. Nous choisissons les numéros de téléphone au hasard, puis nous choisissons une personne de chaque ménage pour le sondage. Pour ce faire, nous aimerions parler à une personne de votre ménage qui a 16 ans ou plus et qui a le plus récemment célébré son anniversaire. Est-ce que cela s'applique à vous?

01. Oui – PASSEZ À LA QUESTION E

02. Non – DEMANDEZ À PARLER AVEC UNE PERSONNE ADMISSIBLE; RÉPÉTEZ L'INTRODUCTION.

[UNIQUEMENT POUR LES RÉPONDANTS DE L'ÉCHANTILLON DES UTILISATEURS DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE]

B. Avez-vous 16 ans ou plus?

01. Oui - CONTINUEZ

02. Non - REMERCIEZ LA PERSONNE ET METTEZ FIN À L'APPEL

C. Vous trouvez-vous à un endroit où vous pouvez parler au téléphone en toute sécurité pour répondre à mes questions?

01. Oui – PASSEZ À LA QUESTION E

02. Non - PASSEZ À LA QUESTION D

D. Nous aimerions mener cette entrevue avec vous lorsque le moment choisi sera sécuritaire et le plus pratique pour vous. Quel serait le meilleur moment pour vous rappeler?

FIXEZ UN RENDEZ-VOUS POUR UN RAPPEL DANS LA MESURE DU POSSIBLE (HEURE/JOUR) : _____
[TOUT LE MONDE]

E. Travaillez-vous dans l'un des secteurs suivants? [LISEZ LES ÉLÉMENTS DE LA LISTE]

**Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la
protection de la vie privée de 2024-2025**

- 01. Publicité, études de marché ou relations publiques
- 02. Médias (p. ex., télévision, radio, journaux)

REMERCIEZ LA PERSONNE ET METTEZ FIN À L'APPEL SI L'UN DES ÉLÉMENTS CI-DESSUS EST AFFIRMATIF

MESSAGE DE REMERCIEMENT POUR METTRE FIN À L'APPEL : « Merci d'avoir accepté de participer à ce sondage, mais vous ne répondez pas aux critères d'admissibilité de l'étude.

F. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

- 01. Terre-Neuve-et-Labrador
- 02. Île-du-Prince-Édouard
- 03. Nouvelle-Écosse
- 04. Nouveau-Brunswick
- 05. Québec
- 06. Ontario
- 07. Manitoba
- 08. Saskatchewan
- 09. Alberta
- 10. Colombie-Britannique
- 11. Yukon
- 12. Territoires du Nord-Ouest
- 13. Nunavut

G. Vous identifiez-vous comme une personne en situation de handicap?

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. [NE LISEZ PAS] Préfère ne pas répondre

NOTES À L'INTENTION DU PROGRAMMEUR :

- a) Acceptez « Ne sais pas » et « Refus de répondre » pour toutes les questions si on y répond de manière volontaire.
- b) Consignez « Ne sais pas » et « Refus de répondre » séparément pour toutes les questions.
- c) Pour les questions relatives à la légitimité du sondage, invitez le répondant à consulter le Service de vérification des sondages du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien. NUMÉRO DE PROJET : 20250114-PH449.

Connaissance et confiance

Bon nombre des questions du sondage se rapportent à la protection de la vie privée et des renseignements personnels. On entend par « renseignements personnels » des détails comme votre nom, revenu et adresse de courriel, de même que vos habitudes d'achat et vos activités en ligne.

**Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la
protection de la vie privée de 2024-2025**

1. En général, la protection de votre vie privée vous préoccupe-t-elle? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie « pas du tout » et « 7 », « énormément ». **[QUESTION DE SUIVI ANNUEL MODIFIÉE EN 2020]**

2. En utilisant une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie « très mauvaise » et 7, « très bonne », comment évalueriez-vous votre connaissance de... **[SUIVI POUR LE RRM]**

[LISEZ LES ÉLÉMENTS EN ORDRE ALÉATOIRE]

- a. Votre droit à la vie privée?
- b. La façon de protéger votre vie privée? **[MODIFIÉE EN 2024-2025]**
- c. Des lois canadiennes existantes sur la protection des renseignements personnels? **[NOUVEAU]**

3. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants, en utilisant encore une fois une échelle de 1 à 7, mais où « 1 » signifie que vous êtes « complètement en désaccord » et « 7 », « complètement d'accord ». **[SUIVI POUR LE RRM]**

[LISEZ LES ÉLÉMENTS EN ORDRE ALÉATOIRE]

- a. [ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50] En général, j'estime que les entreprises respectent mon droit à la vie privée.
- b. [ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ 50/50] En général, j'estime que le gouvernement du Canada respecte mon droit à la vie privée.
- c. Je suis convaincu(e) de connaître l'incidence que les nouvelles technologies pourraient avoir sur la protection de ma vie privée. **[MODIFIÉE EN 2024-2025]**
- d. Je ne sais pas quelles mesures prendre si je crois que mes renseignements personnels sont visés par une atteinte à la vie privée. **[NOUVEAU]**

4. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux organisations suivantes quant à la protection des renseignements personnels que vous leur communiquez? Avez-vous très confiance, assez confiance, peu confiance ou pas du tout confiance dans les...? [LISEZ LES ÉLÉMENTS EN ORDRE ALÉATOIRE]? **[SUIVI ANNUEL]**

- a. Banques et institutions financières **[MODIFIÉE EN 2024-2025]**
- b. Fournisseurs de services de télécommunications et de services Internet **[MODIFIÉE EN 2022-2023]**
- c. Détaillants
- d. Entreprises de médias sociaux **[MODIFIÉE EN 2024-2025]**
- e. Grandes entreprises du domaine de la technologie [INTERVIEWEUR : SI ON DEMANDE CE QU'ON ENTEND PAR « GRANDE ENTREPRISE DE TECHNOLOGIE », RÉPONDEZ : « Il s'agit d'entreprises comme Microsoft, Amazon, Apple et Alphabet, la société mère de Google. **[MODIFIÉE EN 2024-2025]**]
- f. Organismes d'application de la loi comme les agents de police ou les agents des services frontaliers

Préoccupations relatives à la protection de la vie privée

Les prochaines questions portent sur la protection de la vie privée en ligne et sur les appareils mobiles.

[SI LE RÉPONDANT DIT QU'IL N'UTILISE PAS INTERNET OU QU'IL N'A PAS D'APPAREIL MOBILE, NOTEZ-LE ET PASSEZ À LA QUESTION 11.]

5. Êtes-vous préoccupé(e) par la protection de votre vie privée en ce qui concerne...? [LISEZ LES ÉLÉMENTS DE LA LISTE]. Utilisez une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie que vous n'êtes « pas du tout préoccupé(e) » et « 7 », que vous êtes « extrêmement préoccupé(e) ». [LISEZ LES ÉLÉMENTS EN ORDRE ALÉATOIRE; ACCEPTEZ « NE S'APPLIQUE PAS » SI C'EST CE QUE DIT LE RÉPONDANT]

01. Vos activités en ligne, comme la navigation sur des sites Web
02. L'utilisation de médias sociaux
03. Votre téléphone intelligent
04. L'utilisation d'autres appareils connectés à Internet, comme ceux liés aux maisons et aux voitures intelligentes
05. L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle
06. Le fait de fournir vos renseignements personnels ou vos données biométriques pour confirmer votre identité

6. [UTILISATEURS D'INTERNET] Pensez aux renseignements personnels accessibles à votre sujet en ligne et sur les appareils intelligents. Dites-moi si vous êtes préoccupé(e) par chacune des situations suivantes. RÉPÉTEZ L'ÉCHELLE SI NÉCESSAIRE. Le fait que...?

[LISEZ LES ÉLÉMENTS EN ORDRE ALÉATOIRE]

- a. Vos renseignements personnels sont utilisés pour créer des profils sur vous, vos champs d'intérêt et vos traits de personnalité aux fins de marketing. [MODIFIÉE EN 2024-2025]
- b. Vos renseignements personnels sont utilisés pour prendre des décisions à votre sujet, comme pour un emploi, une réclamation d'assurance, un prêt ou une assurance-maladie. [MODIFIÉE EN 2024-2025]
- c. Vos renseignements personnels sont utilisés pour tenter de voler votre identité. [MODIFIÉE EN 2024-2025]
- d. Vos renseignements personnels sont vendus ou communiqués à d'autres entreprises ou organisations. [NOUVEAU]
- e. Vos renseignements personnels sont utilisés pour entraîner des systèmes d'IA. [NOUVEAU]

Expériences en matière de protection des renseignements personnels et mesures de protection

7. Les questions suivantes portent sur les mesures que vous avez peut-être prises en ce qui concerne vos renseignements personnels. Vous arrive-t-il de...? [LISEZ LES ÉLÉMENTS EN ORDRE ALÉATOIRE; NOTEZ LES RÉPONSES « OUI » OU « NON »; ACCEPTEZ « NE S'APPLIQUE PAS » SI C'EST CE QUE DIT LE RÉPONDANT] [SUIVI POUR LE RRM]

- a. [UTILISATEURS D'INTERNET] Ajuster les paramètres de confidentialité d'un compte de médias sociaux?

- b. [UTILISATEURS D'INTERNET] Modifier les paramètres de confidentialité pour d'autres comptes en ligne ou d'applications mobiles, comme ceux liés aux jeux vidéo, à l'entraînement physique ou au magasinage?
 - c. [UTILISATEURS D'INTERNET] Supprimer ou d'arrêter d'utiliser un compte en raison de préoccupations relatives à la protection de la vie privée?
 - d. [TOUS] Refuser de fournir vos renseignements personnels à une entreprise ou à une organisation en raison de préoccupations relatives à la protection de la vie privée?
 - e. [TOUS] Cesser de faire affaire avec une entreprise qui a subi une atteinte à la vie privée?
8. [UTILISATEURS D'INTERNET] Diriez-vous que c'est « très facile », « plutôt facile », « plutôt difficile » ou « très difficile » de... [LISEZ LES ÉNONCÉS EN ORDRE ALÉATOIRE; ACCEPTEZ « NE S'APPLIQUE PAS » SI C'EST-CE QUE DIT LE RÉPONDANT] **[NOUVEAU]**
- a. Comprendre les politiques de confidentialité.
 - b. Modifier les paramètres de confidentialité d'un compte de médias sociaux ou d'applications mobiles ou d'un autre type de comptes en ligne.
9. [TOUS] Est-ce que vous avez été touché par une atteinte à la vie privée? **[MODIFIÉE EN 2024-2025]**
- 01. Oui
 - 02. Non
 - 03. Je ne sais pas
10. [TOUS] Par rapport à il y a cinq ans, dans quelle mesure êtes-vous disposé à communiquer vos renseignements personnels à des organisations? Êtes-vous... [LISEZ LES ÉLÉMENTS] **[NOUVEAU]**
- 01. Beaucoup plus disposé
 - 02. Plutôt disposé
 - 03. Tout aussi disposé
 - 04. Plutôt moins disposé
 - 05. Beaucoup moins disposé
 - 06. [NE LISEZ PAS] Je ne sais pas
11. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants, en utilisant une échelle de 1 à 7, où « 1 » signifie que vous êtes « complètement en désaccord » et « 7 », « complètement d'accord ». [LISEZ LES ÉLÉMENTS EN ORDRE ALÉATOIRE] **[NOUVEAU]**
- a) [UTILISATEURS D'INTERNET] J'ai souvent l'impression qu'on cherche à me piéger ou à me pousser à fournir plus de renseignements personnels que ce que je crois nécessaire pour configurer un compte en ligne.
 - b) [UTILISATEURS D'INTERNET] Lorsque je communique mes renseignements personnels en ligne, il m'arrive souvent de ne pas savoir à qui ils sont transmis ou comment ils seront utilisés.
 - c) [UTILISATEURS D'INTERNET] De façon générale, je trouve qu'il est facile de supprimer un compte en ligne.
 - d) [TOUS] Je suis plus enclin(e) à fournir des renseignements personnels additionnels lorsque je profiterai d'une offre ou ferai des économies en retour.

- e) [INTERNET USERS] Je suis plus enclin(e) à fournir mes renseignements personnels lorsqu'un site Web ou une application mobile m'envoie sans cesse des fenêtres contextuelles me demandant de faire quelque chose.

Connaissance de l'existence du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada et façon de rendre ses ressources plus utiles pour les Canadiennes et les Canadiens

12. Connaissez-vous une institution fédérale qui aide les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels?

- 01. Non
- 02. Oui

13. Avez-vous déjà entendu parler du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada? **[NOUVEAU]**

- 01. Oui
- 02. Non

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, ou le Commissariat, est responsable de l'application des lois fédérales sur la protection des renseignements personnels dans les secteurs privé et public.

14. Le Commissariat vous a-t-il déjà fourni des ressources, des conseils ou d'autres renseignements au sujet de la protection de la vie privée? **[NOUVEAU]**

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je ne sais pas

15. Avez-vous déjà déposé une plainte concernant la protection de la vie privée visant une entreprise ou une institution fédérale? **[NOUVEAU]**

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je ne sais pas

16. [SI 01 EST CHOISI À LA Q15] S'agissait-il d'une plainte officielle déposée auprès... [LISEZ LES ÉLÉMENTS EN ORDRE ALÉATOIRE; NOTEZ LES RÉPONSES « OUI » ET « NON »] **[NOUVEAU]**

- 01. D'un organisme de réglementation, comme le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada
- 02. D'une entreprise
- 03. D'une institution fédérale
- 04. [LISEZ EN DERNIER] De toute autre organisation? (Veuillez préciser)
- 05. [SI LE RÉPONDANT LE DIT] Je ne sais pas

17. Le Commissariat produit des ressources à l'intention des Canadiennes et des Canadiens sur la façon dont ils peuvent protéger leur vie privée. Sur quels sujets relatifs à la protection de la vie privée aimeriez-vous avoir plus de renseignements? [NE LISEZ PAS; ACCEPTEZ LES RÉPONSES MULTIPLES] **[NOUVEAU]**

Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la protection de la vie privée de 2024-2025

01. Ce qu'il faut faire si vos renseignements personnels ont été divulgués lors d'une cyberattaque ou d'une atteinte à la sécurité des données.
02. Se protéger contre le vol d'identité et la fraude
03. Protéger la vie privée des enfants et des adolescents.
04. Protéger votre vie privée en ligne.
05. Ce qu'il faut faire si vous croyez qu'une entreprise ou une institution fédérale a porté atteinte à votre vie privée.
06. L'intelligence artificielle et son incidence sur votre vie privée.
07. La biométrie, comme la technologie de reconnaissance faciale, et la protection de votre vie privée.
08. Les risques pour la vie privée et la protection de vos renseignements personnels.
09. Je ne sais pas
10. Autre (veuillez préciser)

18. Lorsque vous avez besoin de vous renseigner sur un sujet donné, comment vous y prenez-vous pour trouver l'information? [INTERVIEWEUR : SI ON VOUS DEMANDE DES PRÉCISIONS, DITES CECI : « Où chercherez-vous l'information ou quel moyen utiliserez-vous pour la trouver? »] [NE LISEZ PAS; ACCEPTEZ LES RÉPONSES MULTIPLES] **[NOUVEAU]**

01. Je fais ma propre recherche sur Internet.
02. Je consulte un outil d'intelligence artificielle (comme ChatGPT)
03. Je consulte un assistant virtuel (comme Siri ou Alexa)
04. Je vais directement sur le site Web où, selon moi, l'information se trouvera
05. Je consulte les médias sociaux
06. Je consulte des articles de presse ou des sources médiatiques.
07. Je pose une question à un ami, à un collègue ou à un membre de la famille.
08. Je consulte un spécialiste ou une organisation.
09. Je ne sais pas
10. Autre (veuillez préciser)

19. [SI 01 EST CHOISI POUR LA QUESTION DE FILTRAGE G] Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada cherche à améliorer l'accessibilité de ses ressources et de ses services en ligne. Auriez-vous des conseils ou des suggestions à formuler à l'intention du Commissariat afin de l'aider à rendre ses ressources et ses services plus accessibles? **[NOUVEAU]**

01. OUVRIR UNE ZONE DE TEXTE
02. Aucune suggestion

Questions démographiques

Les dernières questions serviront uniquement à des fins de classification. Vos réponses demeureront confidentielles et anonymes.

20. Quelle est votre année de naissance?

01. Inscrivez l'année :
02. [NE LISEZ PAS] Préfère ne pas répondre

21. [DEMANDER SI Q21 = 02] Accepteriez-vous de me dire à quelle catégorie d'âge vous appartenez? Veuillez m'arrêter à la catégorie qui décrit le mieux votre âge. [LISEZ LES ÉLÉMENTS DE LA LISTE]

- 01. 16 à 17
- 02. 18 à 24
- 03. 25 à 34
- 04. 35 à 44
- 05. 45 à 54
- 06. 55 à 64
- 07. 65 ans ou plus
- 08. [NE LISEZ PAS] Préfère ne pas répondre

22. À quel genre vous identifiez-vous? [LISEZ LES ÉLÉMENTS DE LA LISTE; ARRÊTEZ LORSQU'UN CHOIX EST FAIT]

- 01. Femme
- 02. Homme
- 03. Non-binaire
- 04. Autre genre
- 05. [NE LISEZ PAS] Préfère ne pas répondre

23. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison? [LISEZ LES ÉLÉMENTS DE LA LISTE; ACCEPTEZ PLUSIEURS RÉPONSES]

- 01. Anglais
- 02. Français
- 03. Autre (veuillez préciser) _____ [NOUVEAU]
- 04. [NE LISEZ PAS] Préfère ne pas répondre

24. Êtes-vous membre d'une Première Nation ou une personne d'origine métisse ou inuk (inuit)?

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. [NE LISEZ PAS] Préfère ne pas répondre

25. [PASSEZ SI 01 EST CHOISI À LA Q31] Êtes-vous membre d'un groupe racisé? Les groupes racialisés comprennent notamment les suivants : Asiatiques du Sud, Chinois, Noirs, Philippins, Arabes, Latino-Américains, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques de l'Ouest, Coréens et Japonais. [NOUVEAU]

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. [NE LISEZ PAS] Préfère ne pas répondre

26. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint? Veuillez m'arrêter à la catégorie qui décrit le mieux votre âge. [LISEZ LES ÉLÉMENTS DE LA LISTE]

- 01. Sans diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 02. Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 03. Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers

**Recherche sur l'opinion publique concernant les enjeux liés à la
protection de la vie privée de 2024-2025**

- 04. Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire
- 05. Certificat ou diplôme universitaire de niveau inférieur au baccalauréat
- 06. Baccalauréat
- 07. Diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
- 08. [NE LISEZ PAS] Préfère ne pas répondre

27. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le revenu total de votre ménage l'an dernier, avant impôt, de toutes les sources et pour tous les membres du ménage? [LISEZ LES ÉLÉMENTS DE LA LISTE] **[NOUVEAU]**

- 01. Moins de 20 000 \$
- 02. De 20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$
- 03. De 40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$
- 04. De 60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$
- 05. De 80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$
- 06. De 100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$
- 07. 150 000 \$ et plus
- 08. [NE LISEZ PAS] Préfère ne pas répondre

Le sondage est terminé. Je vous remercie de vos commentaires judicieux. Ils seront très utiles. Je vous signale que ce sondage a été mené au nom du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

3. Questionnaire de sondage – En ligne

Nous vous remercions d'avoir accepté de répondre à ce court sondage mené par Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) au nom du gouvernement du Canada. Si vous préférez répondre au sondage en français, veuillez cliquer sur « Français » dans le coin supérieur droit.

Le présent sondage vise à recueillir de l'information sur des enjeux importants pour la population canadienne. Y répondre ne devrait pas vous prendre plus de sept minutes. Votre participation est volontaire et vos réponses demeureront entièrement confidentielles. Les renseignements que vous fournirez seront traités conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Vos réponses ne serviront pas à vous identifier, et aucune des opinions exprimées ne vous sera attribuée personnellement. Pour consulter la politique de confidentialité de Phoenix SPI, cliquez <ici>.

Ce sondage a fait l'objet d'une inscription auprès du Service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien. Le code de vérification du projet est 20250114-PH449. Cliquez <ici> pour vérifier la légitimité du sondage.

Questions de filtrage

1. Êtes-vous...

- 01. Parent ou tuteur d'un enfant âgé de 6 à 17 ans [PARENT]
- 02. Membre du personnel enseignant dans une école primaire ou secondaire au Canada [ENSEIGNANT]
- 03. Aucune des options ci-dessus [TERMINER]
- 04. Je préfère ne pas répondre [TERMINER]

2. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- 01. Moins de 18 ans [TERMINER]
- 02. De 18 à 24 ans
- 03. De 25 à 34 ans
- 04. De 35 à 44 ans
- 05. De 45 à 54 ans
- 06. De 55 à 64 ans
- 07. De 65 à 74 ans [TERMINER]
- 08. 75 ans ou plus [TERMINER]
- 09. Je préfère ne pas répondre [TERMINER]

3. PARENTS : Où habitez-vous? ENSEIGNANTS : Dans quelle province ou dans quel territoire enseignez-vous?

- 01. Alberta
- 02. Colombie-Britannique
- 03. Manitoba
- 04. Nouveau-Brunswick
- 05. Terre-Neuve-et-Labrador

- 06. Territoires du Nord-Ouest
- 07. Nouvelle-Écosse
- 08. Nunavut
- 09. Ontario
- 10. Île-du-Prince-Édouard
- 11. Québec
- 12. Saskatchewan
- 13. Yukon
- 14. Je préfère ne pas répondre [TERMINER]

4. Aux fins du présent sondage, pourriez-vous préciser votre genre?

- 01. Femme
- 02. Homme
- 03. Autre genre
- 04. Je préfère ne pas répondre

5. [PARENT] Combien d'enfants âgés de 6 à 17 ans vivent avec vous à la maison, que ce soit à temps plein ou à temps partiel?

- 01. [OUVRIR – CASE NUMÉRIQUE]
- 02. Aucun [TERMINER]

6. Pour chaque enfant âgé de 6 à 17 ans, veuillez préciser son âge et son genre :

NOTE DE PROGRAMMATION : Le nombre de lignes fournies correspondra au nombre d'enfants indiqué à la question 5.

	Âge	Genre
Enfant 1 :		
Enfant 2 :		
Enfant 3 :		

7. [ENSEIGNANT] Lequel des énoncés suivants s'applique à vous?

[AUTORISER LES RÉPONSES MULTIPLES]

- 01. J'enseigne à temps plein ou à temps partiel dans une école primaire (de la maternelle à la 8e année)
- 02. J'enseigne à temps plein ou à temps partiel dans une école secondaire (de la 9e à la 12e année)
- 03. Aucune des options ci-dessus [TERMINER]

Questions destinées aux parents

NOTE DE PROGRAMMATION : Si un répondant a indiqué des âges qui correspondent aux catégories « enfant » et « adolescent », attribuez-lui au hasard l'un des groupes suivants : enfant (de 6 à 12 ans) ou adolescent (de 13 à 17 ans).

Tout au long du sondage, le terme « enfant » sera utilisé pour désigner les enfants âgés de 6 à 12 ans et le terme « adolescent » sera utilisé pour désigner les enfants âgés de 13 à 17 ans.

8. En pensant aux activités en ligne de votre ou vos enfants ou adolescents, quel est votre degré de préoccupation par rapport aux éléments suivants?

[ALTERNER]

- a) La quantité de renseignements personnels que les entreprises (p. ex. services en ligne, médias sociaux, vente au détail, plateformes de jeu) recueillent sur votre ou vos enfants ou adolescents.
- b) La quantité de renseignements personnels que votre ou vos enfants ou adolescents communiquent en ligne, notamment sur les médias sociaux.
- c) Le fait que votre ou vos enfants ou adolescents utilisent des sites Web et des applications mobiles destinés aux adultes.
- d) Les risques pour votre ou vos enfants ou adolescents qui peuvent découler de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de leurs renseignements personnels, notamment les préjudices en ligne, la manipulation et les risques pour la sécurité

[CHOIX DE RÉPONSE]

- 01. Aucunement préoccupé(e)
- 02. Légèrement préoccupé(e)
- 03. Moyennement préoccupé(e)
- 04. Très préoccupé(e)
- 05. Extrêmement préoccupé(e)
- 06. Je ne sais pas
- 07. L'énoncé ne s'applique pas à mon ou mes enfants ou adolescents

9. Dans quelle mesure croyez-vous que votre ou vos enfants ou adolescents sont au courant des risques que peut représenter la communication de leurs renseignements personnels (p. ex. les communiquer en ligne, avec des applications mobiles, sur les médias sociaux, sur des plateformes de jeux ou avec des entreprises)?

- 01. Pas au courant
- 02. Peu au courant
- 03. Moyennement au courant
- 04. Très au courant
- 05. Tout à fait au courant
- 06. Je ne sais pas

10. Qui devrait être le **plus** responsable de la protection de la vie privée des enfants et des adolescents? Veuillez classer les options du plus responsable au moins responsable.

[ALTERNER]

- 01. Parents
- 02. Entreprises (p. ex. médias sociaux, plateformes de jeux, détaillants en ligne)
- 03. Gouvernements
- 04. Enfants et adolescents
- 05. Éducateurs
- 06. Autre (veuillez préciser) [POINT D'ANCRAGE]
- 07. Aucune de ces réponses [POINT D'ANCRAGE]
- 08. Je ne sais pas [POINT D'ANCRAGE]

11. Dans quelle mesure vous sentez-vous responsable en tant que parent de guider votre ou vos enfants/adolescents pour qu'ils prennent des décisions afin d'assurer leur sécurité en ligne et de protéger leur vie privée?

- 01. Aucunement responsable
- 02. Légèrement responsable
- 03. Moyennement responsable
- 04. Très responsable
- 05. Extrêmement responsable
- 06. Je ne sais pas

12. Les parents devraient-ils jouer un rôle dans les activités en ligne de leur ou leurs enfants ou adolescents, comme l'ouverture d'un compte de courriel, d'un compte de médias sociaux ou d'un autre compte en ligne?

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Cela dépend
- 04. Je ne sais pas

13. [SI LA RÉPONSE À LA Q12 EST 03] Vous avez répondu « cela dépend » lorsque l'on vous a demandé si vous devriez jouer un rôle dans l'ouverture d'un compte en ligne pour votre ou vos enfants ou adolescents. De quoi cela dépend-il?

- 01. [OUVRIR – ZONE DE TEXTE]
- 02. Je ne sais pas

14. Avez-vous déjà discuté de la protection des renseignements personnels avec votre ou vos enfants ou adolescents?

- 01. Oui
- 02. Non [PASSER À LA Q18]
- 03. Je ne sais pas [PASSER À LA Q18]

15. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q14 EST 01] Dans quelle mesure vous sentiez-vous capable de discuter de la protection des renseignements personnels avec votre ou vos enfants ou adolescents?

- 01. Pas capable
- 02. Peu capable
- 03. Moyennement capable
- 04. Très capable
- 05. Extrêmement capable
- 06. Je ne sais pas

16. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q14 EST 01] À quelle fréquence discutez-vous de la protection des renseignements personnels avec votre ou vos enfants ou adolescents?

- 01. Au moins une fois par semaine

- 02. Au moins une fois par mois
- 03. Deux ou trois fois par année
- 04. Une fois par année ou moins

17. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q14 EST 01] Parmi les sujets suivants, desquels avez-vous discuté avec votre ou vos enfants ou adolescents?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. Protection de la vie privée sur les médias sociaux
- 02. Communication excessive de renseignements en ligne
- 03. Protection de la vie privée sur les sites de jeu
- 04. Choix de mots de passe et de noms d'utilisateur
- 05. Escroqueries en ligne
- 06. Modification des paramètres de confidentialité
- 07. Protection de la vie privée et appareils mobiles (p. ex. les téléphones intelligents et les tablettes)
- 08. Protection de la vie privée et téléchargement d'applications
- 09. Identification d'autres personnes dans des photos et des vidéos
- 10. Utilisation d'une caméra Web
- 11. Politiques de confidentialité
- 12. Achats en ligne
- 13. Hypertrucages
- 14. Cyberintimidation, vol d'identité en ligne et surveillance de trafic
- 15. Sextage (partage d'images ou de conversations intimes)
- 16. Situations pour lesquelles il faut demander de l'aide à un adulte
- 17. Autre (veuillez préciser) _____[POINT D'ANCRAGE]

18. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q14 EST 02 OU 03] Dans quelle mesure vous **sentiriez**-vous capable de discuter de la protection de leurs renseignements personnels en ligne avec eux?

- 01. Pas capable
- 02. Peu capable
- 03. Moyennement capable
- 04. Très capable
- 05. Extrêmement capable
- 06. Je ne sais pas

19. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux entreprises pour protéger les renseignements personnels des jeunes?

- 01. Je ne leur fais aucunement confiance
- 02. J'ai peu confiance en elles
- 03. J'ai assez confiance en elles
- 04. J'ai grandement confiance en elles
- 05. Je ne sais pas

20. À quelle fréquence tenez-vous compte des pratiques en matière de protection de la vie privée des services suivants avant de permettre à votre ou vos enfants ou adolescents de les utiliser?

[ALTERNER]

- a. Sites Web
- b. Applications mobiles
- c. Plateformes de jeu
- d. Plateformes éducatives*
- e. Appareils intelligents (p. ex. téléphones et montres)

*FOURNIR UNE DÉFINITION DU terme « plateformes éducatives » à laquelle les répondants peuvent accéder s'ils le souhaitent ou en ont besoin : Il s'agit des environnements d'apprentissage en ligne, comme Google Classroom, Kahoot!, Seesaw ou Brightspace de D2L.

[CHOIX DE RÉPONSE]

- 01. Toujours
- 02. Parfois
- 03. Jamais
- 04. Je ne sais pas

21. Utilisez-vous des contrôles parentaux lorsqu'ils sont offerts (p. ex. sur les appareils mobiles, les sites Web, les applications mobiles ou les plateformes de diffusion en continu)?

- 01. Toujours
- 02. Parfois
- 03. Jamais
- 04. Je ne sais pas

22. [SI LA RÉPONSE À LA Q21 EST 03] Pourquoi n'utilisez-vous jamais de contrôles parentaux?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. Je ne sais pas comment utiliser les contrôles parentaux
- 02. Je ne savais pas que des contrôles parentaux existaient
- 03. Je n'aime pas les contrôles parentaux
- 04. Je n'ai pas le temps de comprendre comment utiliser les contrôles parentaux
- 05. Autre raison : _____ [POINT D'ANCRAGE]
- 06. Je ne sais pas

23. Connaissez-vous des programmes ou des ressources qui permettent d'enseigner aux enfants ou aux adolescents ce qu'est la protection des données et ce que sont les pratiques sécuritaires en ligne?

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je ne sais pas

24. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q23 EST 01] Veuillez nommer les programmes ou les ressources que vous connaissez qui permettent d'enseigner aux enfants ou aux adolescents ce qu'est la protection des données et ce que sont les pratiques sécuritaires en ligne :

- 01. OUVRIR UNE ZONE DE TEXTE
- 02. Je ne me souviens pas

25. Connaissez-vous des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels?

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je ne sais pas

26. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q25 EST 01] Quelles sont les institutions fédérales qui, selon vous, aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels?

- 01. OUVRIR UNE ZONE DE TEXTE
- 02. Je ne me souviens pas

27. Avez-vous déjà entendu parler du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada?

- 01. Oui
- 02. Non

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, ou le Commissariat, est responsable de l'application des lois fédérales sur la protection des renseignements personnels dans les secteurs privé et public.

28. Avez-vous déjà utilisé des ressources du Commissariat pour vous aider à faire ce qui suit?

[ALTERNER]

- a. Accroître vos connaissances sur les questions de protection de la vie privée
- b. Déposer une plainte officielle contre une organisation
- c. Parler à votre ou vos enfants ou adolescents de la protection de la vie privée et de la protection de leurs renseignements personnels

[CHOIX DE RÉPONSE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je ne sais pas

29. Le Commissariat produit des ressources à l'intention des individus sur la façon dont ils peuvent protéger leur vie privée. En tant que parent, parmi les sujets de ressources suivants, lesquels vous seraient utiles?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. Parler à votre ou vos enfants ou adolescents de la protection de la vie privée en ligne
- 02. Parler à votre ou vos enfants ou adolescents des risques liés à la communication excessive de renseignements personnels en ligne
- 03. Savoir ce qu'il faut faire si les renseignements de votre ou vos enfants ou adolescents ont été compromis lors d'une cyberattaque ou d'une atteinte à la sécurité des données
- 04. Établir des règles à la maison pour une utilisation sécuritaire d'Internet, des jeux ou des médias sociaux
- 05. Se protéger contre le vol d'identité et la fraude
- 06. Protéger la vie privée de votre ou vos enfants ou adolescents en ligne
- 07. Sextage
- 08. Autre (veuillez préciser) [POINT D'ANCRAGE]
- 09. Aucun de ces réponses [POINT D'ANCRAGE]
- 10. Je ne sais pas [POINT D'ANCRAGE]

30. Lorsque vous essayez de trouver de l'information sur un sujet lié à l'éducation des enfants, que faites-vous habituellement parmi les options suivantes?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. J'utilise un outil de recherche en ligne (comme Google)
- 02. Je consulte un outil d'intelligence artificielle (comme ChatGPT)
- 03. Je consulte un assistant virtuel (comme Siri ou Alexa)
- 04. Je vais directement sur le site Web où, selon moi, l'information se trouvera
- 05. Je consulte les médias sociaux
- 06. Je consulte un ami ou un membre de la famille
- 07. Autre (veuillez préciser) [POINT D'ANCRAGE]
- 08. Aucun de ces réponses [POINT D'ANCRAGE]
- 09. Je ne sais pas [POINT D'ANCRAGE]

[LES PARENTS PASSENT À LA SECTION DES QUESTIONS DÉMOGRAPHIQUES]

Questions destinées aux enseignants

Tout au long du sondage, le terme « enfant » sera utilisé pour désigner les enfants âgés de 6 à 12 ans et le terme « adolescent » sera utilisé pour désigner les enfants âgés de 13 à 17 ans.

31. Aux élèves de quelle année enseignez-vous?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[OPTIONS SI LA RÉPONSE À LA Q3 N'EST PAS 11]

- 01. Maternelle
- 02. 1re année
- 03. 2e année
- 04. 3e année
- 05. 4e année
- 06. 5e année
- 07. 6e année
- 08. 7e année
- 09. 8e année
- 10. 9e année
- 11. 10e année
- 12. 11e année
- 13. 12e année

[OPTIONS SI LA RÉPONSE À LA Q3 EST 11]

- 01. Maternelle
- 02. 1re année
- 03. 2e année
- 04. 3e année
- 05. 4e année
- 06. 5e année
- 07. 6e année
- 08. 7e année (1re secondaire)
- 09. 8e année (2e secondaire)
- 10. 9e année (3e secondaire)
- 11. 10e année (4e secondaire)
- 12. 11e année (5e secondaire)
- 13. NE RIEN AFFICHER

32. En pensant aux élèves à qui vous enseignez habituellement, êtes-vous préoccupé(e) par ce qui suit :

[ALTERNER L'ORDRE DES ÉLÉMENTS]

- a) La quantité de renseignements personnels que les entreprises (p. ex. services en ligne, médias sociaux, vente au détail, plateformes de jeu) recueillent sur vos élèves
- b) La quantité de renseignements personnels que les élèves partagent eux-mêmes en ligne, notamment sur les médias sociaux
- c) Le fait que les élèves utilisent des sites Web et des applications mobiles destinés aux adultes
- d) Les risques pour vos élèves qui peuvent découler de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de leurs renseignements personnels, notamment les préjudices en ligne, la manipulation et les risques pour la sécurité

[CHOIX DE RÉPONSE]

- 01. Aucunement préoccupé(e)
- 02. Légèrement préoccupé(e)
- 03. Moyennement préoccupé(e)
- 04. Très préoccupé(e)
- 05. Extrêmement préoccupé(e)
- 06. Je ne sais pas

33. Pensez-vous que vos élèves comprennent les conséquences possibles à long terme de la publication de certains contenus en ligne?

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je ne sais pas

34. Selon vous, dans quelle mesure vos élèves sont-ils capables de protéger leur vie privée en ligne?

- 01. Pas capable
- 02. Peu capable
- 03. Moyennement capable
- 04. Très capable
- 05. Extrêmement capable
- 06. Je ne sais pas

35. Qui est le **plus** responsable de la protection de la vie privée des enfants et des adolescents? Veuillez classer les options du plus responsable au moins responsable.

[ALTERNER]

- 01. Parents
- 02. Entreprises (p. ex. médias sociaux, plateformes de jeux, détaillants en ligne)
- 03. Gouvernements
- 04. Les enfants et les adolescents eux-mêmes
- 05. Éducateurs
- 06. Autre (veuillez préciser) [POINT D'ANCRAGE]
- 07. Aucune de ces réponses [POINT D'ANCRAGE]
- 08. Je ne sais pas [POINT D'ANCRAGE]

36. Avez-vous déjà discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec vos élèves?

- 01. Oui
- 02. Non [PASSER À LA Q40]
- 03. Je ne sais pas [PASSER À LA Q40]

37. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q36 EST 01] Dans quelle mesure vous sentiez-vous capable de discuter de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec eux?

- 01. Pas capable
- 02. Peu capable
- 03. Moyennement capable
- 04. Très capable
- 05. Extrêmement capable
- 06. Je ne sais pas

38. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q36 EST 01] Comment discutez-vous de questions liées à la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec vos élèves?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. Je le fais dans le cadre d'une unité donnée
- 02. J'intègre ces questions à des discussions lorsqu'il est judicieux de le faire
- 03. J'invite des experts en classe pour qu'ils m'aident à enseigner le contenu à ce sujet
- 04. J'utilise du matériel pédagogique sur le sujet
- 05. Autre (veuillez préciser) _____[POINT D'ANCRAGE]

39. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q36 EST 01] Parmi les sujets suivants, desquels avez-vous discuté dans votre salle de classe?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. Protection de la vie privée sur les médias sociaux
- 02. Sextage (partage d'images ou de conversations intimes)
- 03. Communication excessive de renseignements en ligne
- 04. Protection de la vie privée sur les sites de jeu
- 05. Choix de mots de passe et de noms d'utilisateur
- 06. Modification des paramètres de confidentialité
- 07. Politiques de confidentialité
- 08. Situations pour lesquelles il faut demander de l'aide à un adulte
- 09. Achats en ligne
- 10. Cyberintimidation, vol d'identité en ligne et surveillance de trafic
- 11. Protection de la vie privée et appareils mobiles (p. ex. les téléphones intelligents et les tablettes)
- 12. Protection de la vie privée et téléchargement d'applications
- 13. Identification d'autres personnes dans des photos et des vidéos
- 14. Utilisation d'une caméra Web
- 15. Escroqueries en ligne
- 16. Autre (veuillez préciser) _____[POINT D'ANCRAGE]

40. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q36 EST 02 OU 03] Dans quelle mesure vous sentiriez-vous capable de discuter de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec eux?

- 01. Pas capable
- 02. Peu capable
- 03. Moyennement capable
- 04. Très capable
- 05. Extrêmement capable
- 06. Je ne sais pas

41. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q36 EST 02 OU 03] Pourquoi n'avez-vous jamais discuté de la protection de la vie privée et des renseignements personnels avec vos élèves?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. Ça ne fait pas partie du programme
- 02. Le sujet n'a jamais été évoqué
- 03. Je ne pensais pas que c'était important
- 04. Je ne me sens pas suffisamment à l'aise ou je ne connais pas assez bien le sujet pour en discuter
- 05. Je n'ai pas accès à suffisamment de ressources pédagogiques sur le sujet
- 06. Autre (veuillez préciser) _____[POINT D'ANCRAGE]
- 07. Je ne sais pas [POINT D'ANCRAGE]

42. Connaissez-vous des programmes ou des ressources qui permettent d'enseigner aux enfants ou aux adolescents ce qu'est la protection de la vie privée et ce que sont les pratiques sécuritaires en ligne?

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je ne sais pas

43. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q42 EST 01] Veuillez nommer les programmes ou les ressources que vous connaissez qui permettent d'enseigner aux enfants ou aux adolescents ce que sont les pratiques sécuritaires de protection des données :

- 01. OUVRIR UNE ZONE DE TEXTE
- 02. Aucune suggestion

44. Examinez-vous les pratiques de protection de la vie privée des applications éducatives, des sites Web ou des appareils branchés à Internet avant de les utiliser dans votre classe?

- 01. Oui
- 02. Non

45. [DEMANDER SI LA RÉPONSE À LA Q44 EST 02] Pour quelles raisons n'examinez-vous pas les pratiques de protection de la vie privée des applications éducatives, des sites Web ou des appareils branchés à Internet avant de les utiliser dans votre classe?

- 01. Aucune raison
- 02. C'est la responsabilité du centre de services scolaires ou du conseil scolaire, ou de la direction de l'école
- 03. Je n'utilise pas ces ressources dans ma classe
- 04. Autre (veuillez préciser) _____[POINT D'ANCRAGE]

46. Connaissez-vous des institutions fédérales qui aident les Canadiennes et les Canadiens à composer avec les questions relatives à la protection de la vie privée et des renseignements personnels?

- 01. Oui

- 02. Non
- 03. Je ne sais pas

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, ou le Commissariat, est responsable de l'application des lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels dans les secteurs privé et public.

47. Avez-vous déjà utilisé des ressources du Commissariat pour vous aider à faire ce qui suit?

[ALTERNER]

- a. Accroître vos connaissances sur les questions de protection de la vie privée
- b. Déposer une plainte officielle contre une organisation
- c. Parler à vos élèves de la protection de la vie privée et de la protection de leurs renseignements personnels

[CHOIX DE RÉPONSE]

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je ne sais pas

48. Le Commissariat produit des ressources à l'intention des individus sur la façon dont ils peuvent protéger leur vie privée. En tant qu'enseignant(e), parmi les ressources suivantes, lesquelles vous seraient utiles?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. Plans de cours sur la protection de la vie privée et des renseignements personnels
- 02. Fiches d'activités ou jeux sur la protection de vie privée et des renseignements personnels
- 03. Information sur les risques liés à la communication excessive de renseignements personnels
- 04. Information sur le sextage
- 05. Information sur la protection de la vie privée en ligne
- 06. Information sur la protection de la vie privée sur les plateformes de jeu
- 07. Information sur la protection de la vie privée sur les médias sociaux
- 08. Autre (veuillez préciser) _____ [POINT D'ANCRAGE]

49. Où êtes-vous le plus susceptible de chercher du matériel pédagogique?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. J'utilise un outil de recherche en ligne (comme Google)
- 02. Je consulte un outil d'intelligence artificielle (comme ChatGPT)
- 03. Je consulte un assistant virtuel (comme Siri et Alexa)
- 04. Je vais directement sur le site Web d'une institution gouvernementale pertinente – veuillez préciser :

- 05. Je vais directement sur le site Web d'une organisation non gouvernementale pertinente
– veuillez préciser :
- 06. Je consulte les médias sociaux
- 07. Je consulte un ami, un collègue ou un membre de la famille
- 08. Je consulte un centre de services scolaire ou un conseil scolaire
- 09. Je consulte un réseau professionnel ou une association professionnelle
- 10. Je vais à la bibliothèque
- 11. Autre (veuillez préciser) _____ [POINT D'ANCRAGE]
- 12. Je ne sais pas [POINT D'ANCRAGE]

50. Quel format préférez-vous pour les ressources pédagogiques que vous utilisez avec vos élèves?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

[ALTERNER]

- 01. Pages d'information, foire aux questions ou centres de ressources sur des sites Web
- 02. Courtes vidéos d'une à deux minutes sur des sites Web ou des médias sociaux
- 03. Publications, messages éphémères ou images sur les médias sociaux
- 04. Infographies diffusées sur des sites Web ou les médias sociaux, ou envoyées par courriel
- 05. Balados ou autre contenu audio
- 06. Courriels ou bulletins électroniques
- 07. Rapports complets accessibles sur des sites Web
- 08. Guides d'instruction
- 09. Plans de cours entièrement établis
- 10. Activités pédagogiques créées par un gouvernement, un organisme à but non lucratif ou une entreprise
- 11. Autre (veuillez préciser) _____ [POINT D'ANCRAGE]

Questions démographiques

[TOUS LES RÉPONDANTS]

Les dernières questions sont posées à titre d'information. Toutes les réponses demeureront confidentielles.

51. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- 01. Anglais
- 02. Français
- 03. Autre (veuillez préciser)
- 04. Je préfère ne pas répondre

52. Êtes-vous membre d'une Première Nation ou une personne d'origine métisse ou inuk (inuit)?

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je préfère ne pas répondre

53. [SAUTER LA QUESTION SI LA RÉPONSE À LA Q52 EST 01] Vous identifiez-vous à un groupe racialisé? Les groupes racialisés comprennent notamment les suivants : Asiatiques du Sud, Chinois, Noirs, Philippins, Arabes, Latino-Américains, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques de l'Ouest, Coréens et Japonais.

- 01. Oui
- 02. Non
- 03. Je préfère ne pas répondre

54. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

- 01. Sans diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 02. Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 03. Certificat ou diplôme d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers
- 04. Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire
- 05. Certificat ou diplôme universitaire de niveau inférieur au baccalauréat
- 06. Baccalauréat
- 07. Diplôme d'études supérieures
- 08. Je préfère ne pas répondre

55. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le revenu total de votre ménage l'an dernier, avant impôt, de toutes les sources et pour tous les membres du ménage?

- 01. Moins de 20 000 \$
- 02. De 20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$
- 03. De 40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$
- 04. De 60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$
- 05. De 80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$
- 06. De 100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$
- 07. 150 000 \$ et plus
- 08. Je préfère ne pas répondre

Le sondage est maintenant terminé. Au nom du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos commentaires.